

INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS
« IRD NORD PAS DE CALAIS »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE : 44.274.913,25 €
SIEGE SOCIAL : 40 RUE EUGENE JACQUET 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
456 504 877 RCS LILLE

Euronext Paris compartiment C

Code Isin FR 0000124232

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

SOMMAIRE

A.	Rapport de Gestion du conseil d'administration	3
B.	Comptes Sociaux IRD 2015	91
C.	Comptes consolidés Groupe IRD 2015	119
D.	Attestation de la personne responsable	204
E.	Rapports des Commissaires aux Comptes	205

**INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS**

I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 44 274 913,25 €
Siège social : 40, rue Eugène Jacquet
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
456 504 877 RCS Lille Métropole
Euronext Paris – Compartiment C
Code Isin FR 0000124232

-ooOoo-

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 22 JUIN 2016
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

A l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 22 juin 2016.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de ses filiales consolidées durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation du résultat de la Société.

A l'effet de satisfaire aux obligations légales, nous vous proposerons un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un PEE.

Nous vous proposerons également de modifier la dénomination de la société en « GROUPE IRD ».

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des différents rapports prévus par les textes ainsi que des rapports des Commissaires aux comptes.

DE LA COMPETENCE DE L'AGO

1 -1 ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE

Nous vous présentons, conformément à l'article L 233-26 du Code de commerce, l'activité de l'ensemble des sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation.

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44.274.913,25 €. Son siège social est situé 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.

L'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS est une société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Code Isin FR0000124232).

1 - 2 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2015

- Cession d'actions A&T par BATIXIS, à hauteur de 15 % de son capital, à des personnes physiques ou des holdings familiales.
- Activation du projet de création d'une Société de Gestion en application de la Directive AIFM pour la gestion des Fonds d'Investissement Alternatifs du Groupe (sociétés de capital investissement).
- Participation à la création de la Société de Gestion de Portefeuille FINOVAM GESTION en charge de l'animation et de la gestion des fonds d'investissement FINOVAM et FIRA, ce dernier ayant été inauguré en septembre 2015. Le FIRA dispose de 30,5 M€ de fonds sous gestion et couvre les régions HAUTS-DE-FRANCE et GRAND EST (à l'exception de l'ex région ALSACE). L'IRD détient 31,5 % du capital de FINOVAM GESTION aux côtés de FINORPA FINANCEMENT, de PICARDIE INVESTISSEMENT et des membres de l'équipe de gestion.
- Souscription au fonds CATHAY SMALL CAP III à hauteur de 5 M€ sur 4 ans.
- Négociations avec le HUMANIS PREVOYANCE en vue de la création d'un fonds pour l'émission d'obligations à destination des PME et ETI, doté à 45 M€ par HUMANIS PREVOYANCE et à 5 M€ par IRD, dont le lancement officiel est prévu en avril 2016.
- Arrêt et mise en gestion extinctive de l'activité de contre-garantie de NORD FINANCEMENT et parallèlement, lancement d'une activité de courtage de prêts aux entreprises par NORD TRANSMISSION

- Lancement par AVENIR ET TERRITOIRES des projets de sièges sociaux pour MOVITEX et pour KILOUTOU sur le site de la PILATERIE et préparation de l'acquisition à la FONCIERE DE LA PILATERIE de terrains nécessaires à la construction.
- Cession de la participation et remboursement anticipé des OC de la société de crèches Des Etoiles Plein Les Yeux.
- Cession par RESALLIANCE CONSEIL de 100 % de sa participation dans le Groupe MAP HOLDING (MAP – MARKET AUDIT – TTA).
- Augmentation de la participation de l'Association GPI - CITE DES ENTREPRISES et de RESALLIANCE au capital de la Société.

1 – 3 - IRD NORD PAS DE CALAIS

Capital Développement			
	Engagement brut	Montant non libéré	Juste Valeur
FCPR CATHAY CAPITAL 1	741 210 €	165 000 €	863 850 €
CAP CROISSANCE	2 000 000 €	1 640 000 €	2 000 000 €
GEI	10 000 000 €	1 000 000 €	11 815 700 €
VIVES II	2 000 000 €	1 300 000 €	2 000 000 €
2C INVEST	651 000 €	0 €	651 000 €
TOTAL	15 392 210 €	4 105 000 €	17 30 550 €

- Le FCPR Cathay Capital 1 est en phase de clôture. Le solde de nos engagements devrait nous être remboursé en 2016. Au final, nous devrions récupérer 6 M€ sur les 2,5 M€ investis, ce qui représente un multiple 2,4 (soit une plus-value de 3,5 M€)
- Le FPCI Cap Croissance, auquel nous avons participé en association avec la SGP UI Gestion, a réalisé ses deux premiers investissements en 2015 dont une opération dans le Pas de Calais en co-investissement avec Croissance Nord Pas de Calais
- Le FPCI GEI est en fin de période d'investissement. L'intégralité des sommes souscrites (56 M€) devrait être investie pour le 30 juin 2016 (deux dossiers sont en cours de mise en place). Plusieurs lignes de participation devraient être cédées dès 2016. La SGP Poincaré Gestion s'est engagée dans la levée d'un nouveau FPCI.
- Vives II, dont la gestion est assurée par Sopartec au sein de l'Université Catholique de Louvain, vient de proroger sa période d'investissement de 2 ans.

- 2C Invest, créée en collaboration avec la CCI du Var, a décidé de stopper son activité d'investissement.

Immobilier		
	Engagement brut	Juste Valeur
<i>Immeuble Entreprise et Cité</i>	21 972 206 €	22 121 192 €
TOTAL	21 972 206 €	22 121 192 €

1 – 4 - ACTIVITES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

1 – 4 – 1 Synthèse

Principaux événements marquants

- Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 10 Juin 2015 et du Conseil d'Administration du 30 Juin 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 425 256 € par création de 2 444 actions nouvelles de numéraire de 174,00 € chacune de nominal avec prime d'émission de 40,7 € par action, intégralement libérées par compensation avec les dividendes dus au titre de l'exercice 2014. Lesquelles 2 444 actions ont été souscrites, savoir :
 - Par la société IRD NORD PAS DE CALAIS, à hauteur de 1 909 actions nouvelles,
 - Par la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD France EUROPE, à hauteur de 368 actions nouvelles,
 - Et par le GIPEL – GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT, à hauteur de 167 actions nouvelles.

Le capital social est fixé à la somme de 48 826 140 €, divisé en 280 610 actions de 174 €.

Le groupe IRD détient désormais 57,71 % de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS

- Aux termes des délibérations de l'AGE du 27.10.15 et du CA du 26.11.15, le capital social de Nord Création a été augmenté d'une somme de 2 343 867,96 € par création de 175 308 actions nouvelles ordinaires de numéraire de 13,37 € et de 3,55 € de prime d'émission par action, intégralement libérées, souscrites par :
 - CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS, à hauteur de 106 382 actions nouvelles,
 - GIPEL – GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT, à hauteur de 59 101 actions nouvelles,
 - IRD NORD PAS-DE-CALAIS, à hauteur de 9 825 actions nouvelles.

Le capital social est fixé à la somme de 17 424 492,61 €, divisé en 1 303 253 actions de 13,37 € de valeur nominale.

- Projet de création d'une Société de gestion assurant l'animation et la gestion de l'ensemble des sociétés de capital investissement et de capital risque du Groupe IRD dont Croissance Nord pas de Calais, Nord Création et les Sociétés Locales d'Investissement, filiales de Nord Création – Obligation réglementaire avec un impact budgétaire limité (malgré un alourdissement des obligations de reporting réglementaire) mais qui impose une clarification de nos règles de co-investissement entre les différents fonds d'investissement

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2015	2014	
Contacts	332	287	16%
Dossiers à l'étude	59	39	51%
Dossiers étudiés	107	87	23%
Dossiers comités	76	61	25%
Dossiers agréés	68	51	33%
Concours versés	64	47	36%

L'activité de capital investissement a été très active avec 332 contacts recensés, 107 dossiers étudiés et 68 dossiers agréés, chiffres en forte progression par rapport à 2014.

La réorganisation de l'animation des fonds territoriaux a notamment permis de renforcer notre présence sur tous les territoires de la région Nord Pas de Calais

EXPLOITATION			
	Cumul		% de variation
	2015	2014	
<i>Participations</i>	4 171 833 €	1 924 217 €	117%
<i>Comptes courants</i>	817 763 €	843 695 €	-3%
<i>Obligations convertibles</i>	2 954 964 €	4 235 498 €	-30%
<i>Total versements</i>	7 944 560 €	7 003 411 €	13%

Sorties (nombre)	15	16	-6%
<i>Montants d'acquisition</i>	5 117 289 €	4 146 930 €	23%
<i>+/- Value brute globale</i>	2 025 390 €	3 963 969 €	-49%
<i>Produits de cessions</i>	7 142 679 €	7 890 039 €	-9%
<i>Reprise de provisions et garanties</i>	521 089 €	85 740 €	508%

Les versements augmentent de près de 1 M€ à 7,9 M€. Ils ont concerné 64 opérations, nombre en forte progression par rapport à 2014. Le ticket moyen sur l'ensemble de l'activité de capital investissement des sociétés du Groupe IRD est de 125 K€, il était de 150 K€ sur l'exercice précédent.

En intégrant les opérations réalisées par les FPCI Cap Croissance et GEI, le Groupe IRD a participé à 66 opérations en 2015 en région Nord Pas de Calais pour un investissement de 10 M€ et, toutes régions confondues, 68 opérations pour 22,2 M€.

En revanche, l'activité de notre filiale FINOVAM est en retrait par rapport à 2014, l'équipe en charge de son animation ayant été mobilisée sur l'année 2015 par la création de SGP FINOVAM GESTION et par la levée de fonds du FIRA.

L'année en terme de sorties a été, elle aussi active avec 15 cessions représentant 7,1 M€ et une plus-value globale de 2 M€.

PORTEFEUILLE					
	Nombre		Montants		% de variation
	2015	2014	2015	2014	
<i>Participations</i>	369	346	41 279 412 €	37 692 964 €	
<i>Comptes courants</i>	156	147	7 058 562 €	6 256 407 €	
<i>Obligations convertibles</i>	134	141	20 197 384 €	21 882 299 €	
Montant total			68 535 358 €	65 831 669 €	4%

Au 31/12/2015, le Groupe IRD était présent au capital de 377 entreprises pour 68,5 M€ investis auxquels il faut ajouter les participations au travers des FPCI Cap Croissance et GEI ainsi que 2 C Invest et Vives II.

1 – 4 – 2 CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS

Le nombre de contacts est en retrait avec 25 projets examinés, témoignant d'un marché très concurrentiel sur le segment PME/ PMI pour des montants d'investissement compris entre 500 K€ et 1 500 K€. En revanche les contacts ont été plus qualitatifs, puisque le nombre de versements a augmenté de façon très significative pour atteindre 3,6 M€ sur 11 entreprises.

4 sorties ont été enregistrées pour 3,4 M€

A fin 2015, Croissance Nord Pas de Calais était présent au capital de 98 entreprises pour 38,2 M€ investis. Depuis sa création en 1991, Croissance Nord Pas de Calais a soutenu 296 entreprises pour 107,7 M€ investis.

1 – 4 – 3 ALLIANSYS – NORD CREATION – SOCIETES LOCALES D'INVESTISSEMENT

L'année 2015 a été particulièrement active tant pour Nord Création que pour ses filiales, Artois Expansion, Côte d'Opale Expansion, Grand Hainaut Expansion et Grand Lille Expansion avec, en cumul, près de 200 entreprises rencontrées, 56 dossiers étudiés, 34 investissements réalisés pour 2,9 M€, niveau d'activité le plus élevé depuis la création de Nord Création en 1991.

L'exercice 2015 est également remarquable par les produits de cession réalisés notamment sur Nord Création qui a enregistré 6 sorties pour 2,4 M€, avec des plus-values significatives.

A fin 2015, Nord Création et ses filiales, participaient à 179 opérations en capital de PME régionales pour près de 15 M€. Depuis sa création en 1991, Nord Création est intervenu auprès de 350 entreprises pour 32,3 M€ investis, et, depuis 2006, les sociétés locales d'investissement, Artois Expansion, Côte d'Opale Expansion, Grand Hainaut Expansion et Grand Lille Expansion, sont intervenues auprès de 85 entreprises pour 5 M€.

1 – 5 IMMOBILIER

Le Groupe IRD intervient dans deux domaines :

- L'immobilier d'entreprises avec BATIXIS – avec également ses filiales dont AVENIR ET TERRITOIRES et diverses sociétés immobilières propriétaires d'actifs ou de fonciers telles qu'AMENAGEMENT ET TERRITOIRES.
- L'immobilier d'habitat avec FORELOG – dont la vocation est d'améliorer l'attractivité de notre région pour des cadres en situation de mobilité professionnelle – et VILOGIA, Société de Logement social sont l'IRD est l'actionnaire de référence par sa sous-holding CMI.

1 – 5 – 1 SYNTHESE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Principaux évènements marquants de l'exercice

- Cession de 31 727 titres AVENIR et TERRITOIRES (soit 15 % du capital) détenus par BATIXIS à des investisseurs privés et family offices
- Engagement des projets de construction des sièges sociaux de MOVITEX et de KILOUTOU sur des terrains à acquérir à la FONCIERE DE LA PILATERIE.
- Cession des bâtiments de MARQUETTE à A&T COMMERCES.
- Démarrage des travaux de construction du siège régional de KPMG par le SCI DU 36 dont BATIXIS et IRD détiennent la majorité.

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2015	2014	
<i>Contacts</i>	58	66	-12%
<i>Dossiers mis à l'étude</i>	7	19	-63%
<i>Dossiers comités</i>	10	9	11%
<i>Dossiers agréés</i>	8	7	14%
<i>Stock de dossiers à l'étude*</i>			
EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2015	2014	
Versements	6 052 996 €	10 948 721 €	-45%
<i>Terrains et Constructions</i>	5 626 177 €	9 189 745 €	-39%
<i>Capital</i>	135 790 €	116 690 €	16%
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	291 029 €	1 642 286 €	-82%
<i>Nbre de nouveaux dossiers versés</i>	3	1	200%
Sorties (en prix d'acquisition)	8 062 651 €	3 807 671 €	112%
<i>Terrains et Constructions</i>	4 897 119 €	3 734 471 €	31%
<i>Capital, C/C et O/C</i>	3 165 532 €	73 200 €	4224%
<i>+/- Value brute globale</i>	3 489 299 €	2 087 277 €	67%

PORTEFEUILLE					
	Nombre		Montant		% de variation
	2015	2014	2015	2014	
Immeubles	26	21	127 633 817 €	119 308 708 €	7%
Juste Valeur Immeubles			136 089 129 €	123 304 536 €	10%
SCI	32	35	4 477 636 €	5 668 171 €	-21%
Juste Valeur Capital			5 860 153 €	6 622 474 €	-12%
Comptes courants et o/c	21	20	3 655 251 €	3 689 894 €	-1%
Juste Valeur c/c et o/c			2 670 441 €	2 854 265 €	-6%
Total Valeur Historique			135 766 704 €	128 666 773 €	6%
Total Juste Valeur			144 619 723 €	132 781 275 €	9%
Dettes bancaires			55 193 141 €	61 426 722 €	-10%
Comptes courants IRD & Filiales			0 €	3 458 764 €	-100%

L'année 2015 a été marquée par la commercialisation des projets Movitex et Kiloutou et par le suivi du chantier du siège régional de KPMG.

58 projets ont été examinés et 10 nouvelles opérations ont été agréées au cours de l'année. Parmi ces opérations, 3 ont été mises en place en 2015. Les montants décaissés se sont élevés à 6 M€ sur l'année.

Parallèlement, Les équipes immobilières sont parvenues à assurer la cession de plusieurs actifs représentant un montant investi de 8 M€ et une plus-value sur l'exercice de près de 3,5 M€.

Toutes structures confondues, le Groupe IRD accompagnait, à fin 2015, 57 opérations immobilières représentant 217,4 M€ d'actifs sous-jacents, avec une rentabilité locative moyenne de 7,54 % (14,7 M€ de loyers perçus en 2015).

Ces 57 opérations se répartissent de la manière suivante :

- 32 participations à des SCI pour un actif sous-jacent de 88,5 M€ (dont quote-part IRD 18 M€)
- 20 immeubles en détention pour un actif sous-jacent de 108,1 M€
- 5 entreprises foncières pour 20,8 M€

1 – 5 – 2 IMMOBILIER D'ENTREPRISE - BATIXIS

Le premier semestre a principalement été consacré à la transformation des gros dossiers détectés au dernier trimestre 2014 et notamment sur les projets du Jardin d'eau de la PILATERIE (KILOUTOU ET MOVITEX) ainsi que l'hôpital Marguerite de Flandres à SECLIN, et l'organisation des cessions de titres AVENIR & TERRITOIRES et de la PAPINERIE (en cours). La force commerciale n'a donc pas pu se consacrer pleinement sur la détection de nouveaux dossiers de co-investissement. Le second semestre a permis d'inverser la tendance en comptabilisant au final 8 dossiers agréés sur l'année.

Parallèlement, BATIXIS a cédé plusieurs actifs pour un montant global de 7,1 M€ dégageant une plus-value cumulée de 3,4 M€.

A fin 2015, BATIXIS participait à 42 opérations immobilières (pour un actif sous-jacent de 92,5 M€) dont 31 participations à des SCI, 10 immeubles détenus en direct et 1 immeuble en cours de construction.

1 – 5 – 3 IMMOBILIER D'ENTREPRISE - AVENIR ET TERRITOIRES

AVENIR ET TERRITOIRES participe à 7 opérations immobilières pour un actif sous-jacent de 76 M€. L'année 2015 a été principalement consacrée aux négociations relatives aux opérations Movitex et Kiloutou.

Les loyers perçus par AVENIR ET TERRITOIRES et ses filiales s'élèvent 5,5 M€ soit un rendement locatif brut de 7,32 %.

1 – 5 – 4 IMMOBILIER D'ENTREPRISE - A&T COMMERCES

IRD a décidé de réunir ces actifs commerciaux dans cette foncière. Depuis la constitution, elle a bénéficié de l'apport par BATIXIS des rez-de-chaussée commerciaux de l'immeuble de la Cité Haute Borne à VILLEUNEUVE D'ASCQ.

Elle a acquis de BATIXIS en 2015 des bâtiments de la Zone du Haut Touquet à MARQUETTE, mini centre commercial loués à SCHMIDT, BBG, PICARD et La VIGNERY.

Au 31 décembre 2015, l'actif immobilisé corporel s'élève à 3 118 K€ en valeur brute et à 2 971 K€ en valeur nette

1 – 5 – 5 IMMOBILIER D'HABITAT - FORELOG

La morosité du marché immobilier a ralenti la rotation des actifs avec la vente en 2015 de 3 appartements et 6 maisons, pour un prix de cession global de 2.400 K€ et 1.348 K€ de plus-values brutes. Parallèlement, le parc locatif a été stable avec seulement 12 mises en location.

Aucun nouvel investissement n'a été engagé en 2015 mais un projet d'acquisition d'un parc existant sur MARCQ EN BAROEUL devrait aboutir sur le premier semestre 2016.

Les loyers appelés se sont élevés à 1.067 K€ en 2015 avec un taux de vacances stable par rapport à 2014.

Au 31.12.15, la valeur nette des actifs corporels s'élevait à 17,8 M€.

1 – 5-6 IMMOBILIER D'HABITAT - CMI Groupe VILOGIA

CMI est la holding du Groupe VILOGIA (secteur HLM). Bien que représentant un patrimoine immobilier important, CMI n'est valorisé dans les comptes du Groupe IRD que pour 580,7 K€, en application des dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation, applicable aux Sociétés Anonymes d'Habitation à Loyer Modéré.

VILOGIA SA d'HLM

Principale filiale du Groupe VILOGIA, la société développe une activité de bailleur social.

Activité locative : Le chiffre d'affaires locatif s'est établi à un montant de 268,5 M€ en 2015, en progression de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le taux de vacances global est de 3,22 % en 2015. On constate également une très légère progression du taux d'impayés en 2015 : 7,65 % contre 7,34 % en 2014.

Gestion patrimoniale

En 2015, VILOGIA a investi 76 M€ en réhabilitation du patrimoine, gros entretiens et réparations, entretien courant, répondant à une volonté de maintenir à un niveau élevé l'entretien et l'amélioration du patrimoine depuis plusieurs années. Au cours de cet exercice, 248 logements ont été vendus. En 2015, VILOGIA a également réalisé des ventes en bloc pour 392 logements soit un chiffre d'affaires de 20 M€.

Promotion – production locative

Au cours de l'année 2015, 1 823 logements et commerces ont été livrés. Le montant de ces investissements représente 313 M€ pour l'exercice 2015.

Activité accession

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 44 M€ composé essentiellement par la vente de 240 logements, lots et commerces pour un montant de 36 M€ et de la revente d'un patrimoine lié à une Convention Public d'Aménagement de Bègles.

1 – 6 INTERMEDIATION

NORD TRANSMISSION est la structure unique de l'activité d'intermédiation. La facturation des activités cumulées a été de 1,283 M€.

1 – 5 – 1 Transmission d'entreprises

12 opérations ont été concrétisées en 2015 dont 1 accompagnement à l'acquisition, 8 opérations de cessions et 3 missions de conseil. Au 31 décembre 2015, Nord Transmission détenait 20 missions en portefeuille représentant un potentiel de facturation de plus de 2 M€.

1 – 6 – 2 Négociation Immobilière

SOREX IMMO, qui a une activité d'intermédiation immobilière. 2 opérations ont été réalisées en 2015. Au 31 décembre 2015, elle détenait 17 missions en portefeuille pour un potentiel de facturation de 1,4 M€.

1-6-3 Lancement d'une activité de courtage de prêts par NORD TRANSMISSION

Le Groupe a lancé une activité de montage d'opérations financières (assistance au montage et à la recherche de financements). Cette activité est exercée par NORD TRANSMISSION, sous la marque « NORD FINANCEMENT », dans le cadre d'un contrat de licence de marque. L'activité se développe avec le concours de banques et établissements financiers de la place qui ont marqué un intérêt à développer ce type d'activité pour faciliter l'accès des PME à des financements adaptés à leurs projets et notamment sur les points suivants :

- Assistance à la formalisation des besoins de financement et au montage des opérations,
- Qualification des projets en s'appuyant sur nos partenariats et réseaux d'entrepreneurs,...

1 – 7 CONSEIL

RESALLIANCE CONSEIL

RESALLIANCE CONSEIL était, jusqu'au 31.12.15, la holding du sous-groupe MAP-MARKET AUDIT-TTA.

En raison du caractère non stratégique de cette activité et face à la baisse du Chiffres d'Affaires dans un contexte concurrentiel très vif, l'IRD a manifesté le souhait de céder cette activité. Les recherches entreprises en vue d'un rapprochement ou d'une cession à des tiers n'ayant pas abouties, il a été proposé, à son Président de lui céder la société MAP Holding et ses filiales.

Ladite cession a été réalisée au 31/12/2015 et a porté sur 100% des titres de MAP HOLDING, la société détenant 100% du capital des sociétés MARKET AUDIT et TTA.

1 – 8 CAUTIONNEMENT MUTUEL (non consolidé)

NORD FINANCEMENT (Société Coopérative)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de NORD FINANCEMENT du 30 novembre 2015 a ratifié l'arrêt par la société de son activité d'octroi de contre-garanties et a mandaté le Directoire et le Conseil de Surveillance aux fins d'engager la procédure de mise en gestion extinctive de l'activité de contre-garantie, à effet au plus tard du 31 décembre 2015, et sans retrait de l'agrément du statut de Société de Financement.

1 – 9 - OBJECTIFS 2016

CAPITAL INVESTISSEMENT

- Objectifs chiffrés (CNPDC, NC, Sociétés Locales d'Investissement, Construire Demain) : 300 contacts entreprises ; Investissements 6,5 M€
- Développement des activités du FPCI Cap Croissance : 3 opérations pour 5 M€
- Lancement du fonds Humanis Croissance Hauts-de-France - : 3 opérations pour 7,5 M€
- Lancement du FPCI GEI 2 : 1 opération en région Hauts-de-France pour 3,5 M€
- Agrément AMF de la Société de gestion IRD Gestion
- Poursuite de la rotation du portefeuille

IMMOBILIER

- Démarrage des chantiers Movitex et Kiloutou
- Poursuite du chantier du siège régional de KPMG
- Commercialisation des parcs d'activité Jardin d'eau (Pilaterie), Croisette et Herlies
- Poursuite de la rotation des actifs
- Développement des facturations au titre des prestations techniques

INTERMEDIATION

- Chiffre d’Affaires cumulé 900 K€
- Développement des activités de levées de fonds
- Réalisation des mandats de cession Sorex notamment dans le cadre de la commercialisation des parcs d’activité

CONSEIL

Ce département, sous RESALLIANCE CONSEIL, n'a plus d'activité depuis la cession du Groupe MAP HOLDING.

2 - COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés annuels sont présentés conformément aux normes IFRS. Les méthodes retenues par le Groupe pour l'application de ce référentiel sont précisées en annexe.

2 – 1 COMPTE DE RESULTAT (normes IFRS/IAS)

Compte de Résultat en K€	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	16 929	15 611
Résultat de l'activité de portefeuille	5 420	7 388
Autres Produits opérationnels	333	526
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	22 682	23 524
Autres achats et charges externes	-5 192	-4 709
Charges de personnel	-6 296	-6 313
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 869	-1 728
Dotations aux Provisions	-745	-85
Dotations aux Amortissements	-95	-182
Autres Charges opérationnelles	-267	-556
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	-14 463	-13 572
RESULTAT OPERATIONNEL	8 219	9 953
Produits Financiers	134	235
Charges Financières	-3 338	-3 703
RESULTAT FINANCIER	-3 204	-3 468
RESULTAT COURANT	5 015	6 485
Part dans le résultat net des MEE	505	-158
RESULTAT AVANT IMPOT	5 520	6 327
Impôts	-1 837	-1 933
Résultat des activités destinées à être cédées	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE	3 683	4 394
Participations ne donnant pas le contrôle	441	441
Résultat des propriétaires de la société	3 242	3 953

PRODUITS OPERATIONNELS : - 842 k€

Les produits opérationnels sont composés :

- Du chiffre d'affaires s'élevant à 16.929 K€ en 2015. Il est constitué essentiellement de :
 - Facturations de loyers et charges locatives à hauteur de 12.528 K€ pour le pôle immobilier
 - Facturations de loyers et prestations par l'IRD pour 354 k€
 - Prestations de services pour 2.705 k€ pour le pôle conseil
 - Prestations de services pour 1.026 k€ pour le pôle intermédiation
 - Prestations de services et accompagnement pour 317 k€ pour le capital investissement

La hausse du Chiffre d'affaires de 8.4% est liée pour l'essentiel à:

→	CA immobilier sur l'activité locative et promotion :	+1.3 M€
→ CA intermédiation	:	+0.4 M€
→ CA conseil	:	- 0.3 M€

- Des résultats de l'activité de portefeuille qui se répartissent de la manière suivante :

Pôle Immobilier	2 807 K€	51,8%
Pôle Capital Investissement	1 712 K€	31,6%
IRD	596 K€	11,0%
Pôle Conseil	306 K€	5,6%
	5 420 K€	

En 2014, la répartition était quelque peu différente :

Pôle Immobilier	4 077 K€	75,2%
Pôle Capital Investissement	2 154 K€	39,7%
IRD	1 157 K€	21,3%
	7 388 K€	

CHARGES OPERATIONNELLES : + 891 K€

Les charges opérationnelles s'élèvent à 14.463 K€ :

- Le poste « autres achats et charges externes » passe de 4.709 k€ à 5.192 k€ (+10%), soit une augmentation de 0.5 M€. Cette augmentation provient du déstockage des achats de promotions pour 1.2 M€ du programme immobilier de la Zone d'Avelin contre 0.4 M€ l'année passée sur le projet de Lille République. Les frais généraux d'exploitation sont donc en réalité en baisse de 0.3 M€.
- Les frais de personnel (6.296 k€ contre 6.313 k€ en 2014) sont stables.
- Le poste « Impôts et Taxes » augmente par la constatation de taxes foncières sur les derniers immeubles réceptionnés, taxes foncières qui font l'objet de refacturation aux locataires.
- Le poste « Provisions» concerne essentiellement :
 - La dépréciation du Compte-Courant Finovam chez Inovam pour 0.4 M€ (au titre de la garantie donnée lors de l'apport des participations)
 - La dépréciation des titres Nord Financement pour 0.2 M€
- Le poste « autres charges opérationnelles » comprend les jetons de présences et diverses charges.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel consolidé diminue de 17 % à 8.219k€. Pour rappel, les résultats opérationnels des dernières années :

- 2015 +8.2 M€
- 2014 +9.9 M€
- 2013 +8.5 M€
- 2012 +5.8 M€

RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers s'élèvent à 134 k€ contre 235 k€ en 2014. Les placements moyens terme ont continué de subir des baisses de taux de rémunération. Les charges financières s'élèvent à 3.338 k€ contre 3.703 k€ en 2014. La baisse significative des charges financières est le reflet de la diminution des encours d'emprunts.

RESULTAT

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôt latente sur les justes valeurs immobilières

Le groupe IRD Nord Pas de Calais bénéficie d'une convention intégration fiscale entre la société mère et ses principales filiales. L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

Le résultat des sociétés mises en équivalence concerne les sociétés BATIXIA, 2C INVEST, FINOVAM, EPHIMMO et ADER.

Le résultat net consolidé 2015 s'élève donc à + 3.683 k€ (dont part du Groupe 3.242 k€), contre 4.393 k€ en 2014 (dont part du groupe 3.953 k€). Ce résultat est conforme au budget validé fin 2014.

2 – 2 COMPTES DE BILAN (normes IFRS/IAS)

ACTIF en K€	31/12/2015	31/12/2014
Goodwill	391	766
Autres Immobilisations incorporelles	153	187
Immeubles de placement	140 598	151 387
Autres Immobilisations corporelles	122	213
Titres évalués par mise en équivalence	13 719	12 469
Actifs financiers évalués à la juste valeur	85 921	84 736
Impôts différés actifs	357	440
Autres actifs non courants	4 419	4 889
ACTIF NON COURANT	245 680	255 087
Stock, produits et services en cours	6 051	4 216
Clients et comptes rattachés	3 437	2 457
Autres actifs courants	4 206	4 868
Impôts Courants	108	147
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16 899	16 808
Actifs destinés à être cédés	15 961	-
ACTIF COURANT	46 661	28 497
TOTAL ACTIF	292 341	283 585

PASSIFS en K€	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit	44 275	44 275
Primes d'émission	13 185	13 185
Réserves	28 791	27 090
Résultat	3 242	3 953
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	89 493	88 503
Participations ne donnant pas le contrôle	59 014	52 618
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	441	441
Capitaux Propres	148 949	141 562
Obligations	15 300	15 300
Emprunts long-terme	66 430	72 000
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	1 178	1 813
Provisions non courantes	120	245
Impôts différés passifs	9 830	8 033
Autres passifs non courants	18 811	16 615
Passifs non courants	111 669	114 006
Fournisseurs et comptes rattachés	2 646	1 922
Impôts Courants	217	163
Dettes financières courantes	10 367	12 433
Provisions (courant)	-	-
Autres passifs courants	18 495	13 497
Passifs destinés à être cédés	-	-
Passifs Courants	31 725	28 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	292 341	283 585

ACTIF

Les *Goodwill* (391 k€) concernent en totalité l'activité de Nord Transmission.

Les autres *immobilisations incorporelles* (153 k€) sont principalement constituées de logiciels.

Le poste « *Immeubles de placement* » a diminué de 10.8 M€ (140.598 k€ en 2015 pour 151.387 k€ en 2014).

Ce poste a enregistré au cours de l'exercice les principaux mouvements suivants :

- | | |
|--|----------|
| • Investissements | 4.5 M€ |
| • Transfert d'actifs en « Actifs Destinés à être cédés » | -15.9 M€ |

Les *Actifs financiers évalués à la juste valeur* sont passés de 84.7 M€ à 85.9 M€ sur l'année .Cette variation de +1.2 M€ s'expliquent principalement par les événements suivants :

- | | |
|-------------------|--------------------------------|
| • Investissements | 16.3 M€ (dont 5 m€ non libéré) |
| • Cessions | 12.2 M€ |

Les autres *actifs non courants* concernent l'avance preneur de 3 M€ versée au pool de crédit-bail constitué dans le cadre du refinancement du site de la Cité des Échanges et des travaux d'extension ainsi que les titres de participation non consolidés dont les principaux sont :

- Nord financement
- Oséo/BPI France
- Sofaris

Le poste *stocks* se compose :

- Des fonciers des programmes d'Aménagements
- Du foncier de la zone de Wattrelos

La trésorerie est stable à 16.9 M€.

Le poste « Actifs destinés à être cédés » concernent d'une part un actif immobilier d'entreprise de 14.6 M€ et des logements sous compromis de cession à hauteur de 1.3 M€.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

Les fonds propres consolidés s'établissent à 148.9 M€ (contre 141.6 M€ en 2014) dont part du Groupe 89.5 M€ (soit 30,9 € par action)

L'augmentation de 7.4 M€ des capitaux propres courant 2015 s'analyse essentiellement par les flux suivants :

• Cession de 15% des titres Avenir et Territoires	+4.6 M€
• Résultat Consolidé	+3.7 M€
• Augmentations de Capital	+2.7 M€
• Augmentation du Put sur minoritaire	-1.6 M€
• Dividendes versés	-1.3 M€
• Mise en Equivalence de la structure ADER	-1.0 M€

Les *emprunts et dettes financières (emprunts, crédit-baux, et dettes financières courantes)* ont diminué de 7.6 M€ en raison principalement des facteurs suivants :

Financements immobiliers	+ 3.0 M€
Remboursement par anticipation Compte courant	- 2.0 M€
Remboursements en capital	- 8.7 M€

Les « autres passifs non courants », sont principalement composés de :

•	Libération FCPR Cathay 3	3.5 M€
•	Libération FCPR VIVES 2	1.1 M€
•	Libération FCPR Cap Croissance	0.6 M€
•	Engagements de liquidités	7.6 M€
•	Compte-courant d'associés	3.5 M€
•	Dépôt et Cautionnement	1.3 M€

Le ratio d'endettement au 31/12/15 est de 37.46%. L'endettement du Groupe est par ailleurs pour l'essentiel adossé à des actifs immobiliers loués à des tiers.

Le poste *autres passifs courants* s'élèvent à 18.495 k€ ; il est composé essentiellement :

- | | |
|--|--------|
| • QP de capital non libérés | 3.5 M€ |
| • Dettes fiscales et sociales | 2.0 M€ |
| • Compte courant Prêt participatif/CCI | 2.8 M€ |
| • Avances MEL / Projet Aménagements | 6.9 M€ |
| • Autres dettes | 0.6 M€ |
| • Produits Constatés d'avance | 2.2 M€ |

3 - COMPTES SOCIAUX DE L'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS

3 – 1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	3938	3941
Autres produits d'exploitation	27	18
PRODUITS D'EXPLOITATION	3965	3959
Charges externes	2801	2977
Charges de personnel	1531	1540
Autres charges d'exploitation	110	112
Impôts et taxes	230	242
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	77
RESULTAT D'EXPLOITATION	-774	-990
Produits financiers	3207	1627
Charges financières et provisions	-2837	-1577
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-403	-940
Charges et produits exceptionnels	1591	1131
Impôts sur les résultats	-530	-537
RESULTAT NET	1718	729

Les principales variations du résultat d'exploitation s'expliquent comme suit :

- Le chiffre d'affaires est stable à 3.938 k€.
- Les charges externes baissent de 6% à 2.801 k€.
- Les frais de personnel et les impôts et taxes diminuent de 1%.

La perte d'exploitation de l'IRD (société holding) a été divisée par 2 depuis 2012 :

• 2012	-1.674 k€
• 2013	-1.050 k€
• 2014	- 990 k€
• 2015	- 774 k€

Le résultat financier s'élève à +370 k€ contre un résultat en 2014 de +50 k€. Il se compose des éléments suivants :

• Les produits financiers : (3.208 k€)	
○ Dividendes reçus	2.582 k€
■ BATIXIS	2.133 k€
■ CROISSANCE	410 k€
■ FORELOG	21 k€
■ NORD CREATION	12 k€
■ Divers	6 k€
○ Reprises de provisions sur les titres NORD TRANSMISSION	331 k€
○ Placements	120 k€
○ Intérêts de compte-courant	91 k€
○ Intérêts d'obligations	84 k€
• Les charges financières : (2.837 k€)	
○ Frais financiers/obligations	657 k€

○ Frais financiers / emprunts	551 k€
○ Intérêts de compte-courant	210 k€
○ Provisions sur titres	1.419 k€
▪ RESALLIANCE CONSEILS	678 k€
▪ CATHAY	322 k€
▪ IRDEC	191 k€
▪ NORD FINANCEMENT	174 k€
▪ IDEF	52 k€
▪ Actions Propres	2 k€

Le résultat exceptionnel s'élève à 1.591 k€ (contre 1.131 k€ en 2014) correspond pour l'essentiel :

- Plus-value de cession sur les titres FCPR CATHAY +1.289 K€
- Plus-value de cession sur les titres DEPLY + 221 K€
- Etalement de la plus-value du CBI + 122 K€

Le poste impôt sur les sociétés fait apparaître un profit de 530 k€. Ce profit est constaté dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui stipule que les économies d'impôt générée par les déficits de la société mère sont constatées en produit.

Au final, le résultat net s'élève à 1.1718 K€, supérieur au budget et en nette progression par rapport à 2014 (729 K€).

3 – 2 COMPTES DE BILAN

En milliers d'euros	31.12.2015		31.12.2014	
	Montant brut	Amortis. Prov.	Montant net	Montant net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	596	568	28	53
Immobilisations corporelles	1.528	122	1.406	1.275
Titres de participations	93.133	2.721	90.412	90.333
Autres Immobilisations financières	23.108	496	22.612	21.059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	118.365	3.907	114.458	112.720
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	236		236	219
Autres créances et comptes de régularisation	6.001	63	5.938	5.958
Placements et disponibilités	13.562	88	13.474	10.632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19.799	151	19.648	16.809
Charges à répartir				
TOTAL DE L'ACTIF	138.164	4.059	134.105	129.529

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44.275	44.275
Réserves	22.445	22.694
Report à nouveau	12	38
Résultat	1.718	729
Provisions réglementées	105	100
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68.555	67.836
Provisions pour risques et charges		
DETTES		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	20.963	25.666
Emprunt et dettes financières groupe	32.063	25.955
Fournisseurs et comptes rattachés	271	276
Autres dettes et comptes de régularisation	12.253	9.797
TOTAL DETTES	65.550	61.694
TOTAL DU PASSIF	134.105	129.529

ACTIF

L'actif net immobilisé de 114.458 k€ (contre 112.720 k€ en 2014) est composé pour l'essentiel d'immobilier et de titres de participations.

Les principales variations de l'exercice sur l'actif immobilisé sont les suivantes : (+ 1.8 M€)

- | | |
|--|----------|
| • Souscription FCPR CATHAY 3 | + 5.0 M€ |
| • Remboursement Obligations Convertibles DEPLY | - 2.5 M€ |
| • Provision Titres RESALLIANCE CONSEILS | - 0.7 M€ |

L'actif circulant qui avoisine les 20 M€ est composé essentiellement :

- | | |
|--|---------|
| • Compte-courant avec la filiale Pilaterie | 1.4 M€ |
| • Compte-courant avec le sous-groupe AVENIR ET TERRITOIRES | 2.7 M€ |
| • Trésorerie | 13.5 M€ |
| • Crédit liée à l'intégration fiscale | 1.3 M€ |

PASSIF

Le capital social se compose de 2.903.273 actions d'une valeur nominale de 15,25 € par action.

Les fonds propres ont augmenté de 0.7 M€ :

- | | |
|---------------------|----------|
| • Résultat 2015 | +1.7 M€ |
| • Dividendes versés | - 1.0 M€ |

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » est composé essentiellement de :

- | | |
|-----------------------------------|--------|
| • Titres non libérés CATHAY III : | 4.9 M€ |
|-----------------------------------|--------|

- Titres non libérés Cap Croissance : 1.5 M€
- Titres non libérés VIVES 2 : 1.4 M€
- Titres non libérés GEI : 1.0 M€
- Économie de trésorerie des filiales liée à l'intégration fiscale : 1.0 M€
- Produits constatés d'avance / PV cession CB : 1.2 M€

3 – 3 INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code général des impôts, nous vous précisons, en le tableau ci-après, la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Exercices	Factures à 30 jrs	Factures à 45 jrs	Factures à 60 jrs	Autres	FNP
2015	108 271,36 €	0,00 €	45 358,19 €	3 437,77 €	112 181,55 €
2014	107 117,83 €	0,00 €	73 926,03 €	2 368,46 €	86 795,33 €

3 – 4 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil vous propose d'affecter résultat net comptable de 1 718 092,14 € de la façon suivante :

A la réserve légale (5 %) 85 905,00 €

Qui s'élevait à 3.222.714,89 €

Qui s'élèvera à 3 308 619,89 €

Bénéfice distribuable :

Solde du résultat de l'exercice 1 632 187,14 €

Solde du compte Autres réserves 5 963 905,61 €

Solde du report à nouveau crééditeur 12 007,45 €

Total bénéfice distribuable : 7 608 100,20 €

A la distribution d'un dividende de 1 509 701,96 €

Le solde au compte « Autres Réserves » 6 098 398,24 €

Soit un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 0,52 € par action ayant droit à dividende, les actions détenues en auto détention par la Société étant privées du droit à dividende.

Ce dividende sera mis en paiement le lundi 11 juillet 2016.

Sur la base des 2.903.273 actions composant le capital de la Société et d'un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 0,52 € par action, le montant total des dividendes, le montant des Autres réserves et du report à nouveau s'établiraient comme suit :

Dividendes	1 509 701,96 €
Autres réserves	6 098 398,24 €
Report à nouveau après répartition	0 €

Le montant total des dividendes versés par la Société sera réduit à proportion du nombre d'actions de la Société inscrites au compte de liquidité tenu par la Société de Bourse GILBERT DUPONT avec laquelle la Société a conclu un contrat de liquidité. Le report à nouveau après répartition sera augmenté à due proportion.

La distribution bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France est éligible à l'abattement de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts. Ils sont également soumis aux prélèvements sociaux. Les revenus distribués imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, subissent un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, sont précisée, ci-dessous, les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

Exercice clos le	Dividende	Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques	Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques
31.12.2014	0,35 €	0,35 €	
31.12.2013	0 €	0	
31.12.2012	0 €	0	

3 – 5 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal :

- autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du CGI : le montant des amortissements non déductibles au titre des véhicules de société réintégrés au 31/12/2015 est de 7 429.29 €.

3 – 6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices.

3 – 7 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous précisons, conformément à la loi, que notre Société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement, et qu'à ce titre elle n'a engagé aucune dépense.

4 - PRINCIPAUX RISQUES – POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe exerce son activité dans quatre pôles distincts d'activité : le capital-investissement, l'immobilier professionnel et d'habitation, l'intermédiation et le conseil. Il développait également une activité de cautionnement mutuel, non consolidé.

Ces activités exposent le Groupe à différentes natures de risques : financiers, juridiques, techniques, opérationnels, réglementaires...

4 – 1 Risques liés aux activités du Groupe

4 – 1 – 1 Risques liés à la capacité d'investissement de la Société

Parallèlement, dans le cadre de la gestion de ses actifs et de ses passifs, la direction générale définit les politiques d'investissement et de liquidité du Groupe à l'occasion des exercices budgétaires annuels sur la base de prévisionnels de trésorerie sur 3 ans. Ils tiennent compte des hypothèses de rotation d'actifs. Un comité financier qui se réuni trimestriellement et qui est composé des principaux dirigeants du Groupe, permet de suivre la situation de trésorerie et d'ajuster les objectifs d'investissement.

4 – 1 – 2 Risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal

IRD Nord Pas-de-Calais exerce ses activités dans un environnement réglementé. Des modifications législatives et réglementaires sont susceptibles d'avoir un effet sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société ou des sociétés de son portefeuille.

La Direction juridique du Groupe suit de façon attentive les évolutions réglementaires et assure une veille sur les principales évolutions juridiques en discussion. Une attention toute particulière a été portée en 2015 sur les conséquences de la directive AIFM sur l'organisation des activités d'investissement. Après analyse et réflexion sur ce sujet, la société a engagé un processus demande d'agrément à l'AMF dans la perspective de création d'une SGP (Société de Gestion de Portefeuille) sous la gestion de laquelle seraient placées les sociétés de capital investissement du Groupe.

4 – 1 -3 Risques inhérents à l'activité de Capital-Investissement

L'activité de capital-investissement présente un certain nombre de risques spécifiques et notamment un risque de perte financière de l'investissement réalisé lors de la prise de participations dans une société.

Compte tenu de la stratégie d'investissement du Groupe, consistant dans la prise de participations de type capital-amorçage, capital-risque et capital-développement, ou à l'occasion de reprises d'entreprises, il ne peut être donné de garantie quant à l'évolution des multiples de valorisation, à la réalisation des objectifs d'investissement du Groupe, de cession des participations ou même de retour du capital investi, ou encore contre les pertes résultant d'un investissement réalisé par le Groupe.

La stratégie du Groupe sur le pôle Capital-Investissement a pour objectif la réalisation de plus-values par la cession des participations détenues dans ses portefeuilles et la politique de division des risques des sociétés d'investissement du Groupe dont les interventions unitaires ne dépassent jamais 5% des fonds gérés permet de limiter l'impact des défaillances sur les résultats.

Par ailleurs, les sociétés de Capital-Investissement du Groupe sont agréées par BPI France qui est sollicitée de façon globale dans le cadre de conventions. Dans ce cadre, les interventions peuvent bénéficier d'une garantie des fonds engagés allant de 50 à 70 %. Les évolutions enregistrées des conditions de garantie de BPI France ont conduit à des ajustements dans la politique d'investissement de façon à renforcer la division des risques.

Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations

Le Groupe dispose en interne de professionnels expérimentés dans les opérations de capital-investissement, mais il est, néanmoins, soumis aux risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations dans d'autres sociétés : valorisation de la participation, conditions et modalités de financement de la participation, modification des conditions d'exploitation, contentieux ...

Les opérations font donc, avant engagement, l'objet d'un processus de validation qui s'appuie

- sur les compétences des équipes du Groupe (financières, techniques et juridiques) avec également appel à des experts externes si besoin.
- sur des Pré-comités internes qui se réunissent de façon hebdomadaire, et qui ont pour objectifs de valider et/ou préciser les orientations, voire de contrôler le respect des préconisations des comités d'investissement (audit, plan de financement,...).
- sur des comités d'investissement auxquels sont associés des experts, sollicités ponctuellement sur les opérations, et des chefs d'entreprises, reconnus pour leurs compétences et leur expérience.

Le process de décaissement est encadré par une procédure, qui précise les responsabilités de contrôle des conditions de mise en place des opérations. Les procédures d'étude, de décision et de décaissement s'inscrivent dans une logique de stricte séparation des fonctions.

Risques liés à l'estimation de la valeur des participations du portefeuille du Groupe – Risque de liquidité

Durant leur détention dans les portefeuilles d'IRD Nord Pas-de-Calais, les participations font l'objet d'évaluations semestrielles selon les règles définies dans les procédures de suivi des participations mises en place par la Société.

IRD Nord Pas-de-Calais applique les méthodes de valorisation préconisées par les associations professionnelles du capital-investissement.

L'application de ces méthodes et les valorisations retenues font l'objet d'un audit par les Commissaires aux comptes du Groupe. Des réunions fréquentes ont lieu entre les équipes d'investissement et les dirigeants des sociétés détenues en portefeuille pour évaluer les perspectives d'évolution des participations.

La position d'investisseur minoritaire – bien que prise en compte dans les valorisations retenues et malgré les termes des pactes d'actionnaires qui préservent les intérêts du Groupe – peut être un modérateur de la plus-value et un frein aux négociations de sortie.

Le Groupe, investissant uniquement dans des sociétés non cotées, est soumis au risque spécifique attaché à ce type d'actifs notamment en raison d'un marché moins liquide pour les titres non cotés que pour les titres cotés.

Le retour sur les capitaux investis et la réalisation de plus-values, résultent essentiellement, dans la très grande majorité des cas, de la cession totale ou partielle des participations. Or, la cession d'une participation dans une société non cotée peut être plus ou moins difficile à réaliser et n'intervient généralement que plusieurs années après son acquisition, rendant ainsi plus difficile sa valorisation.

Risques liés à la détention de participations minoritaires

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement et de ses prises de participations le Groupe privilégie le statut d'actionnaire minoritaire et met en place les mesures nécessaires pour protéger ses investissements et notamment prévoir leur liquidité à un horizon déterminé à travers un pacte d'associés prévoyant des engagements de sortie conjointe, clauses de rendez-vous ou de liquidité, date de négociation de sortie.

Cependant, ces mesures ne la prémunissent pas toujours contre les risques de perte de son investissement ou de la valeur de sa participation.

4 – 1 - 4 Risques inhérents à l'activité Immobilière

Risques liés aux acquisitions

La stratégie d'acquisition d'actifs immobiliers ou des sociétés les détenant comporte plusieurs risques susceptibles d'affecter l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe :

- IRD Nord Pas-de-Calais pourrait surestimer le rendement attendu ou le potentiel d'accroissement de valeur des actifs ; toutefois la majorité des investissements immobiliers significatifs du Groupe sont réalisés sur la base d'engagements de location signés sur des durées longues. Les conditions de rendement locatif sont validées par des comités d'investissement, en fonction de la qualité de l'immeuble, de l'emplacement, de la solvabilité du locataire et de la nature du bail.
- les actifs acquis pourraient comporter des défauts cachés ; la présence dans les équipes du pôle immobilier d'ingénieurs du bâtiment, ainsi que l'intervention de la direction juridique du Groupe lors des études de projets, limitent ces risques ;

Les études présentées aux comités d'investissement incluent une analyse du risque locataire, du risque immobilier – sur la base d'une étude technique réalisée par l'équipe d'ingénieurs en bâtiment du Groupe IRD et d'une analyse de la qualité du programme, de son emplacement et de sa capacité à se valoriser – et du potentiel de liquidité à terme.

Risques liés à la construction

Le Groupe confie la construction des immeubles qu'il réalise à des entreprises tierces. L'équipe technique du Groupe assure le suivi technique de la construction, de l'élaboration du permis de construire à la livraison du bien et à sa maintenance.

Risques liés à l'estimation de la valeur des actifs

Le portefeuille d'immeubles du Groupe est évalué semestriellement dans le cadre de l'arrêté des comptes par la méthode du rendement. En outre, de façon régulière, le Groupe fait procéder à des évaluations des principaux immeubles par des experts immobiliers externes au Groupe. Au minimum 2 évaluations indépendantes sont ainsi réalisées chaque année, ce qui permet à la fois de valider les valeurs retenues dans les comptes mais aussi les hypothèses, notamment de rendement, retenues lors des exercices semestriels de valorisation des actifs.

Les valorisations retenues reposent sur plusieurs hypothèses, en particulier le taux de rendement minimum attendu selon le type d'actif, le taux d'occupation et les niveaux des loyers actuels.

Ces modalités de valorisation des actifs immobiliers sont définies dans une note de procédure qui est actualisée régulièrement pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché (immobilier ou financier). La méthodologie retenue et les résultats sont examinés par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs travaux de certification.

Risques d'insolvabilité des locataires et au taux d'occupation des immeubles

La stratégie du Groupe consiste à ne lancer la construction d'un immeuble ou à n'acquérir un bien que lorsqu'un locataire de qualité a été trouvé et un bail signé. Dans ce cadre, l'analyse du risque locataire est un élément déterminant des décisions d'investissement.

Au 31 décembre 2015, les 5 premiers locataires du Groupe (VILOGIA, NORPAC, GSR, CITE DES ECHANGES, EDF) représentent 54,46 % des revenus locatifs générés par les actifs immobiliers d'entreprises du Groupe.

Les investissements les plus significatifs du Groupe sont réalisés sur des immeubles de bureaux avec des locataires de premier plan (NORPAC, VILOGIA, Métropole Européenne de Lille, Entreprises et Cités...), et avec des baux longs qui vont jusqu'à 12 ans fermes.

Le taux de vacances des immeubles du Groupe était de 6.11 % pour l'immobilier d'entreprises et de 10.12 % pour l'immobilier d'habitat au 31 décembre 2015.

L'échelonnement des échéances des baux permet au Groupe d'anticiper les risques et de mettre en place les solutions nécessaires dans l'hypothèse où les locataires ne souhaiteraient pas procéder à leur renouvellement.

Risques liés à la sous-traitance

Le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs mais l'équipe technique du Groupe, constituée d'ingénieurs en bâtiment, a en charge le suivi de ces prestataires. La compétence de ces ingénieurs permet de limiter l'impact de ces risques.

Risques liés aux évolutions réglementaires

Le Groupe est tenu de respecter de nombreuses réglementations contraignantes notamment relatives à la construction, l'entretien et la rénovation des bâtiments, l'hygiène, la sécurité, l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme.

Des normes professionnelles nouvelles, des pratiques validées par les professions, des labels de qualité ou des certifications encadrent certaines activités ou imposent des objectifs techniques non réglementaires demandés par les clients du Groupe (HQE, BBC, LEED, BREEAM, Patrimoine Habitat & Environnement).

Le Groupe a adopté une politique volontariste en matière de qualité de construction, en anticipant en particulier les obligations réglementaires en matière de consommation énergétique. Cette politique volontariste, adoptée pour toutes les opérations de montant significatif, doit permettre de limiter les risques de dévalorisation des actifs, liée à l'entrée de cette nouvelle réglementation.

4 – 2 Risques liés à la Société

4 -2- 1 Risques liés à la dépendance à l’égard du dirigeant et des collaborateurs clés

Dans le cadre de son développement, le Groupe IRD a renforcé, depuis plusieurs années, ses structures de direction.

Son Directeur Général est secondé par un Directeur Général Adjoint, un Directeur Administratif et Financier et un Directeur Juridique. En outre, les différents métiers du Groupe sont dirigés par des professionnels expérimentés. A ce titre, la gouvernance opérationnelle des activités de capital investissement a été renforcée en 2015 avec les nominations de Directeurs Généraux Adjoints chez Croissance Nord pas de Calais et Alliansys-Nord Création.

Le comité de direction qui regroupe les directeurs opérationnels ainsi que les responsables fonctionnels se réunit de façon mensuelle. A cette occasion, sont examinés en particulier l’activité et les résultats des différentes activités du Groupe, le suivi des plans d’actions ainsi que tout sujet à caractère transversal en particulier concernant l’évolution de l’environnement du Groupe.

Cette structuration, les procédures mises en place ainsi que la politique de gestion des ressources humaines et de formation permettent de limiter les risques de dépendance par rapport aux dirigeants et à certains collaborateurs clés.

4 – 2- 2 Risques liés aux faits exceptionnels et litiges

A la connaissance du Groupe, il n’existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou susceptible d’avoir un impact défavorable significatif sur l’activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

4 – 3 Risques de marché

4 – 3 – 1 Risque sur actions et de change

Le Groupe IRD privilégie des placements à garantie certaine en capital.

Aucune opération n'est réalisée dans une devise différente de l'euro, en conséquence le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

4 – 3 -2 Risque de taux

La majorité des financements à taux variable du Groupe a fait l'objet de contrats de couverture de taux sur des durées moyennes de 7 ans. Le risque de taux est donc limité.

Néanmoins, 28% de l'endettement du Groupe est indexé sur les livrets A ou LDD et ne peuvent pas faire l'objet de contrats de couverture de taux. La rémunération de ces emprunts demeure donc soumise aux aléas des marchés. Sur la base de la situation des taux au 31 décembre 2014 et des couvertures en place, une hausse moyenne de 100 points de base des taux d'intérêts aurait un impact sur le résultat net au 31 décembre 2015 de 301 K€.

Par ailleurs, rapporté au patrimoine réévalué, le ratio d'endettement net de la trésorerie est de 43.2 % au 31 décembre 2014 contre 47.5 % au 31 décembre 2013 et 54% au 31 décembre 2012.

4 – 3- 3 Risque de liquidité

La situation de liquidité du Groupe et des différentes sociétés est examinée de façon trimestrielle, sur la base d'un plan de trésorerie annualisé. Cette analyse permet d'ajuster éventuellement la politique et les objectifs d'investissement, en fonction de l'évolution des marchés mais aussi des disponibilités du Groupe. Les principaux crédits dont bénéficie le Groupe sont assortis de dispositions contractuelles relatives au respect de certains ratios financiers ou au cas de changement de contrôle, qui influent sur les conditions de rémunération ou les clauses d'exigibilité anticipée de ces crédits.

Au 31 décembre 2015, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 75.2M€ contre 82.9 M€ à fin 2014 et 89.5 M€ à fin 2013.

Par ailleurs, les échéances de dettes sont de 10.3 M€ en 2016. Les échéances seront financées majoritairement par les loyers perçus, le solde sur fonds propres et les résultats dégagés par l'activité.

Par ailleurs, les engagements du Groupe, tant en Capital-Investissement qu'en Immobilier, comportent généralement des clauses d'obtention de crédits qui lui permettent de se rétracter si les conditions de liquidité sur les marchés se dégradent ou si les financements prévues lors de l'accord ou à la signature d'un protocole ne sont pas respectées.

4 – 3 – 4 Risques de contrepartie financière

Dans le cadre de ses opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, IRD Nord Pas-de-Calais utilise des instruments dérivés.

Le Groupe IRD ne travaille, sur ses opérations de placement ou de couverture, qu'avec des acteurs financiers français de premier rang. Par ailleurs, le comité financier examine trimestriellement la répartition des engagements et des encours (prêts, instruments de couverture, placements) par contrepartie de façon à assurer une division équilibrée des risques.

5 Assurance et couverture des risques

Les contrats d'assurance souscrits par la Société et le Groupe couvrent les risques liés à l'exploitation de la Société et notamment pour leurs immeubles d'exploitation ou de placement (assurances multirisques), de fraude et responsabilité civile.

5 – VARIATION DES PARTICIPATIONS

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice 2015, les participations de la Société ont varié dans les conditions décrites dans l'annexe des comptes.

6 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

6 – 1 DISSOCIATION PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Direction Générale sont dissociées.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration ont été dévolues à Monsieur Gérard MEAUXSOONE, et celles de Directeur Général à Monsieur Marc VERLY. Vous trouverez toutes précisions sur ce sujet dans le Rapport du Président sur le Contrôle Interne et le Gouvernement d'Entreprise.

6 – 2 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

La liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux est reprise en annexe.

6 – 3 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération versée par aux mandataires sociaux, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 correspondant exclusivement au versement des jetons de présence votés par l'Assemblée Générale et dont le montant s'est élevé à 110 000 €. Ils ont été attribués aux administrateurs au prorata de la participation de chaque administrateur aux réunions, un jeton double étant attribué au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général qui détient également un mandat d'administrateur ainsi qu'aux administrateurs indépendants constituant le Comité d'audit.

Administrateur		Présences	Montant brut en €
Gérard MEAUXSOONE	Jetons doubles	4	13 333,33
Marc VERLY	Jetons doubles	4	13 333,33
Jean-Louis BANCEL		0	0,00
Jean HACOT		4	6 666,67
Geneviève VITRE CAHON	1 Jeton double	4	6 666,67
Alice GUILHON		3	5 000,00
Isabelle HOTTEBARE		4	6 666,67
Luc DOUBLET		3	5 000,00
Michel-André PHILIPPE	Jetons doubles	4	13 333,33
CREDIT COOPERATIF		1	1 666,67
UIT NORD		4	6 666,67
GPI - CDE		3	5 000,00
INTER COOP	Non renouvelé 06/15	0	0,00
HUMANIS ARRCO	2 Jetons doubles	2	6 666,67
GIPEL		3	5 000,00
CCI GRAND LILLE		3	5 000,00
RESALLIANCE		2	3 333,33
BTP BANQUE		4	6 666,67
Nombre de participations			110 000,00

Le Directeur Général, Marc VERLY, ne perçoit pas de rémunération au titre de ce mandat.

Il a perçu des jetons de présence de la Société au titre de l'exercice 2015 d'un montant brut de 13 333,33 € (net 12 145,33 €).

Il existe une convention de mise à disposition de Monsieur Marc VERLY, au titre de prestations de montage d'opérations immobilières, liant l'association GSR à la société BATIXIS (pôle immobilier du Groupe IRD) pour un montant de 227 000,00 € H.T. au titre de l'exercice 2015.

Le Directeur Général a perçu des jetons de présence de la société BATIXIS au titre de l'exercice 2015 d'un montant brute de 7.272,73 € (net 6.624,72 €).

Il a procédé, le 05.08.15, à l'acquisition de 213 actions de la société AVENIR ET TERRITOIRES dans le cadre d'une cession par BATIXIS SAS de 31 727 actions à divers investisseurs personnes physiques et holdings familiaux au prix de 178 € par actions.

7 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

7 - 1 Conventions Réglementées

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions. Ils procéderont à la lecture du Rapport Spécial sur les Conventions et Engagements Réglementés qui décrit les nouvelles conventions soumises à autorisation et qui, seules, sont soumises au vote de l'assemblée, ainsi que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces nouvelles conventions et leur exposé des motifs sont repris dans le « Texte des Résolutions Présentées à l'AGO et Exposé des Motifs ».

7 - 2 Conventions entre un Dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

- Voir ci-dessus au 6 – 3 Rémunération des mandataires sociaux.

8 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre de la participation des salariés.

9 - IMPACT SOCIAL - DONNEES SOCIALES – RSE

NOTE METHODOLOGIQUE DE REPORTING DES INFORMATIONS RSE

La démarche de reporting RSE du Groupe IRD Nord Pas-de-Calais se base sur les articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105-2 du Code de commerce et se réfère au Guide méthodologique RSE de mai 2012 du MEDEF. Cette méthodologie de reporting a été appliquée tant sur les données sociales qu'environnementales.

a) Période de reporting

Les informations collectées couvrent la période du 1er janvier de l'année N au 31 décembre de l'année N, sans distinction entre les différentes informations. La remontée de ces informations s'effectue à une fréquence annuelle.

b) Périmètre

Le périmètre de reporting RSE a pour objectif d'être représentatif des activités de la Société. Le périmètre ne comprend que les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale (articles L.233-1 et L233-3 du Code de commerce), ainsi les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont par conséquent exclues du périmètre.

c) Indicateurs de performance

En raison de l'application récente des obligations réglementaires, le Groupe n'a pas encore mis en place une collecte d'indicateurs représentatifs des impacts environnementaux liés à son activité et des risques associés aux enjeux des métiers exercés. A compter de l'exercice 2015, le Groupe engagera la collecte d'indicateurs représentatifs.

d) Consolidation et contrôle interne

Les données quantitatives sont collectées par la Direction Financière. Les informations qualitatives sont collectées de manière centralisée par la Direction Financière et la Direction Juridique. Les données sont contrôlées et validées par la Direction générale.

e) Contrôles externes

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 et son décret d'application du 24 avril 2012, IRD Nord Pas-de-Calais a demandé à partir de l'exercice 2013 à l'un de ses Commissaires aux comptes un rapport comportant une attestation relative à l'établissement des informations devant figurer dans le rapport de gestion et un avis motivé sur la sincérité des informations publiées.

f) Spécificités méthodologiques

Plusieurs indicateurs environnementaux ont été calculés par le biais d'estimations, en tenant compte des effectifs du Groupe et de consommations moyennes issus de sources reconnues :

- La consommation d'eau reportée correspond aux consommations des salariés ainsi qu'à l'usage pour les besoins d'hygiène et de propreté des établissements. La consommation d'eau a été estimée sur la base des "principaux ratios de consommation d'eau" du SMEGREG (2007) soit une consommation de 50 litres par jour et par employé présent pour un établissement tertiaire.

- La consommation de papier a été calculée sur la base d'une consommation moyenne de papier par an et par employée de bureau de 75kg fournie proposée par l'Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire (2010).
- La consommation d'électricité a été estimée sur la base d'un ratio par employé pour le secteur tertiaire. Le ratio choisi est celui de l'Agence européenne de l'environnement, d'environ 6 400 kWh consommé par employé par an (moyenne calculée sur l'année 2007).
- Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées sur la base des consommations d'électricité et du facteur d'émission proposé par le site « Bilans GES » de l'ADEME de 0,082 KgCO2 équivalent Carbone par kWh.

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la société I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS était de 20 salariés (contre 19 au 31 décembre 2014) réparti comme suit :

Répartition des salariés de l'IRD NORD PAS DE CALAIS par catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Total
Cadres	7	3	10
Employés	0	10	10
Total	7	13	20

L'ensemble du personnel est en contrat à durée indéterminée, à l'exception d'une personne en Contrat à Durée Déterminée. Une collaboratrice est en contrat à temps partiel.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, 1 collaboratrice a été recrutée au sein de la société I.R.D. suite à une mutation intra groupe, et 1 collaboratrice a été recrutée dans le cadre d'un Contrat à durée déterminée. Concernant les départs de l'entreprise : 1 départ a concerné une fin de CDD (contrat à durée déterminée pour remplacement de congé maternité et de congé parental). Il est à noter qu'au sein du groupe sont intervenus, en complément de ces chiffres : 1 embauche en contrat à durée indéterminée, 1 embauche en contrat à durée déterminée (contrat de professionnalisation), et concernant les départs, sont intervenus 1 mutation, 3 démissions, 1 fin de contrat à durée déterminée, 2 ruptures conventionnelles et 1 licenciement.

La société IRD NORD PAS DE CALAIS n'a pas été confrontée à des problèmes d'absentéisme au cours de l'année 2015 : 0.11% du temps de travail total soit 35 jours d'absence pour maladie (hors maternité). Au niveau du Groupe, le taux d'absentéisme est de 2.41% du temps de travail total soit 422 jours d'absence pour maladie en 2015.

Au niveau de la société IRD NORD PAS DE CALAIS, les charges de personnel de l'exercice 2015 se sont élevées à 1 529 k€ (contre 1 540 k€ en 2014), dont 1 017 k€ au titre des rémunérations brutes (contre 1 009 k€ en 2014) et 512 k€ au titre des charges sociales (contre 531 k€ en 2014).

Au niveau du Groupe, les charges de personnel de l'exercice 2015 se sont élevées à 6 296 k€ (contre 6 313 k€ en 2014), dont 4 368 k€ au titre des rémunérations brutes (contre 4 344 k€ en 2014) et 1 928 k€ au titre des charges sociales (contre 1 969 k€ en 2014).

L'effectif salarié du Groupe selon le périmètre de consolidation s'établit désormais à 65 personnes réparties comme suit :

Répartition du nombre de salarié par activité	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Pôle Immobilier	11	12	14	16
Pôle Capital Investissement	14	14	16	16
Pôle Intermédiation	5	4	4	5
Pôle Conseil	15	20	24	28
Activités transversales (Direction Générale, Direction Financière, Direction Juridique, Communication, Ressources Humaines)	20	19	20	18
Total	65	69	78	83

Répartition du nombre de salariés du Groupe par catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Total
Cadres	40 %	17 %	57 %
Employés	3 %	40 %	43 %
Total	43 %	57 %	100 %

L'ensemble des collaborateurs sont réunis sur le site de Marcq-en-Barœul depuis le mois de février 2015.

L'âge moyen des collaborateurs est de 41.2 ans, pour une ancienneté moyenne de 10.41 ans. Les salariés de plus de 50 ans représentent 24.62 % de l'effectif.

Les élections des délégués du personnel ont été organisées en décembre 2015 et se sont soldées par un PV de carence, en l'absence de candidat.

En 2014, l'accord d'intéressement mis en place dans l'entreprise en 2005 a été renouvelé. Aucun autre accord n'a été signé.

L'accord d'intéressement ne concerne qu'une partie des effectifs (50 personnes au 31 décembre 2015 sur les 65 employés du Groupe), les salariés du Pôle Conseil n'en bénéficiant pas.

L'intéressement est basé pour une première partie sur un critère de résultat exprimé par le cumul des résultats nets des entités signataires de l'accord, indicateur de progrès significatif de la bonne activité et des bons résultats du Groupe, et pour une seconde partie sur des critères opérationnels, en lien avec les budgets définis annuellement pour cinq pôles du Groupe : la gestion locative d'habitat, l'immobilier d'entreprise, le capital investissement, le conseil en transmission d'entreprises et caution mutuelle.

Les collaborateurs ont la possibilité de verser cet intéressement sur un Plan d'Epargne Entreprise, pour lequel un accord a été conclu en 2005, et de bénéficier d'un abondement égal à 50% des sommes versées, plafonné à 2 300€.

L'ensemble des salariés du Groupe est régi par les mêmes textes et conventions, en ce qui concerne les embauches, offres d'emploi, sanctions disciplinaires ou licenciements. Par ailleurs, les salariés bénéficient de régimes de prévoyance et de complémentaire santé, quel que soit leur statut.

Un entretien annuel est organisé chaque fin d'année pour l'ensemble des collaborateurs. A cette occasion, le bilan de l'activité est réalisé et les besoins de formation sont évoqués.

Les salariés sont sensibilisés dans le cadre de la formation professionnelle continue aux régimes existants (Droit Individuel à la Formation – DIF et maintenant au Compte Personnel de Formation - CPF).

L'entretien professionnel a été mis en place, conformément à la loi du 7 mars 2014 sur la formation professionnelle. En 2015, deux collaboratrices en retour de congé maternité et congé parental en ont bénéficié. Les entretiens professionnels ont été déployés pour l'ensemble des collaborateurs début 2016.

Bilan de la formation	2015	2014
IRD NORD PAS DE CALAIS		
Nombre de salariés formés dans l'année	7/20 soit 35%	13/19 soit 68%
Nombre d'heures de formation	152h	245h
Budget formation	7 110€	10 536€
Groupe (hors Pole Conseil)		
Nombre de salariés formés dans l'année	22/50 soit 44%	23/49 soit 47%
Nombre d'heures de formation	558h	1034h
Budget formation	24 927€	60 522€

Cette forte baisse du nombre d'heures de formation et du budget, au niveau du groupe, est due en partie à une formation certifiante de 600 h (CPA) effectuée en 2014.

La société n'a pas engagé à ce jour de mesures spécifiques concernant l'intégration de travailleurs handicapés, la lutte contre les discriminations ou l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cependant la société a mis en place différentes actions afin d'augmenter la qualité de vie de ses salariés : conciergerie d'entreprise, réservation de berceaux au sein d'une crèche interentreprises, notamment.

Un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors a été signé en janvier 2010 prévoyant notamment de mettre l'accent sur l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, le développement des compétences et des qualifications, l'accès à la formation, l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite. Il a expiré au 31 décembre 2012. La loi du 1^{er} mars 2013 portant création du contrat de génération prévoit un dispositif se substituant aux accords et plans d'action de la loi du 17 décembre 2008, auquel l'IRD NORD PAS DE CALAIS n'est pas soumis.

Les conditions de santé et de sécurité au travail font l'objet d'une étude actualisée annuellement dans le document unique de gestion des risques. Aucun accord spécifique en matière de santé et sécurité au travail n'a été signé.

L'entreprise met en place annuellement une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière.

Des salariés ont également bénéficié de formations aux règles de sécurité, notamment en cas d'incendie, conformément à la réglementation.

Aucun accident de travail, ni de maladie professionnelle, n'ont été déclarés en 2015.

L'activité de l'IRD NORD PAS DE CALAIS se limitant au territoire de la Communauté Européenne, cela implique notamment le respect des stipulations en matière de liberté d'association et du droit de négociation collective, d'absence de discriminations en matière d'emploi et de profession, d'absence de travail forcé ou obligatoire et de travail des enfants.

10 - DONNEES ENVIRONNEMENTALES – RSE

Informations environnementales		2014	2015
Politique générale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	<p>Les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement du groupe IRD s'illustrent essentiellement au sein des activités immobilières du groupe. Les filiales BATIXIS ou AVENIR & TERRITOIRES investissent principalement dans les projets immobiliers à forte valeur environnementale exemple</p> <p>EURALLIANCE, RT2000 – DPE B-C</p> <p>siège social de VILOGIA RT2005 – DPE B (passage de D à B réalisé grâce à 650k€ d'investissement)</p> <p>siège social de BOUYGUES nord : 1er immeuble de bureaux BBC RT 2005 construit au nord de PARIS</p> <p>siège social de SPIE : construction lancée en 2013 RT 2012, réceptionné le 9/05/2014</p> <p>siège social d'EIFFAGE : construction lancée en 2013 BBC RT 2005, réceptionné le 9/10/2014</p> <p>TOUR EURAVENIR : BBC RT 2005</p>	<p>Siège social régional de KPMG : construction lancée</p>

Pollution et gestion des déchets	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement		en RT 2012 pour une livraison 2017
			Signature d'un BAIL et d'un CPI pour la construction du futur siège social de MOVITEX - RT2012 - TERNEO - RECEPTION DU BATIMENT 09/2017
			Signature d'un BAIL et d'un CPI pour la construction du futur siège social de KILOUTOU - RT2012 - TERNEO - RECEPTION DU BATIMENT 08/2017
		Sensibilisation sur les niveaux de l'éclairage des bureaux, interdiction des lampes halogène ou des cafetières dans les bureaux par exemple	
		L'activité du groupe IRD, dite "tertiaire" n'entraîne pas de risque environnemental ou de pollutions majeures. Sur le thème " trajet domicile-travail" des salariés, impactant l'environnement, le groupe IRD a remporté le challenge interentreprises du parc de la Haute Borne en 2010 lancement de la démarche RSE sur le campus Entreprises & Cités (propriété d'IRD)	
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement est nul.	
	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Le groupe IRD ayant une activité de conseil, de gestion immobilière et de capital investissement, son activité n'a pas d'impact sur l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement. Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues de respecter la réglementation en matière de rejets dans l'air, l'eau et le sol.	
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Le Groupe IRD n'a pas d'activité impliquant une action dans ce domaine	
	Les mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets	un tri sélectif des déchets est mis en œuvre (papiers / plastics / matériel informatique) dans la cadre de partenariat avec la société ELISE et dans le respect des règles de tri communautaire LMCU	
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de	Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues d'éviter toute nuisance à l'égard du voisinage et des tiers (émission de poussières, de	

	pollution spécifique à une activité	fumées, de gaz d'échappement, d'odeurs, production de vibrations, de bruits, passages répétés d'engins ou de matériels). Elles respectent les dispositions légales en matière de recyclage et traitement des déchets.
Utilisation durable des ressources	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Le groupe n'a pas engagé de collecte des consommations d'eau au niveau de son siège. En raison d'une utilisation d'eau uniquement sanitaire, il n'existe pas de contraintes locales en matière d'approvisionnement. La consommation d'eau estimée pour l'exercice 2015 pour l'ensemble du Groupe s'élève à 819 m ³ . Mais : suivi des consommations mis en œuvre par bâtiment mise en œuvre de réducteurs de débit sur la CDE
	La consommation de matières premières les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Le groupe n'a pas engagé de collecte des consommations de papier au niveau de son siège, mais mise en œuvre d'un « comptage » des consommations en papier, et suppression des éditions des dossiers comité en version papier (300 comités par an). La consommation de papier estimée pour l'exercice 2015 pour l'ensemble du Groupe s'élève à 4875 kg.
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Le groupe n'a pas engagé de collecte des consommations d'énergie au niveau de son siège. La consommation d'électricité estimée pour l'exercice 2015 pour l'ensemble du Groupe s'élève à 416 000 kWh. Les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement du groupe s'illustrent essentiellement au sein des activités immobilières. Les investissements sont principalement réalisés dans les projets à forte valeur environnementale. Plusieurs projets immobiliers ont recours à des équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable : pompes à chaleur installée dans les projets EES, Cité Haute Borne, Ephimmo, Euralliance, Tour Euravenir, Marquette, Avelin, système de chauffage au niveau de l'immeuble Norpac. Cf 1er paragraphe
	L'utilisation des sols	Dans les projets d'aménagement de parcs d'activité de la Croisette, d'Herlies ou de la Pilaterie, réalisation d'études d'impacts, de diagnostiques loi sur l'eau, et réalisation de l'ensemble des analyses nécessaires à la bonne prise en compte des paramètres environnementaux dans la réalisation des projets
Changement climatique	Les rejets de gaz à effet de serre	Le groupe n'ayant pas engagé de collecte des consommations d'énergie, il n'a pas calculé les émissions de gaz à effet de serre associées. Cependant, les émissions de CO ₂ pour l'exercice 2015 pour l'ensemble du Groupe, calculées sur la base de l'estimation des consommations d'électricité, s'élèvent à 34 t CO ₂ . Sur le thème " trajet domicile-travail" des salariés impactant l'environnement, le groupe IRD a remporté le challenge interentreprises du parc de la Haute Borne en 2010
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	En raison de son activité de services et de la localisation dans le Nord de la France de l'ensemble des projets gérés ou financés par le groupe, aucun risque associé au changement climatique n'a été identifié.
Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Le Groupe procède à un entretien différencié des espaces verts dans ses parcs d'activité, mise en œuvre de flore indigène dans les projets d'espaces verts. Des ruches sont installées dans pôles ERE PARK et le campus d'Entreprises et Cités.

Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable		2014	2015
Impact territorial, économique et social		6 opérations en transmission d'entreprises représentant 346 emplois et 24 M€ de CA HT pérennisés.	10 opérations de transmission d'entreprises 514 emplois et 45,9 Me de CAHT pérennisés
	Sur les populations riveraines ou locales	Dans le cadre de notre activité de capital investissement, nous nous engageons particulièrement auprès des jeunes dirigeants qui souhaitent valoriser aussi bien la gastronomie, que les hommes, les savoir-faire, les lieux, la culture et les traditions nordistes. En les accompagnants dans leurs projets, nous contribuons à l'image de la région et de ses habitants. Dans ce registre, nous avons accompagnés entre-autres : Florent Ladeyn, Romain Olivier et Charles Lepers.	Le groupe IRD s'implique au quotidien sur une démarche RSE initiée par le Campus d'Entreprises et Cités, qui s'articule autour : la mobilité notamment dans le covoiturage et l'utilisation des transports en commun, les achats responsables et les « Eco » gestes en permettant par exemple le travail de jour pour les salariés de la société de nettoyages et le Bien-Vivre Ensemble : mécénat de compétences des salariés envers des associations externes, des rencontres sportives et la connaissance des autres.
Relations avec les parties prenantes*	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	<p>Le partenariat Skema pour accompagner le développement des PME à l'internationale se poursuit avec le soutien de Business France, à travers 2 actions : le challenge VIE et les études de marchés à l'internationale.</p> <p>Un nouveau partenariat avec Centrale Lille va démarrer pour développer l'innovation et les marques propres de nos PME.</p> <p>Le partenariat avec le Centre des Jeunes Dirigeants de Lille Métropole, qui rassemble plus de 700 jeunes décideurs, a été reconduit, pour apporter des moyens à</p>	<p><u>Ecole</u> : Pour connecter les jeunes talents et les PME des territoires, nous poursuivons le partenariat Skema pour accompagner le développement des PME à l'internationale, à travers le programme « Managing an export Project », avec la réalisation d'études de marchés à l'internationale pour les PME.</p> <p>Pour développer la recherche, l'innovation, le développement de projets des PME et ETI régionales, un partenariat a été lancé au deuxième semestre 2015 avec l'école Centrale Lille. Il vise à assurer un échange d'informations et des contacts entre les entreprises ayant des projets de développement ou des offres de formation ou d'emploi et les étudiants issus de</p>

		<p>l'association, la connaissance et l'accompagnement de nos outils.</p>	<p>cette école.</p> <p><u>Associations professionnels</u> : le Centre des Jeunes Dirigeants de Lille Métropole, qui rassemble plus de 700 jeunes décideurs et les Femmes Chefs d'entreprises pour apporter des moyens, la connaissance et l'accompagnement de nos outils.</p> <p><u>Associations sportives</u> : Pour rapprocher le monde de l'entreprise et du sport, et par ce biais contribuer au rayonnement de notre région, le groupe IRD soutient financièrement les clubs de rugby (LMR), de basket (ESBVA) et de hand ball (LM-HBCV).</p> <p><u>Association d'insertion</u> : mise à disposition gracieuse d'un local pour l'antenne de Lille de La Cravate Solidaire.</p>
	Les actions de partenariat ou de mécénat	Les actions entreprises se sont poursuivies.	
Sous-traitance et fournisseurs	<p>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</p> <p>L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</p>	<p>Groupe tertiaire et immobilier, les principaux fournisseurs sont les groupes BOUYGUES, EIFFAGE et VINCI qui intègre au cœur même de leurs opérations de construction une politique forte tournée vers les enjeux sociaux et environnementaux (ex label "Drapeau Bleu" chez BOUYGUES)</p>	<p>Le groupe IRD ne fait pas appel à des sous-traitants mais à des fournisseurs dans les domaines de la prestation intellectuelle, de la construction, de l'ingénierie.</p>
Loyauté des pratiques	<p>Les actions engagées pour prévenir la corruption</p> <p>Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</p>	<p>Le groupe respecte les dispositions légale en matière de lutte contre la corruption et notamment le dispositif TRACFIN</p> <p>Toutes nos décisions d'investissement sont prises en comité d'engagement qui veille à la loyauté et réputation du groupe</p> <p>appel d'offre ou mise en concurrence systématique pour l'ensemble de nos commandes de prestations</p> <p>Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues de respecter la réglementation en matière d'accessibilité et de sécurité des personnes utilisatrices des bâtiments et espaces aménagés.</p> <p>Mais contrôle de la qualité de l'air et de nos installations pour la protection de la santé de nos salariés</p>	
Autres	Les actions engagées en faveur des droits de l'homme	En raison de l'activité du groupe en France uniquement, les risques associés au non-respect des droits de l'homme apparaissent limités.	

* Les parties prenantes visées par le décret sont les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

11 - PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET CONTRAT DE LIQUIDITE

11 – 1 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

L'Assemblée Générale du 24 juin 2015 avait autorisé le Conseil, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce relatifs aux rachats en Bourse par la Société de ses propres actions et pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui serait appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 24 juin 2015, à opérer des rachats en Bourse, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminerait, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pouvaient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action IRD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.

Ces achats d'actions pouvaient être opérés par tous moyens y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pouvaient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société n'entendait pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat était fixé à 35 € par action et le prix minimum de vente pour une action de 10 €. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué devait être ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération était ainsi fixé à 10.161.445 €.

Au 31 décembre 2015, la Société n'avait mis en œuvre ce programme que dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité repris ci-dessous.

Nous vous demanderons par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, de bien vouloir autoriser le nouveau programme de rachat d'actions de la Société répondant à des conditions et objectifs identiques à ceux qui président au programme en cours.

L'autorisation sera valable pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 22 juin 2016.

11 – 2 CONTRAT DE LIQUIDITE

La Société a signé une convention avec la société de bourse GILBERT DUPONT, à partir du 8 février 2007 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, par lequel elle a confié à cette société la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la déontologie de l'AFEI devenue l'AMAFI.

Historique des mouvements sur le contrat de liquidité

- En date du 27 mai 2010 les administrateurs ont autorisé le Directeur Général à procéder à un versement complémentaire d'un montant de 300 000 €, qui pourra être libéré par tranches successives de 100 000 €, à l'effet de confier à la société de bourse GILBERT DUPONT les liquidités nécessaires au bon fonctionnement du contrat de liquidité.
- Un premier versement de 100 000 €, tiré sur ladite autorisation a été autorisé par le Conseil d'administration le 17 mai 2011.
- Aucun versement n'a été complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice 2012.
- Un versement complémentaire a été effectué en date du 24 septembre 2013 pour un montant de 20 000,00 €.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2014 et 2015.

Nombre initial de titres au 31.12.14		36 212 soit 1,25 % du capital	
Année 2015	Quantité	CMP	Montant total
Achats	10 849	13,5096	146 566,11 €
Ventes	9 989	13,5696	135 546,98 €

Soldes du contrat de liquidité au 31 décembre 2015 :

- solde titres : 37 072 actions
- pourcentage d'auto détention * 1,28 %
- cours : 13,01 €
- valorisation titres : 482 306,72 €
- solde espèces au 31.12.15 : 88 205,22 €
- TOTAL : 570 511,94 €

* le capital de la société étant divisé en 2 903 273 actions.

La rémunération de l'Animateur est de 15 000 € H.T. par an.

12 - INFORMATIONS BOURSIERES

- cours 2015 au plus haut : 13,82 €
- cours 2015 au plus bas : 12,98 €
- cours au 31.12.15 : 13,01 €

Cours moyen par action :

2011	2012	2013	2014	2015
15,87	15,33	14,20	13,74	13,46

Valeur actif net par action :

2011	2012	2013	2014	2015
23,77 €	23,54	23,10 €	23,37 €	23,61

Dividende par action distribué au titre des exercices clos au :

31.12.2011	2012	2013	2014	2015*
0,15 €	0	0	0,35 €	0,52 €*

* Proposition de distribution

13 - OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous informons des opérations portées à notre connaissance et intervenues au cours de l'exercice 2015 :

- Cession le 10.03.15 par le CEF (Comité d'Entraide Familiale) au GPI-CITE DES ENTREPRISES de 14 500 actions IRD (0,49 % du capital), à leur valeur nominale.
- Cession le 10.03.15 par le CEF (Comité d'Entraide Familiale) à RESALLIANCE SA de 15 907 actions IRD (0,55 % du capital), à leur valeur nominale.

14 - ETAT DE L'ACTIONNARIAT AU 31.12.15

Nous vous informons de l'état de l'actionnariat de la Société détenant plus de 5 % du capital social.

Actionnaires détenant + de 5 % du capital	Au 31.12.2015	Actions
RESALLIANCE SA	26,19 %	760 351
GPI – CITE DES ENTREPRISES	19,99 %	580 617
CREDIT COOPERATIF	17,38 %	504 555
GIPEL	12,18 %	353 592
UIT NORD	6,91 %	200 644
HUMANIS - ARRCO	5,86 %	170 000
AIFP	5,66 %	164 418

Nombre d'actions total : 2 903 273

15 - JETONS DE PRESENCE

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration en rémunération de ses activités pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence à 110 000,00 €.

16 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous vous renvoyons au Chapitre GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE du Rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.

17 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Aucun mandat n'est à terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

18 – MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats d'AEQUITAS, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Benoit VANDERSCHELDEN, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, votre Conseil d'administration, vous propose de procéder comme suit :

- Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire d'AEQUITAS Audit 9 rue Delesalle P.A. du Pré Catelan 59110 La Madeleine, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Nomination de Monsieur Arnaud DHAUSSY, Commissaire aux comptes, Résidence les Bergeronnettes, 8 allée des Bergeronnettes, 59494 AUBRY DU HAINAUT , en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2022, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DE LA COMPETENCE DE L'AGE

19 - AUTORISATION DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PEE

Nous vous rappelons que les dispositions des L. 225-129-6 alinéa 2 et L 225-138-1 du Code de commerce prévoient la réunion périodique d'une Assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les titres détenus par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital.

La participation des salariés étant inférieure au seuil légal, nous vous proposons donc de déléguer au Conseil d'Administration tous pouvoirs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, afin qu'il procède, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés de la Société d'un montant maximum de 1.300.000 €.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de la décision de l'Assemblée.

Le prix de souscription des titres sera fixé conformément aux dispositions l'article L. 3332-19 du Code du travail.

Le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-avant, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

Vous entendrez également la lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes qui vous donneront leur avis sur la suppression du droit préférentiel de souscription, les modalités de fixation du prix d'émission et le montant de celui-ci, sur l'incidence de l'émission proposée sur la situation du sociétaire par rapport aux capitaux propres, ainsi que sur la sincérité des informations tirées des comptes de la Société sur lesquels il donne son avis.

Ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale, mais nous pensons que cette augmentation de capital réservée aux salariés n'est pas opportune pour notre Société.

Nous vous précisons qu'en cas de refus d'adoption de ce projet de résolution par l'Assemblée Générale, ladite Assemblée devra statuer tous les trois ans sur une telle augmentation de capital, et ce tant que les titres détenus par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital.

20 – MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE

Votre conseil d'administration vous propose de simplifier la dénomination de la Société et de la mettre en adéquation avec l'usage qui veut qu'elle soit communément dénommée « **Groupe IRD** ». Il conviendra de modifier comme suit l'article 2 des statuts :

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions recueillent votre approbation et que vous acceptiez de donner aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général de la Société, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social et consolidé 2015, sur lesquels vous devez vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous invite, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil d'administration, et des rapports de vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à MARCQ-EN-BAROEUL

Le 20 avril 2016

Le Conseil d'administration

*Institut Régional de Développement
de la Région Nord Pas de Calais*

I.R.D. Nord Pas de Calais

Société anonyme au capital de 44 274 913,25 EUROS

Siège social : 40, rue Eugène Jacquet

59700 MARCQ-EN-BAROEUL

456 504 877 RCS Lille METROPOLE

*LISTE DES MANDATS
DETENUS AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2015*

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.1	Monsieur Gérard MEAUXSOONE
	Né le : 18 juin 1954
	à LILLE (59)
	Domicilié Vagevuurststraat 67
	8930 REKKEM (Belgique)

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A DEPUIS LE 17 DECEMBRE 2014

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A DEPUIS LE

25 JUIN 2014

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Président :

- Conseil d'Administration de l'RD NORD PAS DE CALAIS S.A depuis le 17 décembre 2014
- MEO-FICHAUX SAS

Administrateur :

- IRD NORD PAS DE CALAIS S.A depuis le 25 juin 2014
- VILOGIA SA

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.2 **Monsieur Marc VERLY**
Né le : 07 avril 1951 à LA GORGUE (59)
Domicilié : 290, rue des Fusillés
59650 – VILLENEUVE D'ASCQ

DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

Vice-président et membre du Conseil de Surveillance de :

- NORD FINANCEMENT SA

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- IRD NORD PAS-DE-CALAIS SA
- GRAND HAINAUT EXPANSION SA (Ancienne dénomination – SAMBRE AVESNOIS EXPANSION)
- RESALLIANCE CONSEIL SA
- RESALLIANCE SA
- BANQUE POPULAIRE DU NORD (SA COOPERATIVE)

Président et membre du Conseil d'Administration de :

- AVENIR ET TERRITOIRES SA

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Directeur Général de :

- INSTITUT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION NORD PAS DE CALAIS SA
- AVENIR ET TERRITOIRES SA

AUTRES MANDATS

AU SEIN DU GROUPE IRD NORD PAS-DE-CALAIS

❖ MANDATS DE DIRECTION AU SEIN DU GROUPE IRD NORD PAS-DE-CALAIS

Président de SAS de :

- A&T COMMERCES
- ALLIANSYS – NORD CREATION
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HALLUIN
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES
- ARTOIS EXPANSION
- BATIXIS et représentant de BATIXIS au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI,
- CONSTRUIRE DEMAIN
- COTE D'OPALE EXPANSION
- CROISETTE en qualité de représentant d'AMENAGEMENT ET TERRITOIRES
- CROISSANCE NORD – PAS-DE-CALAIS
- DES DEUX PONTS en qualité de représentant de BATIXIS
- EPARGNANCE
- FONCIERE DE LA PILATERIE
- FORELOG
- NORD TRANSMISSION

Gérant de :

- Représentant d'A&T COMMERCES SAS au titre de la Gérance de sa filiale sous forme de SCI
- Représentant d'AVENIR ET TERRITOIRES SA au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- Représentant de BATIXIS SAS au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- IMMOBILIERE ET TERRITOIRES – SARL à Associé Unique
- SCI DU 36

- SCI LES MILLEPERTUIS II
- SOCIETE DE LA VIGNE – SARL

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE AU SEIN DU GROUPE IRD NORD PAS-DE-CALAIS**

Administrateur de :

- A&T COMMERCES SAS
- ALLIANSYS – NORD CREATION SAS
- BATIXIS SAS
- CONSTRUIRE DEMAIN SAS
- COTE D'OPALE EXPANSION SAS
- CROISSANCE NORD – PAS-DE-CALAIS SAS
- FORELOG SAS
- GRAND LILLE EXPANSION SAS, ayant pour ancienne dénomination FLANDRE EXPANSION
- IDEF SAS
- INOVAM SAS en qualité de représentant permanent de CROISSANCE NORD PAS-DE-CALAIS

Membre du Conseil de Surveillance de :

- FINOVAM SAS en qualité de représentant permanent de CROISSANCE NORD PAS-DE-CALAIS
- MAP HOLDING SASU jusqu'au 31 décembre 2015

HORS GROUPE IRD NORD PAS-DE-CALAIS

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- SERGIC INVEST SAS

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.3 **Monsieur Jean-Louis BANCEL**

Né le : 20 janvier 1955
à NEUILLY SUR SEINE (92)
Domicilié 16 rue de la Glacière
75013 PARIS

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Président :

- Conseil d'Administration du CREDIT COOPERATIF S.A.
- Conseil de Surveillance de BTP BANQUE S.A
- MUTUELLE CENTRALE DES FINANCES
- Conseil de Surveillance d'ESFIN GESTION SA
- ASSOCIATION INTERNATIONALE DES BANQUES COOPERATIVES (Association Internationale)

Membre du Conseil d'administration :

- COMPAGNIE EUROPEENNE DE CAUTIONS ET DE GARANTIES SA
- ECOFI INVESTISSEMENTS SA (Représentant Permanent d'INTERCOOP)
- I.R.D NORD PAS DE CALAIS SA
- OFFICE DE COORDINATION BANCAIRE ET FINANCIERE (Association)
- COOP FR (Association)
- EURECOS (International)
- ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE (Association Internationale)
- FONDATION INTERNATIONALE DU HANDICAP (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- Finance Innovation
- Fondation Université Paris Ouest

Liste des mandats au 31/12/2015

1.1.4

Madame Valérie SEVENNEC

Née le : 15 novembre 1964
à CAEN (14)

Domiciliée : 9 C rue de la Voie Poissonnière
78400 CHATOU

Représentant permanent d'INTER-COOP au sein du Conseil d'Administration de l'IRD NORD PAS DE CALAIS SA depuis le 16 juin 2014, le mandat d'Administrateur d'INTER-COOP n'ayant pas été renouvelé lors de l'AGMOE du 24 juin 2015

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Représentant Permanent de :

- CREDIT COOPERATIF au sein du Conseil de Surveillance de SOMUDIMEC – Société Coopérative Anonyme à capital variable
- INTER-COOP au sein du Conseil d'administration de BTP CAPITAL INVESTISSEMENTS – SA
- CREDIT COOPERATIF au sein du Conseil d'administration de CMGM – Société de Caution Mutuelle à capital variable
- INTER-COOP au sein du Conseil d'Administration de l'IRD NORD PAS DE CALAIS – SA depuis le 16 juin 2014, le mandat d'administrateur d'INTER-COOP n'ayant pas été renouvelé lors de l'AGMOE du 24 juin 2015
- CREDIT COOPERATIF au sein du Conseil d'Administration de BATILEASE – SA

Liste des mandats au 31/12/2015

1.1.5	Monsieur Jean HACOT Né le : 29 janvier 1948 à ARMENTIERES (59) Domicilié : 10 rue des Soupirs 59280 ARMENTIERES
-------	--

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

MANDATS ET FONCTIONS :

Président :

- SAS FINANCIERE TEXTILE
- SCI MERMOZ
- SA HACOT ET Cie
- SAS FINACOT

Administrateur de :

- SAS NYDEL DISTRIBUTION

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.6 Madame Geneviève VITRE-CAHON

Née le : 13 juin 1964
à CARHAIX-PLOGUER (29)
Domiciliée : 12 rue de Thionville

1.1.6.1.1.1

59000 LILLE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Membre du Comité de Surveillance de :

- MAP HOLDING SAS jusqu'au 31 décembre 2015

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.7

Madame Alice GUILHON LANFRANCHI

Née le : 30 mai 1967

à NICE (06)

Domiciliée : Villa Malice
235 chemin de Saquier
06 NICE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

NEANT

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.8

Madame Isabelle HOTTEBART-DEGRAVE

Née le :

28 juillet 1959

à ROUBAIX (59)

Domiciliée : 61 avenue du Plat Pays

1.1.8.1.1.1.1

59910 BONDUES

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

- Gérante IDH PERFORM
- Présidente Femmes Chefs d'Entreprise Grand LILLE
- Membre CA Medef Lille Métropole
- Conseiller technique CCI Grand Lille
- Conseiller Collège 1 CESER Nord Pas de Calais

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.9 Monsieur Luc DOUBLET 1.1.9.1.1.1 Né le : 05 décembre 1946
| à LILLE (59)

Domicilié 40, rue des Récollets
7500 Tournai (Belgique)

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS

Administrateur :

- IRD NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Président du Conseil de Surveillance de :

- ## ➤ DOUBLET SAS

Représentant Permanent de :

- SOFINACTION au conseil d'administration de BANQUE SCALBERT DUPONT
 - L'IRD NORD PAS DE CALAIS au sein du conseil d'administration de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS

Président de :

- LILLE'S AGENCY (APIM) – Association
 - Centre Chorégraphique national de Roubaix
 - l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lille
 - Bureau régional des congrès
 - Fonds Régional d'art contemporain de Picardie

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.10 Monsieur Michel-André PHILIPPE

1.1.11 Né le : 25 février 1944

à SAINT ELOY LES MINES (63)

Domicilié 43 rue Patou

59000 LILLE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IRD NORD PAS DE CALAIS

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Président de :

- Association « EMPLOI ET HANDICAP Grand Lille »
- APFETH
- HANDIEXPERH

Administrateur de :

- IRD NORD PAS DE CALAIS S.A.
- FORELOG SAS (Représentant Permanent de l'IRD NORD PAS-DE-CALAIS) jusqu'au 20 avril 2015
- Emploi et Handicap Grand Lille
- HANDIEXPERH
- APFETH

Membre du Conseil de Surveillance de :

- NORD FINANCEMENT SA (Représentant Permanent de l'IRD NORD PAS-DE-CALAIS) à compter du 5 Octobre 2011

Mandats divers :

- Membre du Comité Permanent de l'Emploi des Travailleurs Handicapés au MEDEF National
- Administrateur responsable de la problématique Travailleurs handicapés au MEDEF NORD PAS-DE-CALAIS
- Administrateur CHEOPS (Conseil national Handicap Emploi des Organismes de Placement Spécialisés), membre du bureau et Président de la commission Employeurs
- Président CHEOPS Nord Pas de Calais

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.12

Monsieur Patrick FELLOUS

Né le : 22 août 1958 à TUNIS (TUNISIE)
Domicilié : 27 bis Allée du Lac Inférieur
78110 LE VESINET

REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

1.1.12.1.1.1 Membre du Conseil d'Administration de :

- IRD NORD PAS-DE-CALAIS - SA (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF) BATILEASE - SA (Représentant Permanent d'INTERCOOP)
- ECOFI INVEST - SA (Représentant Permanent de L'UNION CENTRALE DU CREDIT COOPERATIF)
- IDES - SA (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- INTERCOOP - SAS (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- SIFA - SAS (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- EFI PERFORMANCE - SICAV (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE – SICAV (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- FEDERATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET LOCALES – Association (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)
- FONDS TOURISME SOCIAL INVESTISSEMENT (TSI) – SA ((Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF)

Membre du Conseil de Surveillance de :

- LA NEF - Société Coopérative de finances solidaires
- EFIN GESTION – GIE (Représentant Permanent du CREDIT COOPERATIF) depuis le 17 mars 2015

Membre du Comité d'Audit de :

- SIFA - SAS

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.13

Monsieur Bertrand DELESALLE

Né le : 13 septembre 1947 à FORT MAHON (80)
Domicilié : 136 rue de Londres
59420 MOUVAUX

Représentant permanent de l'UIT NORD au sein du Conseil d'Administration de l'IRD NORD PAS DE CALAIS SA

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

1.1.13.1.1.1 Président de :

- UIT NORD
- Asso CETI
- Pôle d'Excellence T2M – Textile Mode et Matériaux
- INNOTEK
- SPP Textiles-Mode-Cuir OPCALIA – Section Paritaire Professionnelle (vice-Président)

1.1.13.1.1.2 Administrateur de :

- CIA GAFIT (membre du BUREAU)
- IRD – Institut Régional de Développement
- CMI – Compagnie Métropolitaine d'Investissement
- FORMASUP
- UIT PARIS (membre du BUREAU & Vice-Président Formation)
- Pôle UP-tex
- CLUBTEX (membre du BUREAU)
- FET – Fédération Ennoblissemement Textile (Trésorier)
- MEDEF Nord – Pas de Calais (membre du Bureau)
- MEDEF Grand Lille (membre du BUREAU)
- VILOGIA SA
- Fondation TODAY TOMORROW TEXTILES
- OPCALIA Nord/Pas de Calais

1.1.13.1.1.3 Gérant de :

- SC LE VERGER

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.14 **Monsieur Jean-Pierre GUILLOU**
Né le : 03 novembre 1944 à PARIS (75)
Domicilié : 127 avenue de la Marne
59700 MARCQ EN BAROEUL

DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES

❖ **MANDATS DE GESTION**

Président du Conseil d'Administration de :

- RESALLIANCE SA depuis le 8 Septembre 2015
- VILOGIA SA

Administrateur de :

- BATIXIA SA
- RESALLIANCE SA
- RESALLIANCE CONSEIL SA
- VILOGIA SA
- VILOGIA SERVICES SA HLM (ancienne dénomination LOGICIL) depuis le 8 Octobre 2015

Administrateur, représentant permanent de :

- G.P.I au sein du Conseil d'Administration de l'IRD NORD PAS-DE-CALAIS SA
- M.E.T.N. au sein du Conseil d'Administration de VILOGIA SERVICES SA HLM (ancienne dénomination LOGICIL) jusqu'au 11 Juin 2015

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Directeur Général de :

- RESALLIANCE SA depuis le 8 Septembre 2015

AUTRES MANDATS

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président de :

- COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT – CMI SAS
- JEAN-PIERRE GUILLOU CONSEILS SASU

Co-Gérant de :

- CITE DES ECHANGES SARL

❖ MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE

Administrateur de :

- COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT – CMI SAS
- CROISSANCE NORD PAS-DE-CALAIS SAS
- GIPEL (association)

Administrateur, représentant permanent de :

- du MEDEF NORD PAS DE CALAIS au sein du Conseil d'Administration de l'EDHEC - Ex-officio member
- d'ALLIANSYS – NORD CREATION SAS au sein du Conseil d'Administration de INOVAM SAS

Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de :

- d'ALLIANSYS – NORD CREATION SAS au sein du Conseil de Surveillance de FINOVAM SAS

Membre du Comité de Surveillance de :

- MAP HOLDING SAS jusqu'au 31 Décembre 2015

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.15

Madame Fabienne DEGRAVE épouse LEIGNEL

Née le : 20 septembre 1949
à STEENVOORDE (59)
Domiciliée : 11 Place Gilleson
59000 LILLE

**REPRESENTANT PERMANENT D'HUMANIS RETRAITE ARRCO AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A
DEPUIS LE 15 DECEMBRE 2015**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

VILOGIA SA

- Administrateur
- Membre du bureau
- Membre du Comité d'Audit

MHV Hendelmaatschappij N.V

- Supervisor Board Membre

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.16	Monsieur Gilbert HENNIQUE
Né le :	17 décembre 1941 à CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (60)
Domicilié :	Villa Tamaris 21 boulevard de la Marne 59420 MOUVAUX

DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES

❖ MANDATS DE CONTROLE

Président et membre du Conseil de Surveillance de :

- NORD FINANCEMENT SA

Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de :

- VILOGIA SA au sein du Conseil de Surveillance de LE FOYER REMOIS SA HLM

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- PROCIVIS NORD SA
- RESALLIANCE CONSEIL SA
- VILOGIA SA d'HLM depuis le 5 Octobre 2015

Administrateur, représentant permanent de :

- GIPEL au sein du Conseil d'Administration de l'IRD NORD PAS-DE-CALAIS SA
- GIPEL au sein du Conseil d'administration de VILOGIA SA d'HLM jusqu'au 5 Octobre 2015
- CMI au sein du Conseil d'administration de VILOGIA PRIMO SA d'HLM jusqu'au 16 Octobre 2015

AUTRES MANDATS

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président d'Association :

- GIPEL

Gérant de :

- LES CANAUX DE LA METROPOLE S. C. I.

❖ MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE

Administrateur de :

- ALLIANSYS SAS
- CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS SAS
- CREATIVALLEE (Association)

Administrateur, représentant permanent de :

- GIPEL au sein du Conseil d'administration d'INOVAM SAS
- GIPEL au sein de COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT - CMI SAS depuis le 30 Juin 2015
- IRD NORD PAS-DE-CALAIS au sein de COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT - CMI SAS jusqu'au 30 Juin 2015

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.17

Monsieur Philippe HOURDAIN

Né le : 19 juin 1956 à *LENS* (62)
Domicilié : 73 ter rue Jean Jaurès
59211 SANTES

REPRESENTANT PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND LILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Président de :

- La CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND-LILLE – Etablissement Public de l'Etat
- HPC - SAS
- ADLIS - SAS
- INVESTISSEMENT ET ACTIONS - SAS

Vice-Président de :

- La CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION NORD DE FRANCE -
Etablissement public de l'Etat en qualité de représentant permanent de la CCI GRAND LILLE

Administrateur de :

- La BANQUE POPULAIRE DU NORD – SA CCV
- IRD NORD PAS DE CALAIS – SA en qualité de représentant permanent de la CCI GRAND
LILLE
- SPL EURALILLE (Censeur)

Membre de :

- CESER en qualité de représentant permanent de la CCI GRAND LILLE (Rapporteur)

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.18

Monsieur Frédéric MOTTE

Né le : 31 juillet 1964 à ARMENTIERES (59)
Domicilié : 15 Le Bois à BEAUCAMPS LIGNY (59)

REPRESENTANT PERMANENT DE RESALLIANCE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS S.A DEPUIS LE 08 JUILLET 2013

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

1.1.18.1.1.1 Président de :

- SA RESALLIANCE – 40 rue Eugène Jacquet – 59700 MARCQ EN BAROEUL jusqu'au 08 septembre 2015
- FINANCIERE DE L'ACHIGAN - SAS

1.1.18.1.1.2 Administrateur de :

- SA FPN – FINANCIERE DE PARTICIPATIONS DU NORD à BONDUES (59910) 66 avenue Jean Baptiste Lebas
- SA RESALLIANCE
- BANQUE POPULAIRE DU NORD (jusqu'au 15 avril 2015)

Liste des mandats au 31 décembre 2015

1.1.19 Monsieur Gauthier POPPE

Né le : 29 juin 1977
à ROUBAIX (59)
Domicilié : 7 rue de Strasbourg
92600 ASNIERES

REPRESENTANT PERMANENT DE BTP BANQUE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS S.A DEPUIS LE 04 DECEMBRE 2013

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS :

Administrateur, représentant permanent de :

- BTP BANQUE au sein du Conseil d'administration d'IRD NORD PAS DE CALAIS S.A
- BTP BANQUE au sein du Conseil d'administration de CONSTRUIRE DEMAIN S.A.S depuis le 14 janvier 2014

Membre du Directoire de :

- ECOFI depuis le 29 Juin 2015

Date d'arrêté	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 937 845	3 940 628	3 856 972	3 762 608	3 660 902
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 348 811	277 797	-2 037 758	-268 004	-540 531
Impôts sur les bénéfices	-530 243	-537 459	-823 562	-576 785	-529 582
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 160 962	86 317	66 293	575 451	-468 558
Résultat net	1 718 092	728 940	-1 280 488	-266 669	457 609
Résultat distribué		1 016 146			435 491
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	0.99	0.28	-0.42	0.11	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0.59	0.25	-0.44	-0.09	0.16
Dividende attribué	0	0.35	0	0	0.15
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	17	19	18	19	19
Masse salariale	1 018 382	1 009 198	983 877	983 208	996 686
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	512 175	530 716	500 171	495 406	462 760

COMPTES SOCIAUX IRD 2015.

1. BILAN SOCIAL au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Montant brut	31.12.2015		31.12.2014
		Amortis.	Prov.	Montant net
ACTIF				
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	596	568	28	53
Immobilisations corporelles	1 528	122	1406	1 275
Titres de participations	93 133	2 721	90412	90 333
Autres Immobilisations financières	23 108	496	22612	21 059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	118 365	3 907	114 458	112 720
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	236		236	219
Autres créances et comptes de régularisation	6 001	63	5938	5 958
Placements et disponibilités	13 562	88	13474	10 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 799	151	19 648	16 809
Charges à répartir				
TOTAL DE L'ACTIF	138 164	4 059	134 105	129 529

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
PASSIF		
Capital	44 275	44 275
Réserves	22 445	22 694
Report à nouveau	12	38
Résultat	1718	729
Provisions réglementées	105	100
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68 555	67 836
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	20 963	25 666
Emprunt et dettes financières groupe	32 063	25 955
Fournisseurs et comptes rattachés	271	276
Autres dettes et comptes de régularisation	12 253	9 797
TOTAL DETTES	65 550	61 694
TOTAL DU PASSIF	134 105	129 529

2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL au 31 décembre 2015.

En milliers d'euros	31.12.2015	31.12.2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 938	3 941
Autres produits d'exploitation	27	18
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 965	3 959
Charges externes	2 801	2 977
Charges de personnel	1 531	1 540
Autres charges d'exploitation	110	112
Impôts et taxes	230	242
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	77
RESULTAT D'EXPLOITATION	-774	-990
Produits financiers	3 207	1 627
Charges financières et provisions	-2 837	-1 577
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-403	-940
Charges et produits exceptionnels	1 591	1 131
Impôts sur les résultats	-530	-537
RESULTAT NET	1718	729

- **IRD NORD PAS DE CALAIS**

*Siège Social : 40 Rue Eugène Jacquet
59700 MARCQ EN BAROEUL
R.C.S. LILLE 456 504 877
SIRET 456 504 877 00089*

- **ANNEXE AUX COMPTES DU 31 DECEMBRE 2015**

- **PREAMBULE**

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci-après désigné par I.R.D. Nord Pas de Calais) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44 274 913.25 €uros. Son siège social est situé au 40 Rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ EN BAROEUL.

L'IRD est une société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (FR0000124232)

La vocation de l'I.R.D NORD PAS DE CALAIS est d'accompagner le développement, la création, les projets immobiliers, la transmission des PME-PMI du Nord Pas de Calais, de contribuer au développement économique régional, de favoriser la dynamique des territoires et offrir une gamme complète de solutions financières et de conseils pour accompagner les entreprises dans leur croissance.

Les activités du groupe s'articulent autour de 4 pôles : le capital développement, l'immobilier, l'intermédiation (transmission, transactions immobilières) et le conseil.

L'exercice clos le 31 décembre 2015 d'IRD NORD PAS DE CALAIS a été marqué par les événements suivants :

- *Entrée au 01/01/2015 des dossiers SCI FEE DES REVES et de la SAS DES DEUX PONTS au sein du périmètre de l'intégration fiscale d'IRD.*
- *Souscription en 11/2015 au FCPR CATHAY III à hauteur de 5 000 000 € (Versement de 50 000 € fin 2015, reste un engagement de 4 950 000 € à libérer).*
- *IRD a perçu des dividendes de BATIXIS pour 2 133 K€, de NORD CREATION pour 12 K€, de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS pour 410 K€ et de FORELOG pour 21 K€.*
- *Sur les 3 Millions initiaux qui dataient du 29/10/2013 et dont le dernier remboursement était prévu au 29/10/2016, IRD a procédé au remboursement par anticipation du compte courant de la CCI GRAND LILLE le 29/04/2015 pour la somme de 1.5 Million.*
- *IRD a cédé sa marque NORD TRANSMISSION.*
- *IRD a distribué en 07/2015 un dividende unitaire de 0.35 € à ses actionnaires.*
- *En date du 28/09/2015, IRD a été remboursé par DES ETOILES PLEIN LES YEUX des obligations convertibles pour un montant de 2.5 Millions.*

A cette même date IRD a cédé ses titres DES ETOILES PLEIN LES YEUX qui s'élevaient à 135 000 €, et cédé pour la somme de 358 450 €.

- *Rachat de titres EPARGNANCE pour la somme de 30 K€.*
- *Versement au Fond Régional de Garantie en 11/2015 pour 39 K€.*
- *Le FCPR CATHAY CAPITAL I a dégagé dans les comptes sociaux d'IRD une plus-value de 1 326 500 €.*
- *Versement à FINOVAM GESTION de 110 200 € en 2015.*
- *Participation à l'augmentation de capital de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS par compensation avec les dividendes pour la somme de 410 K€.*
- *Participation à l'augmentation de capital de NORD CREATION par compensation avec les dividendes à hauteur de 12 K€ en 06/2015 et participation à une seconde augmentation de capital le 23/11/2015 avec un versement de 166 K€.*
- *L'IRD a versé à VIVES II la somme de 200 000 € en date du 12/11/2015 en complément des précédents versements de 500 000 €. Reste à l'IRD un engagement de 1.3 Million.*
- *L'IRD a versé 330 000 € à CAP CROISSANCE sur 2015 en complément du précédent versement de 30 000 €. Il reste à l'IRD 1 640 000 € à verser.*
- *Libération de parts B au FCPR GEI pour 8 285 € en 11/2015. L'engagement d'IRD restant à libérer s'élève à 4 142.50 €.*
- *L'IRD a versé 2 Millions à GEI (Génération Entrepreneur Investisseur) en complément des précédents versements de 7 Millions. Il reste un engagement d'un Million à l'IRD au 31/12/2015.*

- Versement à *SHOPPING INNOVATION* du solde de notre engagement pour la somme de 40 000 €.
- Versement au *SCP GEI* de 13 820.51 € en 2015 en complément des précédents versements de 49 341.02 €. Reste un engagement de 6 838.47 € à libérer.

• **1 – PRINCIPES ET MÉTHODES**

1.1 – Principes généraux et référentiel comptable

1.1.1. – Principes généraux

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- *prudence,*
- *coûts historiques,*
- *continuité d'exploitation,*
- *indépendance des exercices,*
- *permanence des méthodes*

En appliquant les méthodes d'évaluation du Code de Commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

1.1.2. – Référentiel comptable

Les comptes ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur et notamment les articles L123 – 12 à L123 - 28 et R 123 - 172 à R 123 - 208 du code du commerce, ainsi que le plan comptable général (règlement ANC 2014-03).

1.2 – Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.2.1. – Immobilisations incorporelles

Cette rubrique n'incorpore pas de frais de recherche et de développement, les actifs de cette rubrique sont évalués à leur coût d'acquisition, le poste est principalement composé des malis technique de fusion.

Les malis de fusion sont affectés aux titres de participation et leur valeur est testée lors des tests de dépréciation sur titres.

1.2.2. – Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Immobilisation	Décomposition	Durée d'utilité (en année)	Mode Economique
Constructions structure	80.80 %	45	Linéaire
Constructions menuiserie ext.	5.40 %	20	Linéaire
Construction chauffage	3.20 %	12	Linéaire
Constructions électricité	4.20 %	20	Linéaire
Constructions ravalement & amélioration	2.70 %	12	Linéaire
Constructions plomberie & sanitaires	3.70 %	20	Linéaire
	100%	39.70	

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée réelle d'utilisation.

Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

- matériel informatique : 3 ans
- mobilier de bureau : 10 ans

1.2.3. – Immobilisations financières

Ce poste est composé des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et de dépôts et cautionnements.

Pour chaque élément de ce poste, il a été arrêté une valeur d'inventaire, cette dernière est obtenue en corrigeant la quote-part des Capitaux Propres des + ou – values latentes. La valeur d'inventaire ainsi obtenu a été comparée à la valeur nette comptable afin d'ajuster les éventuelles provisions pour dépréciation.

La valeur d'entrée des immobilisations financières correspond au coût d'acquisition des titres.

1.2.4. – Créesances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciations appropriées et déterminées de façon individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté. Dans le cas où une créance concerne une société en situation de liquidation ou de redressement judiciaire, les montants dus seraient provisionnés à 100%. S'agissant des comptes courants, quand la situation nette de la filiale devient négative, un test de dépréciation est effectué sur la base de la situation nette comptable retraitée des goodwill échéants. Une dépréciation du compte courant débiteur de la filiale est alors constatée pour un montant correspondant à la quote-part dans la situation nette négative retraitée des goodwill échéants.

1.2.5 – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour le coût d'achat hors frais accessoires. Des opérations de vendu/acheté sont réalisées en fin d'exercice en vue de :

- a) *De dégager les + ou – values latentes, ce qui a pour conséquence d'amener la valeur de ces VMP à la valeur du marché. A défaut il est retenu la valeur à fin décembre 2015 communiqué par les établissements financiers détenteurs de ces valeurs.*
- b) *Dès lors que les intérêts courus présentent un caractère certain et définitif, ils sont intégrés dans les comptes pour la constatation du produit à recevoir. Une provision est constatée au cas où la valeur de réalisation viendrait à être inférieure à la valeur comptable, avec prise en compte des couvertures le cas échéant.*

1.2.6 – Engagements de retraite

L'IRD n'a pas retenu la méthode préférentielle qui consiste à comptabiliser l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite. Toutefois, l'engagement est évalué et est repris dans l'annexe au paragraphe 5.4.

Les engagements de retraite et indemnités assimilées sont couverts par une assurance « Indemnités de fin de carrière » contractée auprès de UNION FINANCIERE DE FRANCE à hauteur de 90 k€.

1.2.7 – Provisions pour risques et charges

Les litiges en cours, ainsi que les risques fiscaux et sociaux connus à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision pour risques conformément aux principes du CRC 2000-06.

De même, les obligations probables de la société à l'égard des tiers, connues à la date de clôture et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable font l'objet d'une provision lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

1.2.8 – Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaire.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante du groupe, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

1.2.9– Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, par le nombre d'actions en circulation à la date de l'arrêté des comptes.

2 –INFORMATIONS SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

2.1– Immobilisations corporelles et incorporelles (valeur brute en milliers d'euros)

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont évolué comme suit :

Immobilisations corporelles (valeur brute en milliers d'euros)					
RUBRIQUES	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITION	CESSION	TRANSFERT	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
Logiciels	144	3			147
Droits et Marques	50		50		0
Mali Technique de Fusion	449				449
Total immobilisations incorporelles	643	3	50	0	596
Terrain	650				650
Construction et Agencements	587	159			746
Install. Matériel et Outilage	15		13		2
Matériel de bureau, informatique, mobilier	123	13	7		129
Immobilisations en cours	0				0
Total immobilisations corporelles	1 375	172	20	0	1 527
Total immobilisations corporelles et incorporelles	2 018	175	70	0	2 123

Le mali technique de fusion est représentatif de survaleurs inhérentes à certains actifs que RESALLIANCE FINANCES a apportés lors de la fusion avec I.R.D. NPDC.

Il s'agit notamment de :

- Survaleur / Nord Transmission : 15 K€
- Survaleur / C.M.I. : 457 K€

Suite à la cession de titres CMI en 2013, une quote-part du mali a été sortie à hauteur de 23 K€.

Le mali CMI a été provisionné en totalité.

2.2 – Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'euros)

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont évolué comme suit :

Amortissements sur immobilisations corporelles (en milliers d'euros)					
RUBRIQUES	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	TRANSFERT	AMORTISSEMENT FIN EXERCICE
Logiciels	107	27			134
Droits et Marques	50		50		0
Total immobilisations incorporelles	157	27	50	0	134
Construction+Agencement construction	39	27			66
Install. Matériel et Outilage	14		13		1
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48	13	7		54
Total immobilisations corporelles	101	40	20		121
Total immobilisations corporelles et incorporelles	258	67	70		255

2.3– Immobilisations financières (en milliers d'euros)

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS CONCERNENT :

- Souscription en 11/2015 au FCPR CATHAY III à hauteur de 5 000 000 € (Versement de 50 000 € fin 2015, reste un engagement de 4 950 000 € à libérer).
- En date du 28/09/2015, IRD a été remboursé par DES ETOILES PLEIN LES YEUX des obligations convertibles pour un montant de 2.5 Millions.
A cette même date IRD a cédé ses titres DES ETOILES PLEIN LES YEUX qui s'élevaient à 135 000 €, et cédé pour la somme de 358 450 €.
- Rachat de titres EPARGNANCE pour la somme de 30 K€.
- Versement au Fond Régional de Garantie en 11/2015 pour 39 K€.
- Versement à FINOVAM GESTION de 110 200 € en 2015.
- Participation à l'augmentation de capital de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS par compensation avec les dividendes pour la somme de 410 K€.
- Participation à l'augmentation de capital de NORD CREATION par compensation avec les dividendes à hauteur de 12 K€ en 06/2015 et participation à une seconde augmentation de capital le 23/11/2015 avec un versement de 166 K€.

- *L'IRD a versé à VIVES II la somme de 200 000 € en date du 12/11/2015 en complément des précédents versements de 500 000 €. Reste à l'IRD un engagement de 1.3 Million.*
- *L'IRD a versé 330 000 € à CAP CROISSANCE sur 2015 en complément du précédent versement de 30 000 €. Il reste à l'IRD 1 640 000 € à verser.*
- *Souscription de parts B au FCPR GEI pour 8 285 € en 11/2015. L'engagement d'IRD restant à libérer s'élève à 4 142.50 €.*
- *L'IRD a versé 2 Millions à GEI (Génération Entrepreneur Investisseur) en complément des précédents versements de 7 Millions. Il reste un engagement d'un Million à l'IRD au 31/12/2015.*
- *Versement à SHOPPING INNOVATION du solde de notre engagement pour la somme de 40 000 €.*
- *Versement au SCP GEI de 13 820.51 € en 2015 en complément des précédents versements de 49 341.02 €. Reste un engagement de 6 838.47 € à libérer.*
- *Reclassement des titres IRDEC en participations liées.*
- *Cession de titres GENERATION 2020 qui valaient 100 000 € et cédés pour 103 613 €.*
- *Cession des titres NORD MOBILITE suite à liquidation pour 19.48 €, ils avaient été acquis pour 45.73 €.*

Titres	Nombre de titres détenus au 31/12/2015	Titres détenus au 31/12/2014 (en K€)	Acquisition de l'exercice (en K€)	Transfert (en K€)	Cession de l'exercice (en K€)	Titres détenus au 31/12/2015 (en K€)	Pourcentage de détention directe	Provision 31/12/2015 (en K€)
<u>INTRA GROUPE :</u>								
ADER	5 500	550				550	12,70%	
BATIXIS	1822 608	41316				41316	98,16%	
CMI	351022	581				581	93,61%	40
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	161948	30 988	410			31398	57,71%	
EPARGNANCE	571645	607	29			636	76,67%	
FORELOG	703 000	7 655				7 655	95,00%	
IDEF	700	700				700	30,43%	215
MILLEPERTUIS	15 000	2				2	100,00%	
NORD CREATION-ALLIANSYS	72 788	946	179			1125	5,59%	
IRDEC		190		- 190		-		
NORD TRANSMISSION	13 200	1290				1290	100,00%	
TOUR EURAVENIR	1	-				-	0,00%	
RESALLIANCE CONSEIL	315 068	3 305				3 305	94,90%	2276
2C INVEST	651	651				651	21,70%	
SIRS	1	0,10				0,10	0,05%	
SCI DU 36	4 977	1244				1244	48,32%	
FIMMO 2007	1	-				-	0,00%	
GENERATION 2020	908	1054			100	954	38,01%	
<u>sous total</u>		91 079	6 18	- 190	100	91 407		2 531
<u>LIEES :</u>								
FONDS REGIONAL DE GARANTIE NPDC	1658	37	40			77	2,25%	
FINOVAM GESTION		-	110			110	31,49%	
IRDEC	190 000	-		191		191	100,00%	191
NORD FINANCEMENT	12 044	916				916	21,94%	174
OSEO BDPM E	15 589	232				232	0,04%	
SOFARIS	8 694	200				200	0,19%	
<u>sous total</u>		1 385	150	191	-	1 726		365
<u>TIAP :</u>								
BOIS ACHELLE	1	0,20				0,20	0,03%	
FCPR FRANCO CHINOIS CATHAY (IRD)	2 000	66				66	1,49%	
FCPR FRANCO CHINOIS CATHAY (CRN)	3 000	840				840	2,24%	322
FCPR CATHAY III		-	5 000			5 000		
GOLF DE BONDUES	3	1				1		
LA VIGNE	2	0,40				0,40	0,05%	
NORD MOBILITE		-				-		
SABETON	5	-				-		
VERT TOUQUET	1	-				-	0,01%	
SCI VAUBAN	1	16				16	0,44%	
FCPR G.E.I	10 000	10 000				10 000	20,11%	
VIVES II	20 000	2 000				2 000	4,70%	
FCPR GEI (parts B)	8 285	44				44	15,00%	
SCP GEI	700	70				70	3,59%	
POINCARE GESTION	3 120	31				31	11,01%	
CAP CROISSANCE	2 000	2 000				2 000		
SHOPPING INNOVATION	16	80				80	11,27%	
DES ETOILES PLEIN LES YEUX		135			135	-		
<u>sous total</u>		15 284	5 000	-	135	20 149		322
BFCC		54	1			55		
<u>OBLIGATIONS CONVERTIBLES</u>								
DES ETOILES PLEIN LES YEUX		2 500			2 500	-		
TITRES DE PARTICIPATION		110 302	5 769	1	2 735	113 337		3 218

2.4 TIAP

VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE DE TIAP						
Exercice 2015	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Décomposition de la valeur estimative						
Fractions du portefeuille évaluées :						
- Au coût de revient	6 723 395	6 723 395	6 723 395	4 224 106	4 224 106	4 224 106
- Au cours de bourse						
- D'après la situation nette						
- D'après la situation nette réestimée						
- D'après une valeur de rendement ou rentabilité	11 116 111	11 116 111	13 922 957	15 981 110	15 659 090	18 094 865
- D'après la valorisation à l'entrée						
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE	17 839 506	17 839 506	20 646 352	20 205 216	19 883 196	22 318 971

VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE "TIAP"			
Mouvements de l'exercice 2015	Valeur du portefeuille	Valeur comptable	valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	17 839 506	20 646 352	
+ Acquisitions de l'exercice		5 000 100	5 000 100
- Cessions de l'exercice (en prix de vente)		4 184 970	4 184 970
+ Reprises de provisions sur titres cédés			
+ Plus-values sur cessions de titres			
. détenus au début de l'exercice	1 549 924		965 517
. acquis dans l'exercice			
+ Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	-322 020		-322 020
Autres variations de plus-values latentes			
- sur titres acquis dans l'exercice			
- sur titres acquis antérieurement			213 336
Autres mouvements comptables		656	656
Montant à la clôture	19 883 196		22 318 970

2.5– Créances clients

	Décembre 2014	Décembre 2015
Clients	198	214
Factures à établir	21	22
TOTAL	219	236

2.6– Impôts sur les résultats

Antérieurement IRD NPDC bénéficiait du régime fiscal des Sociétés de Développement Régional (SDR). Consécutivement à la disparition de ce statut, l'IRD NPDC relève désormais du régime de l'impôt sur les Sociétés.

A compter de 2008, la Société IRD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Cette intégration dont IRD est la société mère est composée des structures suivantes :

- *Batixis (depuis 2008)*
- *Nord Transmission (depuis 2009)*
- *Forelog (depuis 2010)*
- *Immobilière et Territoires (depuis 2010)*
- *Foncière de la Pilaterie (depuis 2010)*
- *Aménagement et Territoires (depuis 2013)*
- *Aménagement et Territoires Herlies (depuis 2013)*
- *Fée des Rêves (depuis le 01/01/2015)*
- *Des Deux Ponts (depuis le 01/01/2015)*

Avec effet au 01/01/2010, la convention d'intégration fiscale stipule que les économies d'impôts générées par l'imputation du déficit de la holding sur le résultat du groupe fiscal, sont constatées directement en produit de l'exercice.

2.7 –Tableaux des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	fraction concernant des entreprises liées
Prêts	95	64	30		
Autres immobilisations financières	2 808	276	1 086	1 446	20
Autres créances clients	236	236			49
Etat et autres collectivités	87	87			
Charges constatées d'avance	84	84			23
Debiteurs divers	2	2			2
Groupe et associés	5 828	5 828			5 828
TOTAL	9 140	6 577	1 116	1 446	5 922

Dans le cadre du crédit-bail, une avance preneur de 4 000K€ a été versé le 27/12/2010. Cette avance preneur sera remboursée par le crédit bailleur au même rythme que la facturation des loyers.

Au 31/12/2015, le solde de l'avance preneur est de 2 776 075.95 €.

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	fraction concernant des entreprises liées
Autres emprunts obligataires	15 300		15 300		
Auprès des établissements de crédits	5 663	2 691	2 972		
Emprunts et dettes financières diverses	32 063	30 132	1 487	444	29 949
Fournisseurs et comptes rattachés	271	271			27
Personnel et comptes rattachés	125	125			
Etat et collectivités	167	167			
Produits constatées d'avance (a)	1 672	574	488	610	20
Autres dettes	1 041	1 041			1 041
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	182	182			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 066	3 876	5 190		
TOTAL	65 550	39 059	25 437	1 054	31 037

(a) dont également de la plus value de lease back 1 220 K€

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Plus value Lease Back	1 220	122	488	610

2.8. - Provisions

Les litiges en cours, ainsi que les risques fiscaux et sociaux connus à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions inscrites à l'actif en k€	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	100	5		105
Provision sur titres de participation	2 131	1 417	331	3 217
Provisions sur comptes clients	-	-	-	-
Provisions sur CC	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciations				
- Provisions pour Actions Propres	86	2		88
- Provisions dépréc. VMP	-	-	-	-
- Provisions s/cptes Débiteurs	63	-	-	63
- Provision mali technique	434	-	-	434
Total	2 814	1 424	331	3 907

- La provision sur titres de participation de 1 417 K€ constatée en 2015 concerne :
 - IDEF pour 52 K€
 - RESALLIANCE CONSEIL pour 678 K€
 - CATHAY pour 322 K€
 - NORD FINANCEMENT pour 174 K€
 - IRDEC pour 191 K€

La reprise de provision sur titres de participation concerne NORD TRANSMISSION pour 331 K€.

Les provisions sur titres de participation cumulées s'élèvent à la somme de 3 217 K€ et se ventile comme suit :

- CMI	40 K€
- IDEF	214 K€
- NORD FINANCEMENT	174 K€
- RESALLIANCE CONSEIL	2 276 K€
- CATHAY	322 K€
- IRDEC	191 K€

2.9 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour le coût d'achat hors frais accessoires. Au 31/12/2015, les CDN font apparaître des intérêts courus pour 29 438 €.

- Actions propres : 570 429 € provisionnées pour 88122 €
- Sicav de trésorerie et placements : 7 300 000 €
- Disponibilités : 5 662 185 €

2.10. – Comptes de régularisation

A l'actif, les produits à recevoir s'élèvent à 68 137 € et se composent :

PRODUITS A RECEVOIR En euros	Montant En euros
Intérêts courus sur prêts	915
Intérêt courus	29 438
Factures à établir	22 550
Avoir à recevoir	2 013
Produits à recevoir de l'Etat	13 221
Produits à recevoir financier	-
Total	68 137

A l'actif, les charges constatées d'avance s'élèvent à 83 800 € et se composent :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE En €uros	Montant en €uros
Charges d'Exploitation	83 800,00
Total	83 800,00

Au passif, les charges à payer s'élèvent à 423 179 € et se composent :

CHARGES A PAYER En euros	Montant En euros
Intérêts courus et non échus	19 952
Fournisseurs Factures non parvenues	114 194
Fournisseurs Immo Factures non parv.	-
Personnel	49 529
Personnel Congés à Payer	75 641
Etat charges payer	17 416
Organismes sociaux à payer	64 394
Charges à payer	82 053
Intérêts bancaires à payer	-
Autres dettes	-
Total	423 179

Au passif, les produits constatées d'avance s'élèvent à 1 672 068 € et se composent :

Produits constatées d'avance En euros	Montant En euros
Exploitation	452 130
Financier	
Exceptionnel	1 219 938
Total	1 672 068

Conformément aux dispositions fiscales et comptables, l'IRD a opté pour l'étalement de la plus-value de cession bail sur la durée du crédit-bail de 15 ans. Ce passif sera repris au résultat sur la durée du contrat au prorata des loyers.

2.11 Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	INFORMATIONS FINANCIERES en euros							
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Montant des prêts et avances accordés	Valeur nette comptable des participations	Chiffres d'affaires HT	Montant des dividendes encaissés
1/ Filiales (détenues à + 50 %)								
Forelog	7 400 000	2 14 619	95,00	-63 572		7 654 893	1 105 377	2 1090
Resalliance Conseil	1 427 600	-343 170	94,90	192 047		1 029 124	0	
Nord Transmission	330 000	385 990	100,00	388 348		1 289 987	1 282 901	
Millepertuis	2 400	-68	100,00	-3 209		2 288	0	
CMI	375 000	9 780	93,61	-6 183		540 574	0	
Croissance Nord Pas de Calais	48 826 140	-180 389	57,71	-1 898 364		3 139 7709	0	409 700
Batixis	36 893 086	5 837 071	98,16	3 008 539		4 131 176	2 014 133	2 132 451
Epargnance	745 547	88 447	76,67	32 157		636 211	0	
Sci du 36	2 575 000	-28 524	48,32	-28 524		1 244 250	1067	
Irdec	190 000	-194 485	100%	-178 925		0	0	
2/ Filiales (détenues de 10 % à 50 %)								
IDEF	2 300 000	-607 309	30,43	-7 726		485 340	0	
Nord Financement	4 172 780	-673 494	21,94	12 584		741 572	221 894	
ADER	4 330 000	-1 087 169	12,70	-9 525		550 000	43 120	
Generation 2020	2 389 000	-8 003	38,01	-4 813		953 727	0	
2C Invest	3 000 000	-483 363	21,70	13 754		651 000	12 700	
Shopping Innovation			11,27			80 000		
3/ Filiales (détenues de 1 % à 10 %)								
Nord Création-Alliansys	17 424 493	2 217 527	5,59	259 767		1 124 955	424 969	12 443
4/ TIAP								
Fonds Régional de Garantie NPDC			2,25			76 607		
FCPR FRANCO CHINOIS	-68 778 833	-68 746 688	3,71	32 145		584 190	0	
VIVES II			4,70			2 000 000		
FCPR GEI (Parts A)			20,11%			10 000 000		
Tour Euravenir	4 900 000	-810 819	0,00%	-3 785	1 468 861	10	813 771	
Bois Achelle	62 000	96 185	0,03%	1 379		243	0	
FIMM O 2007	1 700 000	-189 609	0,00%	42 752		10	450 547	
FCPR GEI (Parts B)			15,00%			43 700		
Golf de Bondoues						1 029		
SOFARIS			0,19%			200 117		
OSEO BDPM E			0,04%			232 485		4 711
La Vigne	57 000	107 427	0,05%	2 385		400	1 676	
SABETON						68		1
VERT Touquet	1 600	101 755	0,01%	34 491		45	0	
VAUBAN			0,44%			16 000		1 092
SCP GEI	1 759 500	-15 308	3,59%	-14 959		70 000	0	
POINCARE GESTION	283 400	361 469	11,01%	120 384		31 200	1 540 189	
CAP CROISSANCE	2 708 416	-371 619		-371 619		2 000 000	0	
Sirs	200 000	22 691	0,05	59 759		125	152 309	
Cathau Capital III						5 000 000		
Finovam Gestion	350 000	43 033	31,49%	43 033		110 200	475 990	
TOTAL GENERAL					1 468 861	110 064 234		2 581 488

2.12 Composition du capital social

Mouvements des titres	Nombres	valeur nominal	capital social
Titres en début d'exercice	2 903 273	15,25	44 274 913
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 903 273	15,25	44 274 913

Nota – la Société IRD détient 37 072 actions propres au 31 décembre 2015 acquises à la valeur nominale de 15,25 euros. La valeur nette comptable en fin d'exercice est de 482 306,72 euros, ces actions sont présentées au poste « VMP » car acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'animation de cours.

2.13 Variation des CAPITAUX PROPRES (en €uros)

POSTE	Situation au début d'exercice	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Amortissements dérogatoires	Distribution sur actions propres	Situation à la Clôture
Capital souscrit appelé versé	44 274 913					44 274 913
Prime d'apport	13 081 154					13 081 154
Emission BSAAR	177 099					177 099
Réserve légale	3 186 268	36 447				3 222 715
Autres Réserves	6 249 524	-285618				5 963 906
Report à Nouveau	38 034	-38 034			12 007	12 007
Résultat	728 940	-728 940	1 718 092			1 718 092
Provisions réglementées	99 674			5 664		105 338
Total	67 835 606	-1 016 145	1 718 092	5 664	12 007	68 555 224

2.14 – Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	90411576.15	10154900.27
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Comptes courants filiales	5827405.31	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	20779.41	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	48618.52	
Autres créances	2012.95	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie (actif)		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants filiales	29948879.39	182637.02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26869.62	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1040821	
Instruments de trésorerie (passif)		
Charges financières	174305.99	
Produits financiers	90048.69	
Dividendes reçus	2575684.60	

2.15 – Provisions réglementées

A compter de 2009, les frais d'acquisition sur titres sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans en mode linéaire avec prorata temporis.

3.1 – Effectifs

L'effectif moyen 2015 d'IRD s'élève à 17.12 personnes.

3.2 – Résultat par action

Au 31 décembre 2015, le capital d'IRD était divisé en 2 903 273 actions. Le résultat au 31 décembre 2015 s'élève à 1 718 092.14 €, le résultat par action ressort à +0.5918 €.

3.3 – Résultat Financier

Le résultat financier s'élève à + 370 K€ contre +50K€ en 2014. Il se compose des éléments suivants :

Les produits financiers :

- Dividendes reçus 2 582 K€

FORELOG = 21 K€

BATIXIS = 2 133 K€

CROISSANCE NPDC = 410 K€

NORD CREATION = 12 K€

DIVERS = 6 K€

- Reprises de provisions = 331 K€

Sur Titres Nord Transmission = 331 K€

- Placements/revenus prêts = 119 K€

- Intérêts de compte courant = 175 K€ (dont 81 K€ avec des sociétés liées)

Les charges financières :

- Frais financiers sur emprunts et obligations = 1 209 K€

- Provisions financières = 1 419 K€

Titres IDEF = 52 K€

Titres RESALLIANCE CONSEIL = 678 K€

Titres Cathay I = 322 K€

Titres NORD FINANCEMENT = 174 K€

Titres IRDEC = 191 K€

Sur Actions Propres = 2 K€

- Intérêts de compte courant = 209 K€ (dont 174 K€ avec des sociétés liées)

3.4 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à + 1 591 K€ (contre + 1 131 K€ en 2014) et correspond pour l'essentiel à :

- Amortissements dérogatoires : - 6 K€
- Cessions d'immobilisations : + 130 K€
- Etalement PV 122 K€
- Cessions immos 7 K€
- Résultat Cessions des titres : + 1 528 K€
- Prix de cession 1 924 K€
- Valeur comptable - 396 K€
- Rétrocession CATHAY : - 38 K€
- Charges sur exercices antérieurs : - 19 K€
- Charges diverses : - 4 K€

3.5 - Chiffre d'Affaires

Au 31/12/2015, le chiffre d'affaires s'élève à 3 938 K€ (contre 3 941 K€ en 2014).

- ***Nature du Chiffre d'Affaires :***
- Prestations (comptabilité, juridique, encadrement) 597 K€
- Locations et charges locatives Entreprises et Cités 1 869 K€
- Management Fees 530 K€
- Frais de cautionnements 400 K€
- Frais de communications 144 K€
- Locations et charges locatives filiales 102 K€
- Refacturation diverses 296 K€
- ***Répartition géographique du Chiffre d'Affaires :***

L'intégralité du chiffre d'affaires d'IRD a été réalisée en France.

4.1 – Consolidation

Les comptes de la société IRD sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe IRD selon la méthode de l'intégration globale en qualité de société mère du groupe.

4.2 – Cession bail

Le 27 décembre 2010, l'IRD a cédé l'immeuble E&C (apporté par la SCI GI lors de la fusion) à un pool de crédits-bailleurs immobiliers pour le prendre en crédit-bail immobilier sous 15 ans. L'immeuble d'une VNC de 12 487 K€ a été cédée pour 14 317 K€, soit une plus-value de 1 830 K€. Concomitamment, une avance preneur de 4 M€ a été versée. Conformément aux dispositions fiscales et comptables, l'IRD a opté pour l'étalement de la plus-value de cession bail sur la durée du crédit-bail de 15 ans. Ce passif, présenté en « produits constatés d'avance », sera repris au résultat sur la durée du contrat au prorata des loyers.

Au 01/05/2011, les travaux d'agrandissement du campus d'Entreprises et Cités ont été réceptionnés. Ces travaux font l'objet d'une enveloppe de financement en Crédit-Bail de 6 745 K€. Ces travaux ont généré un loyer de crédit-bail sur l'exercice de 485 422.87 euros.

• 5 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 – CAUTION

Ces engagements portent sur des cautionnements d'emprunts bancaires ou facilité de trésorerie qui se résument comme suit :

CAUTIONS DONNEES PAR IRD			
Nom de la banque	Entité	Capital restant du en euros au 31/12/2015	
Emprunt Crédit Coopératif	FORELOG	9 257 608	Engagement caution à hauteur du capital restant dû + intérêts et accessoires
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	1 821 250	
Emprunt HSBC	TOUR EURAVENIR	3 218 346	
Emprunt Crédit du Nord	AVENIR ET TERRITOIRES	660 864	
Emprunt Caisse d'Epargne	FORELOG	794 822	
Emprunt BNP	FORELOG	2 102 814	
Emprunt Société Générale	SIRS	704 600	
Emprunt Société Générale	AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	360 000	
CPI TERENEO	FONCIERE DE LA PILATERIE	19 630 524	
Emprunt Crédit Agricole	BATIXIS	1 215 146	
SCI 3 E IMMO	SCI 3 E IMMO	192 216	

5.2. AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Dans le cadre de l'augmentation de capital de la société AVENIR ET TERRITOIRES, une promesse d'achat des titres de cette société par IRD au bout de 7 années a été mise en place. Cette promesse d'achat concerne 43 500 actions sur un total de 202 579 actions pour une valeur nominale de 4 350 000 €.

La société IRD a signé un contrat de crédit-bail en date du 27 Décembre 2010.

A la clôture, selon les échéanciers Tranche A et Tranche B (nouvel échéancier de juin 2012), la dette de C.B.I s'élève à 15 054 K€.

Suite à l'acquisition des titres du FCPR CATHAY CAPITAL à CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS, un engagement de partage de la plus-value a été signé. La société IRD s'engage à rétrocéder sur la base de 10 % de la plus ou moins-value comptable constatée dans ses comptes sociaux à la clôture du FCPR ou à la date à laquelle IRD procéderait à la cession à un tiers de tout ou partie de ses 3000 parts acquises auprès de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS.

Au 31/12/2015, une rétrocession envers CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS a été comptabilisée pour la somme de 82 053 euros.

Corrélativement à la cession, en date du 28 Septembre 2015 des actions DES ETOILES PLEINS LES YEUX, la Société IRD s'est portée caution solidaire aux côtés des Co-cédants, les Sociétés RESALLIANCE SA ET ALLIANSYS, et envers la Société BNP PARIBAS, bénéficiaire, à hauteur d'un montant global de 1 050 000.00 €, à effet du 1er janvier 2016 et à échéance du 31 décembre 2022, au titre de la garantie conférée au

cessionnaire, la société CRECHE DEVELOPPEMENT, d'une baisse globale des loyers à pratiquer par BATIXIS SAS, CRECHES ET ENTREPRISES SAS et l'ASSOCIATION SASIE, toutes entités confondues, à hauteur de 150 000 € HT annuel.

Le montant de la dite caution sera dégressif de 150 000,00 € par an jusqu'à son extinction le 31 décembre 2022.

5.3 ENGAGEMENTS RECUS

Suite à l'apport de RESALLIANCE CONSEIL au groupe IRD, la société RESALLIANCE SA avait donné son accord pour une prise en charge de 50% des pertes éventuelles pour le cas où il s'avèrerait que cet apport n'apporterait pas les fruits escomptés et indemnise IRD Nord Pas de Calais à hauteur de 900 000 €, cette somme pouvant faire l'objet d'un ajustement en fonction du cout final par RESALLIANCE CONSEIL.

En date du 23/12/2015, la société RESALLIANCE CONSEIL a cédé la société MAP HOLDING à Monsieur Peter VAN VLIET, par conséquent cet engagement n'existe plus au 31/12/2015.

La société RESALLIANCE SA était caution à hauteur de 1 250 K€ pour IRD dans le cadre de la souscription de l'émission d'obligations de la société Des étoiles plein les yeux.

En date du 28/09/2015, cet engagement a pris fin suite au remboursement DES ETOILES PLEIN LES YEUX des obligations convertibles.

5.4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

Une indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de l'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date anniversaire de ses 65 ans et en fonction d'une table de mortalité mixte et de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le calcul s'appuie sur les dispositions propres au droit et/ou la convention collective applicable, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé.

Le montant ainsi calculé est ensuite actualisé et proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ.

Au 31/12/2015, cet engagement s'élève pour les salariés permanents à 160 952 € et le montant d'indemnité actualisé et proratisé à la somme de 64 113 € couvert par une assurance souscrite auprès de l'Union Financière de France UFF.

La détermination du montant des engagements de retraite tient compte des éléments suivants :

- *salaire mensuel*
- *taux de charge de 40 %*
- *âge du salarié*
- *ancienneté du salarié dans l'entreprise*
- *hypothèse d'évolution salariale annuelle de 2 %*
- *probabilité de survie du salarié jusqu'à sa mise à la retraite*
- *probabilité de prise de retraite au sein de l'entreprise*

5.5 ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

ENSEMBLE IMMOBILIER	
Valeur d'origine	21 220 159
Amortissement	
- Cumuls exercices antérieurs	4 635 736
- Dotation de l'exercice	1 277 802
TOTAL	5 913 538
Redevances payées	
- Cumuls exercices antérieurs	6 197 906
- Exercice	1 512 567
TOTAL	7 710 473
Redevances restant à payer	
- A 1 an au plus	1 692 385
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	6 772 694
- A plus de 5 ans	8 450 354
TOTAL	16 915 433
Valeur résiduelle	
- A 1 an au plus	
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	
- A plus de 5 ans	1
TOTAL	1
Montant pris en charge dans l'exercice	1 512 567
Solde de l'avance preneur	2 776 076

5.6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
Association ARS TERRA	Convention de partenariat	1 500 €	
Batixis	Garantie par nantissement	208 595 actions BATIXIS	
Forelog	Cautionnements	139 765 €	Rémunération à 1%.
CCI Grand Lille	Emprunt obligataire	3 000 000 €	Charges financières : 120 000 €
SCI Toureurlavenir	Cautionnements	32 183 €	Rémunération à 1%.
Foncière de la Pilaterie	Cautionnements	196 305 €	Rémunération à 1%.
Amén et Terr Herlies	Cautionnements	3 600 €	Rémunération à 1%.
Batixis	Cautionnements	12 151 €	Rémunération à 1%.
Avenir et Territoires	Cautionnements	6 609 €	Rémunération à 1%.
Gipel	Emprunt obligataire	3 000 000 €	Charges financières : 120 000 €
Humanis	Emprunt obligataire	3 000 000 €	Charges financières : 165 000 €
SCI 3 E Immo	Cautionnements	1 922 €	Rémunération à 1%.
SCI Sirs	Cautionnements	7 046 €	Rémunération à 1%.
Crédit Coopératif	Emprunt obligataire	1 000 000 €	Charges financières : 40 000 €
Crédit Coopératif	Emprunt obligataire	1 000 000 €	Charges financières : 40 000 €
CCI Grand Lille	Avance en compte courant	2 000 000 €	Charges financières : 22 371.71 €
Gipel	Avance en compte courant	1 487 400 €	Charges financières : 12 259.89 €

Institut Régional de Développement Nord Pas de Calais

**Comptes consolidés
Arrêtés au 31 décembre 2015**

SOMMAIRE

I.	BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS.....	124
II.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS.....	126
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	127
IV.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	128
V.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	130
1	PRESENTATION DU GROUPE.....	131
2	FAITS CARACTERISTIQUES 2015.....	132
3	CONTEXTE DE L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	132
3.1	REFERENTIEL IFRS APPLIQUE.....	133
3.2	UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES, JUGEMENTS	134
3.3	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	135
3.4	ACQUISITION D'ACTIFS	136
4	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	137
4.1	ÉVOLUTION DU PERIMETRE.....	140
4.1.1	<i>Acquisition ou création 2015</i>	140
4.1.2	<i>Cession, déconsolidation et changement de méthodes de consolidation</i>	140
4.1.3	<i>Modification significative des taux de participation sans modification de la nature du contrôle</i>	141
4.2	METHODES DE CONSOLIDATION.....	141
4.2.1	<i>Entités contrôlées</i>	141
4.2.2	<i>Participations dans les entreprises associées et des co-entreprises :</i>	142
4.2.3	<i>Sociétés exclues du périmètre :</i>	143
4.3	ENTITES CONSOLIDÉES.....	145

5 REGLES ET METHODES COMPTABLES	147
5.1 PERIODE DE CONSOLIDATION	147
5.2 RETRAITEMENTS PROPRES AUX COMPTES CONSOLIDES	147
5.3 GOODWILL.....	148
5.4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148
5.5 IMMEUBLES DE PLACEMENTS	149
5.5.1 <i>Immobilier d'entreprise</i>	149
5.5.2 <i>Immobilier d'habitat</i>	152
5.5.3 <i>Risques inhérents à l'activité Immobilière</i>	152
5.6 IMMEUBLE D'EXPLOITATION	153
5.7 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154
5.8 ACTIFS FINANCIERS	154
5.8.1 <i>Actifs Financiers non dérivés</i>	154
5.8.1.1 Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.....	154
5.8.1.2 Placements détenus jusqu'à leur échéance	156
5.8.1.3 Prêts et Créances.....	157
5.8.1.4 Actifs financiers disponibles à la vente	157
5.8.2 <i>Instruments Financiers dérivés actifs ou passifs</i>	157
5.8.3 <i>Gestion du risque Financier</i>	157
5.8.3.1 Risque de Crédit	158
5.8.3.2 Risque de Liquidité.....	158
5.8.3.3 Risque de Marché	158
5.9 STOCKS ET EN-COURS	159
5.10 CREANCES ET DETTES	159
5.11 EQUIVALENTS DE TRESORERIE	159
5.12 ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	160
5.13 CAPITAUX PROPRES	160
5.13.1 <i>Titres d'autocontrôle</i>	160
5.13.2 <i>Bons de souscriptions d'acquisitions d'actions remboursables</i>	160
5.14 ENGAGEMENT D'ACHATS DE TITRES MINORITAIRES	161
5.15 IMPOTS DIFFERES	161
5.16 PROVISIONS	162
5.17 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE & AVANTAGES AU PERSONNEL	162

5.18	RECONNAISSANCE DES PRODUITS	163
5.19	LOCATION SIMPLE : FRANCHISE DE LOYER	163
5.20	SUBVENTIONS.....	163
6	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DE BILAN	164
6.1	GOODWILL.....	164
6.2	CONTENU ET EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS	165
6.3	TITRES EVALUÉS PAR MISE EN EQUIVALENCE :.....	167
6.4	ACTIFS FINANCIERS EVALUÉS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT :	169
6.4.1	<i>Les Actions</i>	170
6.4.2	<i>Les Obligations Convertibles</i>	171
6.4.3	<i>Les Comptes courants et autres créances</i>	172
6.4.4	<i>Les Prêts.....</i>	173
6.5	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	174
6.6	STOCKS, PRODUITS ET SERVICES EN COURS.....	174
6.7	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	175
6.8	AUTRES ACTIFS COURANTS	175
6.9	ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS A ETRE CEDES	176
6.10	TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	177
6.11	NIVEAU DE JUSTE VALEUR	177
6.12	CONTENU ET EVOLUTION DES PROVISIONS	179
6.13	ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFÉRÉS	180
6.14	PRODUITS DERIVÉS AYANT UNE JUSTE VALEUR NEGATIVE.....	181
6.15	ÉCHEANCIER DES DETTES	182
6.15.1	<i>Lease Back.....</i>	184
6.16	FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHÉS.....	184
6.17	ACTIF ET PASSIF D'IMPOTS COURANTS.....	185
6.18	AUTRES PASSIFS COURANTS :	185
7	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	186
7.1	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	186
7.2	RESULTAT DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE.....	187
7.3	AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS.....	187
7.4	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	188

7.5	CHARGES DE PERSONNEL.....	188
7.6	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	189
7.7	PROVISIONS	189
7.8	AMORTISSEMENTS	189
7.9	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	189
7.10	PRODUITS FINANCIERS	190
7.11	CHARGES FINANCIERES	190
7.12	IMPOTS SUR LES SOCIETES.....	191
7.13	DETERMINATION DU NOMBRE D'ACTION ET DU RESULTAT PAR ACTION	193
7.14	LOCATION SIMPLE.....	194
7.15	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	194
7.16	ENGAGEMENTS HORS BILAN	195
7.16.1	<i>Engagements accordés :</i>	195
7.16.2	<i>Engagements reçus :</i>	196
8	INFORMATIONS EN MATIERE D'ANALYSE SECTORIELLE	197
9	HONORAIRES CAC.....	203

I. BILAN CONSOLIDE Normes IFRS

ACTIFS en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014
Goodwill	6.1	391	766
Autres Immobilisations incorporelles	6.2	153	187
Immeubles de placement	6.2	140 598	151 387
Autres Immobilisations corporelles	6.2	122	213
Titres évalués par mise en équivalence	6.3	13 719	12 469
Actifs financiers évalués à la juste valeur	6.4	85 921	84 736
Impôts différés actifs	6.13	357	440
Autres actifs non courants	6.5	4 419	4 889
ACTIF NON COURANT		245 680	255 087
Stock, produits et services en cours	6.6	6 051	4 216
Clients et comptes rattachés	6.7	3 437	2 457
Autres actifs courants	6.8	4 206	4 868
Impôts Courants	6.17	108	147
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.10	16 899	16 808
Actifs destinés à être cédés	6.9	15 961	-
ACTIF COURANT		46 661	28 497
TOTAL DES ACTIFS		292 341	283 585

PASSIFS en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit		44 275	44 275
Primes d'émission		13 185	13 185
Réserves		28 791	27 090
Résultat		3 242	3 953
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		89 493	88 503
Participations ne donnant pas le contrôle		59 014	52 618
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle		441	441
Capitaux Propres		148 949	141 562
Obligations	6.15	15 300	15 300
Emprunts long-terme	6.15	66 430	72 000
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	6.14	1 178	1 813
Provisions non courantes	6.12	120	245
Impôts différés passifs	6.13	9 830	8 033
Autres passifs non courants	6.15	18 811	16 615
Passifs non courants		111 669	114 006
Fournisseurs et comptes rattachés	6.16	2 646	1 922
Impôts Courants	6.17	217	163
Dettes financières courantes	6.15	10 367	12 433
Provisions (courant)	6.12	-	-
Autres passifs courants	6.17	18 495	13 497
Passifs destinés à être cédés		-	-
Passifs Courants		31 725	28 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		292 341	283 585

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE Normes IFRS

Compte de Résultat en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	7.1	16 929	15 611
Résultat de l'activité de portefeuille	7.2	5 420	7 388
Autres Produits opérationnels	7.3	333	526
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS		22 682	23 524
Autres achats et charges externes	7.4	- 5 192	- 4 709
Charges de personnel	7.5	- 6 296	- 6 313
Impôts, taxes et versements assimilés	7.6	- 1 869	- 1 728
Dotations aux Provisions	7.7	- 745	- 85
Dotations aux Amortissements	7.8	- 95	- 182
Autres Charges opérationnelles	7.9	- 267	- 556
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES		- 14 463	- 13 572
RESULTAT OPERATIONNEL		8 219	9 953
Produits Financiers	7.10	134	235
Charges Financières	7.11	- 3 338	- 3 703
RESULTAT FINANCIER		- 3 204	- 3 468
Part dans le résultat net des MEE		505	- 158
RESULTAT AVANT IMPOT		5 520	6 327
Impôts	7.12	- 1 837	- 1 933
Résultat des activités destinées à être cédées		-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		3 683	4 394
Participations ne donnant pas le contrôle		441	441
Résultat des propriétaires de la société		3 242	3 953

Résultat par action part du groupe	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de la Période	3 242	3 953
Résultat par action	1,13	1,38
Résultat dilué par action	1,08	1,31

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Etat du résultat global de la période	Note	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de la période		3 683	4 394
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		-19	-36
Impact changement immeuble exploitation / placement	6.2	-	104
Impôt lié		6	-23
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat			
Couvertures de flux de trésorerie – partie efficace de la variation de juste valeur	6.14	631	115
Impôt lié		-210	-38
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		408	122
Résultat global total de la période		4 091	4 516
Dont part des propriétaires de la société		3 525	4 047
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		566	469

Résultat par action part du groupe	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de la Période	3 242	3 953
Résultat par action	1,13	1,38
Résultat dilué par action	1,08	1,31

IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	Note	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net des sociétés intégrées		3 179	4 552
Amortissements et Provisions	7.7, 7.8	2 730	- 384
Charge d'impôt	7.12	1 837	1 933
Produits de placements (Dividendes et intérêts)	-	1 259	- 729
Charges financières	7.11	3 295	3 767
Plus ou moins-values de cession d'immobilisations	6.2	- 1 183	- 1 169
Impact variation des justes valeurs	6.2, 6.4	- 4 551	- 4 782
Marge brute d'autofinancement		4 047	3 188
Variations du BFR		4 000	2 657
Intérêts payés	-	3 290	- 3 771
Impôts sur le résultat payés	-	149	- 179
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)		4 608	1 894
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	6.2, 6.4	- 26 627	- 20 687
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	6.2, 6.4	21 122	23 788
Incidence des variations de périmètre	-	939	426
Dividendes reçus		125	216
Intérêts encaissés		1 134	513
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (B)	-	5 186	4 256
Augmentation de capital de la société mère		-	-
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital		8 911	2 206
Variation actions propres	-	11	36
Dividendes versés	-	1 363	- 27
Emissions d'emprunts	6.15	11 353	4 955
Remboursement des dettes financières	6.15	- 18 284	- 12 604
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)		606	- 5 434
Trésorerie ouverture		16 784	15 468
Trésorerie dénante		-	600
Trésorerie clôture	6.10	16 812	16 784
Variation de trésorerie courante		28	716

En K€	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie Brute	16 808	91	16 899
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	24	62	86
Trésorerie Nette	16 784	28	16 812

V. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation de capitaux propres	capital	Prime	Actions propres	Juste valeur des instruments dérivés	Réserves consolidées	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2013	44 275	13 185	- 579	- 1 105	25 449	3 491	84 716	53 419	138 134
Résultat de la période	-	-	-	-	-	3 953	3 953	441	4 394
Autres éléments du résultat Global	-	-	-	41	53	-	94	28	122
Résultat Global de la période	-	-	-	41	53	3 953	4 047	469	4 516
Contributions et distributions									
Affectation résultat	-	-	51	11	3 429	- 3 491	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	27	- 27
Engagement d'achats sur titres minoritaires	-	-	-	-	- 241	-	- 241	- 558	- 799
Titres d'autocontrôle	-	-	36	-	-	-	36	-	36
Total des contributions et distributions	-	-	87	11	3 188	- 3 491	- 205	585	- 790
Variation des parts d'intérêts									
Variation de périmètre sans modification du contrôle	-	-	-	-	156	-	156	- 449	- 293
Variation de périmètre avec prise du contrôle	-	-	-	-	- 207	-	- 207	- 204	- 3
Total des variations des parts d'intérêts	-	-	-	-	- 51	-	- 51	- 245	- 296
Capitaux propres au 31/12/2014	44 275	13 185	- 492	- 1 053	28 639	3 953	88 507	53 058	141 562
Résultat de la période	-	-	-	-	-	3 242	3 242	441	3 683
Autres éléments du résultat Global	-	-	-	294	- 11	-	283	125	408
Résultat Global de la période	-	-	-	294	- 11	3 242	3 525	566	4 091
Contributions et distributions									
Affectation résultat	-	-	- 7	9	3 951	- 3 953	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	- 1 004	-	- 1 004	- 359	- 1 363
Engagement d'achats sur titres minoritaires	-	-	-	-	- 1 293	-	- 1 293	- 369	- 1 662
Titres d'autocontrôle	-	-	- 11	-	-	-	- 11	-	11
Total des contributions et distributions	-	-	- 18	9	1 654	- 3 953	- 2 308	728	- 3 036
Variation des parts d'intérêts									
Variation de périmètre sans modification du contrôle	-	-	-	57	2 821	-	2 878	9 224	12 102
Variation de périmètre avec prise du contrôle	-	-	-	-	- 3 104	-	- 3 104	- 2 665	- 5 769
Total des variations des parts d'intérêts	-	-	-	57	- 283	-	- 226	6 559	6 333
Capitaux propres au 31/12/2015	44 275	13 185	- 510	- 693	29 999	3 242	89 498	59 455	148 949

ANNEEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2015

2 PRESENTATION DU GROUPE

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci-après désigné par I.R.D. NORD PAS DE CALAIS) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44 274 913.25 euros. Son siège social est situé au 40 rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ EN BAROEUL.

La vocation de l'I.R.D NORD PAS DE CALAIS est d'accompagner la création, le développement, les projets immobiliers, la transmission des PME-PMI du Nord Pas de Calais, de contribuer au développement économique régional, de favoriser la dynamique des territoires et offrir une gamme complète de solutions financières et de conseils pour accompagner les entreprises dans leur croissance.

Les activités du groupe s'articulent autour de 4 pôles : le capital développement, l'immobilier, l'intermédiation (transmission, transactions immobilières) et le conseil.

Société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Isin FR0000124232), l'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS établit ses comptes consolidés selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ces différentes normes sont présentées ci-après, poste par poste, l'IRD assurant le statut de société mère consolidante de l'ensemble du groupe.

Les comptes consolidés au 31/12/2015 présentés ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'IRD en date du 20/04/2016. Ils seront également soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 22/06/2016. Celle-ci se réserve le droit de modifier les comptes de la société néanmoins arrêtés par le conseil. Il y aura une proposition de distribution de dividende de 0.52ct l'action soumise au vote de l'assemblée générale.

3 FAITS CARACTERISTIQUES 2015

L'exercice clos le 31 décembre 2015 du Groupe IRD a été marqué par les événements suivants :

- Signature d'un bail de 12 ans pour l'implantation du siège social national de la société MOVITEX (marques Balsamik et Daxon), de 7.300 m².
- Cessions de 9 logements et signatures de 5 compromis de vente.
- Signature d'un bail de 9 ans ferme pour l'implantation du siège social national de la société KILOUTOU, de 4.000 m².
- Cession de l'activité conseil en marketing/audit au 31/12/2015, au dirigeant de la structure.

4 CONTEXTE DE L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis en euros sur la base des comptes sociaux au 31/12/2015 des sociétés intégrées.

Les informations financières reprises dans les présents comptes ont été préparées conformément aux normes et interprétations IFRS applicables au Groupe I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 31 décembre 2015. Les éléments financiers sont présentés en milliers d'euros (K€) arrondis à l'unité la plus proche sauf indication contraire. La base de préparation des informations financières décrites dans les notes suivantes ainsi que dans le cadre du bilan et compte de résultat résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire aux comptes ouverts à compter du 01/01/2015 conformément au référentiel adopté dans l'Union Européenne.
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe a retenu depuis l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS au 31/12/2004.

Le référentiel IFRS adopté par l'union européenne au 31 décembre 2015 est disponible à l'adresse suivante :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

4.1 Référentiel IFRS appliqué

Le référentiel appliqué comprend les normes IFRS 1 à 8 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2015.

Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact ou d'incidence significative sur les comptes consolidés.

- IFRIC 21 - Taxes
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013
 - IFRS 1 - Première Application des IFRS : Signification de « IFRS applicables » dans les états financiers d'un premier adoptant
 - IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : Non-application d'IFRS 3 à la formation d'un partenariat dans les états financiers dudit partenariat
 - IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur : Exemption visée sur les portefeuilles d'instruments financiers
 - IAS 40 – Immeubles de placement : Clarification de l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour le classement d'un immeuble entre immeuble de placement et bien immobilier occupé par le propriétaire

Nouvelles normes et amendements applicables par anticipation :

- Amendement à IAS 1 – Initiative informations à fournir
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantage du personnel » : contribution des membres du personnel à un régime de prestations définies, visant à simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service des salariés
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2010-2012
 - IFRS 2 – Paiements à base d'actions : Définition des conditions d'acquisitions des droits
 - IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : Comptabilisation des paiements conditionnels
 - IFRS 8 – Secteurs opérationnels : Regroupement des secteurs opérationnels et réconciliation des actifs par segment

- Amendement des bases de conclusions d'IFRS 13 : Débiteurs et créiteurs à court terme
- IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles : Méthode de réévaluation, ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé
- IAS 24 – Informations relatives aux parties liées : Principaux dirigeants

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, et amendements dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. L'impact de ces normes sur les résultats et la situation du groupe est en cours d'évaluation mais ne présentera pas d'impacts significatifs.

4.2 Utilisation d'estimations et hypothèses, jugements

La préparation des états financiers implique que la direction du groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation, l'évaluation des justes valeurs des immeubles de placement et des titres financiers, l'évaluation des provisions et des engagements de retraites des salariés. De plus amples informations sur les hypothèses utilisées sont données dans les notes suivantes :

- Note 5.3 Goodwill
- Note 5.5 Immeuble de placement
- Note 5.8 Actifs financiers

Outre l'utilisation de ces estimations, la direction du Groupe fait l'usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernés. La note 4.2 méthodes de consolidation aborde ainsi la détermination du contrôle de fait sur une entité par le groupe.

4.3 Regroupement d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFRS 3 Regroupement d'entreprises pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Le changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective.

Pour les acquisitions survenues depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe détermine le goodwill, à la date d'acquisition, de la manière suivante :

Montant égal à la différence entre :

- **La somme des éléments suivants :**
 - Le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle, généralement constaté à sa juste valeur
 - Le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'acquise
 - Pour les acquisitions par étapes, la juste valeur de la quote-part d'intérêt détenue par l'acquéreur dans l'acquise avant la prise de contrôle
- **Et le montant net des actifs acquis et passifs assumés, évalués à la juste valeur.**

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait du regroupement d'entreprises sont comptabilisées en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les regroupements d'entreprises issus de transferts d'intérêts dans des entités qui sont sous le contrôle de l'actionnaire qui contrôle le Groupe sont comptabilisés comme si l'acquisition avait été réalisée à l'ouverture de la première période comparative présentée, ou, si elle est plus tardive, à la date à laquelle le contrôle commun a été établi ; pour ce faire, les données comparatives sont retraitées. Les actifs et passifs acquis sont comptabilisés à la valeur comptable qui figurait antérieurement dans les états financiers consolidés de l'actionnaire contrôlant le Groupe. Les composantes des capitaux propres des entités acquises sont ajoutées aux mêmes composantes des capitaux propres du Groupe, et tout profit ou perte résultant de l'opération est comptabilisé directement en capitaux propres.

Lors d'une perte de contrôle, le Groupe décomptabilise les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de

perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.

4.4 Acquisition d'actifs

Lorsque le Groupe acquiert une entité qui constitue un groupement d'actifs et de passifs mais sans activité économique au sens d'IFRS 3, ces acquisitions ne relèvent pas de regroupement d'entreprises au sens de la même norme et sont enregistrées comme une acquisition d'actifs et de passifs, sans constater d'écart d'acquisition.

Toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est allouée sur la base des justes valeurs relatives à des actifs et des passifs individuels identifiables du Groupe à la date d'acquisition. Conformément à IAS 12 § 15 (b) pour les entités acquises soumises à l'impôt, aucun impôt différé n'est constaté lors de l'acquisition d'actifs et de passifs.

5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés d'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 31 décembre 2015 reprennent les comptes des sociétés suivantes :

Société	Siège social	N° RCS
2C INVEST	236 bd Maréchal Leclerc - 83000 TOULON	Toulon 523 968 915
ADER	8 rue de Lorraine - 54840 GONDREVILLE	Nancy 501 611 917
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 519 329 548
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 528 701 477
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HALLUIN	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix Tourcoing 803 492 248
ALLIANSYS (NORD CREATION)	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 377 594 601
ARTOIS EXPANSION	Créartois, rue Kepler - 62223 SAINT LAURENT BLANGY	Arras 502 366 883
AVENIR & TERRITOIRES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 508 242 112
A&T COMMERCES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix Tourcoing 807 870 845
BATIXIA	300 Rue de Lille - 59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Lille 444 039 671
BATIXIS	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 433 878 154
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix-Tourcoing B 353 720 667
CONSTRUIRE DEMAIN	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 504 404 674
COTE OPALE EXPANSION	24 Bd des alliés - 62100 CALAIS	Boulogne sur Mer 501 708 051
CROISETTE	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 533 473 542

CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 381 937 382
DES DEUX PONTS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 513 215 871
EPARGNANCE	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 491 370 219
EPHIMMO	135 Pont de Flandres 59777 EURALILLE	Lille 750 663 726
FEE DES REVES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 519 673 685
FIMMO 2007	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 499 479 087
FINOVAM	323 Bd du Président Hoover 59000 LILLE	Lille 799 383 674
GRAND LILLE EXPANSION	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 499 314 698
FONCIERE DE LA PILATERIE	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 504 097 601
FORELOG	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 493 224 240
GENERATION 2020	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 491 358 867
IDEF	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 494 774 516
IMMO AVELIN	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille D 519 128 094
IMMOBILIERE ET TERRITOIRES	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 509 343 869
INOVAM	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 443 407 572
IRD	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 456 504 877
MAP HOLDING	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing 433 996 097
MARKET AUDIT	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 347 592 818
MILLEPERTUIS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 322 451 337

NORD TRANSMISSION	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 433 683 877
RESALLIANCE CONSEIL	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille B 432 791 531
GRAND HAINAUT EXPANSION	3 Avenue du Sénateur Girard - 59300 VALENCIENNES	Valenciennes 382 490 811
SCI BUREAUX DU SART	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 452 063 704
SCI TOUR EURAVENIR	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 499 398 584
SCI SIRS	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 803 696 558
SCI DU 36	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 807 804 695
TOUS TERRAINS ASSOCIES	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 393 404 199
SCI LES JARDINS D'EAU 1	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 812 753 663
SCI LES JARDINS D'EAU 2	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 812 854 933
SCI ATC MARQUETTE	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Lille 814 340 824

5.1 Évolution du périmètre

5.1.1 Acquisition ou création 2015

Au cours de cette année 2015, Avenir et Territoires et Batixis ont créé les sociétés Les Jardins d'eau 1 et 2 dont les activités consisteront en l'acquisition, administration, propriété, aménagement, gestion par location de tous les biens et édification d'immeubles. Par ailleurs, A&T Commerces a créé la société ATC Marquette dont l'activité principale consiste en la location de terrains et d'autres biens immobiliers.

IRD a racheté 25 600 parts de la société Epargnance à des tiers extérieurs pour un montant de 29 564 euros.

5.1.2 Cession, déconsolidation et changement de méthodes de consolidation

- Batixis a cédé 31 209 titres Avenir et Territoires à des tiers pour un montant de 5 556 858 euros entraînant une modification du pourcentage de contrôle qui passe de 56% à 40%. Néanmoins, le groupe conserve le contrôle des activités opérationnelles, reste l'actionnaire principal, conserve la présidence du conseil d'administration et est présent au comité d'investissement.
- Résalliance Conseil a cédé 95 000 titres MAP Holding à des tiers pour 1€. Par cette cession, le groupe a perdu le contrôle de MAP Holding en date du 31 décembre 2015. En conséquence :
 - Le palier MAP (MAP Holding, Market Audit et TTA) contribue au résultat du groupe jusqu'à la date de cession soit le 31/12/2015 soit pour -82 K€
 - Le groupe IRD a choisi de présenter le résultat de cession de 300 K€ sur la ligne « Résultat de l'activité de portefeuille » de l'état du résultat.
- ADER Investissement a procédé à une augmentation de capital par la création de 13 300 actions nouvelles pour un montant de 1 330.000 euros, opération dans laquelle le groupe n'a pas participé. Ce qui a entraîné des modifications sur la méthode de consolidation. ADER est ainsi donc déconsolidée passant d'une Intégration globale avec un pourcentage de contrôle à 31% à une Mise en équivalence à 22%.

5.1.3 Modification significative des taux de participation sans modification de la nature du contrôle

- La société IRD a cédé au cours de ce premier semestre 100 actions de la société Génération 2020 voyant son taux de détention passer de 42% à 38%.
- Au cours de l'année, Croissance et Nord Création ont réalisé chacune une augmentation de capital qui n'a pas entraîné de modifications significatives du taux de détention du groupe dans celles-ci.

5.2 Méthodes de consolidation

5.2.1 Entités contrôlées

- **Définition du contrôle**

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

- **Méthode de l'intégration globale**

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe. Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

- **Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées**

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité. Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe. Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

5.2.2 Participations dans les entreprises associées et des co-entreprises :

- **Définition**

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques. Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

- **Méthode de la mise en équivalence**

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise. Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat. Les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans le compte de résultat consolidé du Groupe. En application de la recommandation n° 2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables le 4 avril 2013, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont soit intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence », soit présentées sur la ligne « Quotes-parts » de résultat net des autres entités mises en équivalence » selon que leurs activités s'inscrivent ou non dans le prolongement des activités du Groupe. Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

- **Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint**

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise. Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

Les normes IFRS (IAS 31.1 concernant le contrôle conjoint, IAS 28.1 concernant l'influence notable) autorisent les entreprises de capital risque ou autres entreprises similaires d'exclure de leur périmètre de consolidation leurs participations qui relèvent alors de la catégorie des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » (Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat). Ces titres, non consolidés, sont repris dans la catégorie « Instruments financiers évalués à la juste valeur par leur compte de résultat ».

5.2.3 Sociétés exclues du périmètre :

- **Restrictions sévères et durables sur les transferts de fonds vers l'entreprise consolidante**

Les caractéristiques propres des ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) sont telles que la condition relative aux avantages (rendements) n'est pas remplie du fait des contraintes en matière de distribution de dividendes et de détermination du prix de cession des titres. Ainsi les ESH ne sont pas contrôlées au sens d'IFRS 10. Les sociétés ESH sont exclues du périmètre de consolidation.

- **Participations sous influence notable détenues par les organismes de capital risques, des fonds de placement, des trusts ou des entités similaires.**

Par ailleurs, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS exploite une activité de capital développement au travers de ses filiales CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS, ALLIANSYS, IDEF, GRAND HAINAUT EXPANSION, GRAND LILLE EXPANSION, COTE OPALE EXPANSION, ADER, ARTOIS EXPANSION, INOVAM, CONSTRUIRE DEMAIN FINOVAM et 2C INVEST.

Ces sociétés ont pour objet la structuration financière de haut de bilan de sociétés dans lesquelles elles prennent des participations. Ces sociétés peuvent donc être qualifiées de sociétés d'investissement. Les titres acquis dans ce cadre n'ayant pas pour vocation de demeurer durablement à l'actif et le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS n'intervenant pas dans la gestion de ces participations, celles-ci sont considérées comme relevant de l'activité de portefeuille et les titres associés sont analysés en tant que « Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat » (voir § 5.8 ci-après).

Dans le même esprit, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS a développé une activité de capital développement appliquée à l’immobilier au travers des sociétés BATIXIS et BATIXIA qui sont donc qualifiées d’entités d’investissement dont les participations au travers de SCI présentent également un caractère de d’actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat et sont valorisées conformément aux principes présentés en § 5.5.

- **Sociétés Coopératives**

Le groupe IRD détient 22% de la société Nord Financement relevant du statut de coopérative financière. Selon la norme IAS 28R, une présomption d’influence notable pourrait entraîner une mise en équivalence de la structure.

Cependant, le statut coopératif n’octroyant pas 22% des droits de vote (1 homme = 1 voix), et la convention d’association passée avec le crédit coopératif donnant le pouvoir à cette dernière de fixer les rémunérations ainsi qu’un droit de veto sur les dossiers d’autres partenaires amènent le groupe IRD à exclure Nord Financement du périmètre de consolidation.

5.3 Entités consolidées

		31 DECEMBRE 2015			31 DECEMBRE 2014		
Entités	Activités	% Contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
IRD	IRD	100,00%	100,00%	société mère	100,00%	100,00%	société mère
2C INVEST	Capital Investissement	43,37%	43,27%	MEE	43,37%	43,24%	MEE
ADER	Capital Investissement	21,94%	18,16%	MEE	31,35%	25,95%	IG
ALLIANSYS - NORD CREATION AMENAGEMENT ET TERRITOIRES	Capital Investissement	64,64%	40,46%	IG	64,30%	40,25%	IG
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HALLUIN	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
ARTOIS EXPANSION	Capital Investissement	87,50%	35,40%	IG	87,50%	35,22%	IG
AVENIR & TERRITOIRES	Immobilier	40,32%	40,15%	IG	55,73%	55,45%	IG
A&T COMMERCES	Immobilier	78,46%	78,12%	IG	100,00%	99,51%	IG
BATIXIA	Immobilier	18,00%	17,92%	MEE	18,00%	17,91%	MEE
BATIXIS	Immobilier	100,00%	99,57%		100,00%	99,51%	
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	Immobilier	93,61%	93,61%	IG	93,61%	93,61%	IG
CONSTRUIRE DEMAIN	Capital Investissement	55,00%	32,48%	IG	55,00%	32,48%	IG
COTE OPALE EXPANSION	Capital Investissement	60,07%	24,30%	IG	60,07%	24,18%	IG
CROISSETTE	Immobilier	55,00%	54,76%	IG	55,00%	54,73%	IG
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	Capital Investissement	61,26%	59,06%	IG	61,11%	59,04%	IG
DES DEUX PONTS	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
EPARGNANCE	Immobilier	76,67%	76,67%	IG	73,24%	73,24%	IG
EPHIMMO	Immobilier	40,00%	16,06%	MEE	40,00%	22,18%	MEE
FEE DES REVES	Immobilier	95,59%	95,18%		95,59%	95,12%	
FIMMO 2007	Immobilier	100,00%	40,15%	IG	100,00%	55,46%	IG
FINOVAM	Capital Investissement	50,00%	9,77%	MEE	50,00%	9,75%	MEE
GRAND LILLE EXPANSION	Capital Investissement	56,98%	23,05%	IG	56,98%	22,93%	IG
FONCIERE DE LA PILATERIE	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG

Entités consolidées (suite)

		31 DECEMBRE 2015			31 DECEMBRE 2014		
Entités	Activités	% Contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
FORELOG	Immobilier	95,00%	95,00%	IG	95,00%	95,00%	IG
GENERATION 2020	Capital Investissement	38,01%	38,01%	IG	42,19%	42,19%	IG
IDEF	Capital Investissement	30,43%	30,43%	IG	30,43%	30,43%	IG
IMMO AVELIN	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
IMMOBILIERE ET TERRITOIRES	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
INOVAM	Capital Investissement	40,39%	19,55%	IG	40,39%	19,50%	IG
MAP HOLDING	Conseil	100,00%	94,90%	SORTIE	100,00%	94,90%	IG
MARKET AUDIT	Conseil	100,00%	94,90%	SORTIE	100,00%	94,90%	IG
MILLEPERTHUIS	Immobilier	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
NORD TRANSMISSION	Intermédiation	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
RESALLIANCE CONSEIL	Conseil	94,90%	94,90%	IG	94,90%	94,90%	IG
GRAND HAINAUT EXPANSION	Capital Investissement	54,07%	21,88%	IG	54,07%	21,76%	IG
SCI BUREAUX DU SART	Immobilier	100,00%	40,16%	IG	100,00%	55,46%	IG
SCI TOUR	Immobilier	100,00%	40,15%	IG	100,00%	55,45%	IG
EURAVENIR	Immobilier	56,05%	56,02%	IG	81,31%	81,26%	IG
SCI DU 36	Immobilier	100,00%	99,57%	IG	100,00%	99,51%	IG
SCI SIRS	Immobilier	100,00%	46,09%	IG			
SCI LES JARDINS D'EAU 1	Immobilier	100,00%	46,09%	IG			
SCI LES JARDINS D'EAU 2	Immobilier	100,00%	46,09%	IG			
SCI ATC MARQUETTE TOUS TERRAINS ASSOCIES	Immobilier	100,00%	78,13%	IG			
	Conseil	100,00%	94,90%	SORTIE	100,00%	94,90%	IG

6 REGLES ET METHODES COMPTABLES

6.1 Période de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre établissent des comptes ou des situations intermédiaires à la même date que celles des comptes consolidés. Les états financiers consolidés intègrent les états financiers des sociétés acquises à compter de la date de prise de contrôle.

6.2 Retraitements propres aux comptes consolidés

Outre l'incidence des retraitements repris ci-dessus, les autres opérations liées à l'établissement des comptes consolidés sont :

- élimination des titres de participation
- élimination des dividendes, plus-values internes, dotations et reprises concernant les différentes sociétés intégrées globalement
- élimination des charges et produits internes
- élimination des comptes courants inter sociétés
- constatation des impôts différés actifs et passifs
- imputation des actions d'autocontrôle sur les capitaux consolidés
- reclassement sous une rubrique spécifique des actifs, passifs et résultats nets des activités destinées à être cédées
- répartition des résultats et des capitaux propres entre participations ne donnant pas le contrôle et propriétaires de la société.

Le groupe n'a consenti aucun avantage particulier à son personnel (Stock option par exemple) qui pourrait conduire à l'un des retraitements prévus par les normes IFRS 2 et IAS 19 « avantages au personnel » autre que ceux qui étaient déjà pratiqués par le groupe et qui concernent les indemnités de départ en retraite.

6.3 Goodwill

Des goodwill ont été enregistrés pour la première fois dans les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2006 suite à l'intégration de RESALLIANCE CONSEIL et de RESALLIANCE FINANCES et leurs filiales ; ils résultent de la différence entre la valeur d'acquisition des titres et la part détenue dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwill selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

6.4 Autres Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement des logiciels. Ces éléments sont retenus pour leur valeur nette comptable telle qu'elle résulte des comptes sociaux.

La durée d'amortissement retenue pour les logiciels est de 3 ans dans la majorité des cas, cette durée étant représentative de la durée estimée d'utilisation.

Une durée plus longue peut toutefois être appliquée pour des logiciels spécifiques ayant un caractère « structurant ».

6.5 Immeubles de placements

Les actifs immobiliers concernés sont « des biens immobiliers... détenus par un propriétaire ...pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux ... ». Ces biens ne sont pas utilisés à des fins administratives ou pour la fourniture de biens et/ou de services internes au groupe.

Les immeubles concernés sont détenus par les filiales immobilières BATIXIS, IRD, BATIXIA, FORELOG, BUREAUX DU SART, AVENIR & TERRITOIRES, SCI IMMO AVELIN, SCI EPHIMMO, SCI FIMMO 2007, SCI TOUR EURAVENIR, SCI DES DEUX PONTS, SCI FEE DES REVES, FONCIERE DE LA PILATERIE, SCI SIRS, SCI DU 36, SCI ATC MARQUETTE.

Dans les comptes consolidés, les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation financière en interne, conformément aux principes de juste valeur d'IAS 40 - sur les bases décrites ci-après, la variation de juste valeur est constatée par le biais du résultat. Cette juste valeur est qualifiée de niveau 3 (déterminée à l'aide de données non observables).

6.5.1 Immobilier d'entreprise

La valorisation financière se fait par application d'un taux de capitalisation sur le montant d'un loyer annuel récurrent. Le loyer servant de base de référence n'est pas systématiquement celui facturé. Afin d'être en phase avec l'évolution du marché immobilier qui prend désormais comme base de loyer l'évolution de l'indice ILAT (Indice de Loyer des Activités Tertiaires), le loyer de référence retenu est le suivant :

- Calcul d'un loyer « économique » correspondant au loyer indexé par rapport à la variation de l'indicateur ILAT sur la même année.
- Prise en compte du loyer « facturé »

2 cas de figure possible :

- Si le loyer « économique » est inférieur au loyer « facturé », le loyer « économique » est retenu comme base de valorisation.
- Si le loyer « économique » est supérieur au loyer « facturé », le loyer « facturé » est retenu comme base de valorisation.

Pour valoriser les immeubles, c'est donc le montant de loyer le plus faible qui est retenu comme base de valorisation.

Pour rappel, l'indicateur ILAT reprend les éléments suivants pondérés :

- 50% inflation
- 25% Indice Cout de la Construction (ICC)
- 25% Produit Intérieur Brut (PIB)

Le taux retenu se compose de 3 éléments :

- Un facteur représentatif du taux du marché financier : la moyenne du TME des 10 dernières années avec un taux plancher minimum fixé à 3,30%. Précédemment, le taux utilisé était le TME moyen 5 ans. Afin d'être en phase avec la durée moyenne des financements immobiliers, le groupe valorise désormais sur cette moyenne de 10 ans.
- Un facteur représentatif du rendement minimum attendu par le marché immobilier :
 - Immeubles de commerce : 1,32 %
 - Immeubles de bureaux : 1,46 %
 - Immeubles de logistique : 2,68 %

Ces taux sont établis par référence avec les publications de l'IPD et sont déterminés sur la base de la moyenne de l'indice IPD France des 2 dernières années. Précédemment, les taux utilisés étaient déterminés sur la variation semestrielle de l'indice IPD France, ce changement de jugement a un impact de 1,8M€. Il a permis de limiter la prise de valeur des immeubles de placement et ainsi de ne pas déconnecter la valeur des immeubles de placement de la valeur de marché

- Un facteur propre à l'actif immobilier tenant compte de ses caractéristiques intrinsèques. Ainsi chaque immeuble fait l'objet d'une appréciation sur la base de 4 critères : l'emplacement, la fongibilité, la capacité du bien à se valoriser dans le temps, le risque preneur. Les notations en résultant génèrent un taux de rendement additionnel attendu propre au bien immobilier, ce taux peut varier de 0,40 % à 8,90 %.
- Un facteur supplémentaire est rajouté aux immeubles de placement ayant un locataire unique bénéficiant d'un bail d'une durée ferme d'au moins 6 ans. Ce nouveau facteur a un impact direct sur le taux de capitalisation en fonction d'une table dégressive, si la durée ferme résiduelle est supérieure à 6 ans alors une prime négative est appliquée au taux de capitalisation et inversement si la durée ferme résiduelle est inférieure à 6 ans.

Ce taux peut s'échelonner de – 0,15% à 0,75% en fonction de la durée restante du bail.

- Il est ensuite appliqué un coefficient de vétusté sur la valeur ainsi obtenue afin de tenir compte du vieillissement du bien et de la nécessité d'engager à terme des travaux importants d'entretien et de réparation. Ce coefficient représente 1% de la valeur brute en construction et agencements par année d'ancienneté.
- En cas de vacance locative, une réfaction de 20 % est appliquée sur la valeur ainsi calculée en cas de vacance supérieure à 12 mois, ce taux passe à 40 % en cas de vacance locative supérieure à 24 mois.
- Enfin, par prudence, il est appliqué un plafonnement aux montants ainsi calculés en limitant le loyer servant de base aux calculs à 3,5 fois le TME moyen des 10 dernières années appliquée à la valeur brute comptable.
- Dans les 12 mois d'acquisition ou de réception d'un immeuble, celui-ci est maintenu durant cette période à sa valeur d'origine.
- Par ailleurs, dès lors qu'un bien a fait l'objet d'une évaluation immobilière, cette dernière prévaut sur toute autre approche
- La valorisation d'une SCI avec un droit au bail diffère de la valorisation des autres SCI. La même méthode est reprise (détermination d'une plus-value latente sur l'immeuble à laquelle on rajoute la situation nette de la SCI pour obtenir la juste valeur de cette SCI) mais 3 éléments sont calculés différemment, à savoir : la détermination de la VNC et de la valeur financière de l'immeuble et la situation nette de la SCI.
 - La VNC des immeubles en CBI, rachetés par la SCI donnant lieu à un droit au bail inscrit à l'actif de la SCI, est égale à ce droit au bail minoré du cumul des amortissements dérogatoires.

$$VNC = [Droit au bail - Cumul des amortissements dérogatoires]$$

- La valeur financière de l'immeuble, calculée en divisant les loyers annuels par un taux d'actualisation, doit être minorée du capital restant dû sur le CBI pour ainsi obtenir le prix de revente de cet immeuble.

$$Valeur financière = [Valeur de rendement - Capital restant dû sur le CBI]$$

- La situation nette de la SCI doit être corrigée des amortissements dérogatoires.

Situation nette corrigée = [Situation nette – Cumul des amortissements dérogatoires]

- Dernier point, la valorisation du bâtiment ne peut pas être plafonnée.

6.5.2 Immobilier d'habitat

La valorisation pour les logements de plus de 5 ans s'établie sur la base d'un prix de vente au m² issu de la base historique des cessions des 12 derniers mois de FORELOG, à laquelle on applique un coefficient de 1% de la valeur brute en construction et agencement par année d'ancienneté. La date initiale pour le calcul de cette vétusté correspond à la date de livraison du bien.

En l'absence de référence interne de prix de cession dans la base historique, la valeur retenue (*prix de marché au m²*) est issue de l'Argus du logement édité par Efistat. L'argus du logement est fondé sur les transactions effectivement réalisées et recensées par meilleursagents.com, avec la FNAIM et les notaires de France.

Pour les logements de moins de 5 ans, la juste valeur correspond à la valeur brute d'acquisition, diminuée d'un coefficient de vétusté de 1% de la valeur brute en construction et agencement par année d'ancienneté.

Par mesure de prudence, des expertises immobilières peuvent être réalisées pour vérifier la pertinence des valorisations issues de l'indicateur externe. Si des écarts significatifs venaient à apparaître en appliquant l'une des méthodes citées ci-dessus, nous nous réservons la possibilité de faire appel à minima à 2 agences immobilières du secteur pour expertiser les biens concernés.

6.5.3 Risques inhérents à l'activité Immobilière

La stratégie d'acquisition d'actifs immobiliers ou des sociétés les détenant comporte plusieurs risques susceptibles d'affecter l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe :

- IRD Nord Pas-de-Calais pourrait surestimer le rendement attendu ou le potentiel d'accroissement de valeur des actifs ; toutefois la majorité des investissements immobiliers significatifs du Groupe sont réalisés sur la base d'engagements de location signés sur des durées longues. Les conditions de rendement locatif sont validées par des comités d'investissement, en fonction de la qualité de l'immeuble, de l'emplacement, de la solvabilité du locataire et de la nature du bail.
- les actifs acquis pourraient comporter des défauts cachés ; la présence dans les équipes du pôle immobilier d'ingénieurs du bâtiment, ainsi que l'intervention de la direction juridique du Groupe lors des études de projets, limitent ces risques

- Le risque de marché, affecte le résultat du Groupe sur la valorisation de ces immeubles de placement. En effet dans sa méthode de valorisation, le groupe fait référence à plusieurs indices (TME, ILAT, ICC...) susceptibles de varier dans le temps et de faire fluctuer la valeur de l'actif.

6.6 Immeuble d'exploitation

Au cours de l'année 2014, le groupe IRD a transféré son siège social de l'immeuble Cité Haute Borne à Villeneuve d'Ascq au 40 rue Eugène Jacquet sur le « campus Entreprises et Cités ». Au 31/12/2014, toutes les équipes du groupe sont installées sur ce campus. La partie occupée du campus (dite d'exploitation) étant faible, et celle-ci ne pouvant être vendue séparément de la partie immeuble de placement, le groupe IRD considère donc que 100% du campus Entreprises et Cités est à classer en immeuble de placement conformément aux conditions prévues par la norme IAS 41.10.

Pour les immeubles d'exploitation, les composants retenus et les durées d'amortissement sont repris ci-dessous conformément aux recommandations de la FSIF de juillet 2004:

Immobilisation	Décomposition	Durée d'utilité (en année)	Mode Économique
Terrain	10%	n/a	n/a
Constructions structure	45%	60	Linéaire
Construction façades	13.5%	30	Linéaire
Constructions installations générales	18%	20	Linéaire
Constructions Agencements	13.5%	12	Linéaire
	100%	36,3	

6.7 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée réelle d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

- matériel informatique : 3 ans
- mobilier de bureau : 10 ans

6.8 Actifs financiers

6.8.1 Actifs Financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers (y compris les actifs désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe classe les actifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente.

6.8.1.1 Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

En application des normes IAS 32 et 39, certains instruments financiers doivent faire l'objet d'une évaluation à la juste valeur. Cette juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat est donc déterminée à partir des modèles utilisant des données non observables de marché (niveau 3).

Ce poste reprend :

- L'ensemble des valeurs donnant accès au capital de sociétés civiles ou commerciales (actions ou parts de sociétés)
- Les participations dans les entreprises associées ou des coentreprises détenus par des organismes de capital risque (application des principes fixés par les normes IAS 31-1, IAS 28-1, IAS 39-9,39-46,39-55)
- Et tout autre instrument financier permettant d'accéder au capital de ces sociétés, de façon immédiate ou différée.

A cela il convient d'ajouter les avances en comptes courants consenties à ces sociétés ainsi qu'éventuellement, toute autre opération de nature financière qui ne conduit pas à un droit, immédiat ou différé à une prise de participation dans une société donnée, figurant dans les immobilisations financières. Elles sont également représentatives de l'activité capital risque ou capital développement.

L'ensemble de ces éléments est évalué en juste valeur.

Cette notion intègre les principes suivants :

- L'évaluation des actifs est établie sur la base du montant auquel un actif peut être échangé entre les parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales
- L'estimation à la juste valeur n'implique pas nécessairement que l'entreprise évaluée puisse être vendue à la date de l'évaluation, ni que les actionnaires aient l'intention de céder la participation dans un avenir proche.

Pour les valeurs ne faisant pas l'objet d'une évaluation sur un marché réglementé, les principes suivants ont été retenus, principes préconisés par les « Valuation Guidelines » établies par des organisations professionnelles européennes (AFIC, EVCA, BVCA) :

- Référence au prix d'investissement récent, les valeurs détenues depuis moins de 12 mois sont valorisées à leur coût d'acquisition.
- Référence à la valeur de transaction lorsqu'un investissement récent dans cette société a été effectué par un tiers, dans un contexte jugé normal.
- Référence aux informations financières de l'entreprise à savoir :
 - Le résultat courant, auquel est appliqué un multiple raisonnable,
 - Les capitaux propres, retraités éventuellement des plus ou moins-values latentes significatives (fonds commerciaux, activités sectorielles reconnues)
 - Les perspectives de résultat

Sur la base de ces éléments financiers fondamentaux, sont intégrées des variables qualitatives résultant de l'évolution de l'activité de la société, de la qualité du management, de l'évolution de son marché ou des produits, ou tout autre facteur ayant ou pouvant avoir une incidence sur la juste valeur de la participation. Ces aspects qualitatifs peuvent conduire à surcoter ou à décôter une participation. Ces éléments constituent des aspects essentiels pour les sociétés nouvelles ou innovantes pour lesquels l'application des principes d'évaluation basés sur des fondamentaux uniquement financiers conduirait à des valeurs quelques fois très éloignées de leur juste valeur.

En l'absence de clause de liquidité qui pourrait résulter d'un pacte d'actionnaire ou de tout document assurant une sortie de notre investissement, une décote pour défaut de liquidité peut être appliquée.

En présence de garantie de type BPI, les pertes de valeur sont limitées à la partie non garantie.

Les plus-values latentes sont quant à elles impactées par le montant de la rétrocession dû aux organismes garants.

En ce qui concerne les obligations convertibles en actions, il est retenu le principe que la clause de convertibilité ne serait pas appliquée, ce qui, dans les faits antérieurs, constitue la réalité la plus fréquente. En conséquence, ces valeurs sont évaluées sur la base de leur valeur nominale. Cependant, une prime représentative du montant de l'indemnité de non-conversion à laquelle l'investisseur peut contractuellement prétendre est ajoutée. L'estimation de cette indemnité se base sur la juste valeur de l'action référente évaluée dans les conditions présentées ci-dessus.

L'évolution de la juste valeur du portefeuille (appréciation ou dépréciation) est constatée directement au compte de résultat. Les indemnités liées à d'éventuelles garanties (BPI, fonds de Garantie Régional) sont constatées indépendamment. Lorsqu'en cas de plus-value, il est prévu contractuellement un versement partiel de celle-ci à ces organismes, une charge à payer est enregistrée. Celle-ci est déterminée en se référant à la juste valeur retenue de l'investissement concerné. Il est à noter que la convention triennale signée avec la BPI notifie un plafond maximal d'indemnisation dénommé Stop Loss. Dans le cas où ce dispositif est ou viendrait à être appliqué les provisions sur titres de participations et créances attachées tiendraient compte de ce risque de non-indemnisation.

6.8.1.2 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Si le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ceux-ci sont classés en tant que placements détenus jusqu'à l'échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à la juste valeur et majorés des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

6.8.1.3 Prêts et Créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur.

6.8.1.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont classés dans aucune des catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et présentée au sein des capitaux propres dans la réserve de juste valeur.

6.8.2 Instruments Financiers dérivés actifs ou passifs

Le Groupe IRD utilise des instruments dérivés pour la couverture de ses dettes à taux variable contre le risque de taux. (Couverture de flux de trésorerie). Elle applique donc la comptabilité de couverture lorsque les conditions de documentation et d'efficacité sont remplies. L'efficacité de couverture est démontrée si les variations de flux de trésorerie de l'élément couvert sont compensées par les variations de l'instrument de couverture dans un intervalle compris entre 80 et 125 pour cent.

Dans ce cas la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée par contrepartie en capitaux propres pour sa part efficace et en résultat pour sa part inefficace.

La juste valeur des instruments dérivés est évaluée par des modèles communément admis et fondée sur les données de marché.

6.8.3 Gestion du risque Financier

Le Groupe IRD est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité

- Risque de marché

6.8.3.1 Risque de Crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

6.8.3.2 Risque de Liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

6.8.3.3 Risque de Marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change puisque toutes ces transactions se font en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe). Le Groupe IRD est cependant soumis au risque de taux d'intérêt puisqu'il a soulevé des emprunts à taux variable. Pour se prémunir de cet effet, le Groupe a contracté des swaps d'intérêts à taux fixe sur la quasi-totalité de ces emprunts à taux variable.

6.9 Stocks et en-cours

- Activité immobilière : Les stocks sont représentatif de terrains détenues en vue de la vente dans le cours normal de l'activité (IAS 2 § 6.a). Le poste correspond aux terrains portés par les sociétés de marchands de biens. Les stocks sont évalué au plus faible du coût (d'acquisition) et de la valeur nette de réalisation.
- Activité conseil/intermédiation : Les travaux en-cours font l'objet d'une valorisation précise intégrant le degré d'avancement de chaque projet. Les sociétés relevant de l'activité conseil notamment disposent de suivis spécifiques permettant d'estimer l'avancement de chaque mission et de le comparer à la facturation enregistrée à date.

6.10 Créances et dettes

Les créances clients sont comptabilisées au coût historique.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire estimée en fonction des perspectives de recouvrement est inférieure à la valeur comptabilisée.

Une distinction est faite entre actifs courants et actifs non courants. Est considéré comme actif courant, en application de la norme IAS 1, tout actif respectant les conditions suivantes :

- pouvoir être réalisé, vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal de l'entreprise
- être détenu dans un but de transaction ou de courte durée, et pouvoir être réalisé dans les douze mois qui suivent la date de clôture, semestrielle ou annuelle
- représenter de la trésorerie ou équivalent.

6.11 Equivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à chaque clôture. Lorsqu'elle est possible une opération d'« acheté/vendu » en fin d'exercice permet de matérialiser avec précision la valeur des placements de trésorerie. Lorsqu'une telle opération ne peut être réalisée il est alors fait référence à la valeur communiquée par l'établissement financier à la date la plus proche de l'arrêté avec prise en compte des couvertures le cas échéant. La juste valeur des VMP est donc déterminée sur la base du prix coté sur un marché actif (Niveau 1).

Les VMP sont présentées en équivalent de trésorerie car elle représente des placements à court terme liquide, facilement convertible en un montant de trésorerie, et soumis à un risque plus ou moins négligeable de changement de valeur.

6.12 Activités destinées à être cédées

En application de la norme IFRS 5, les actifs ou groupe d'actifs cédés ou destinés à être cédés sont portés sous une rubrique spécifique à l'actif des comptes consolidés cumulant tous les postes comptables de l'actif des entités concernées. Il en va de même pour les passifs inhérents à ces activités, portés sous une rubrique spécifique au passif des comptes consolidés.

6.13 Capitaux propres

6.13.1 Titres d'autocontrôle

En application des normes IFRS relatives aux actions d'autocontrôle, le montant des actions de la société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détenues par le groupe est imputé directement sur le montant des capitaux propres. Il en va de même des provisions ou de toutes variations constatées sur ces titres. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

La société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détient au 31/12/2015 de manière directe 37 072 actions d'autocontrôle pour une valeur brute de 570 K€ et une valeur nette de 482 K€ la valeur nette retenue à la clôture correspondant au dernier cours de bourse.

6.13.2 Bons de souscriptions d'acquisitions d'actions remboursables

La société IRD a émis en décembre 2009, 145.163 BSAAR d'une valeur de 1.22 €, soit 177 k€. Cette émission de BSAAR avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription a été réservée à la société IRDEC MANAGEMENT.

6.14 Engagement d'achats de titres minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements d'achat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédefinie. En outre ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

En l'état actuel des normes, le traitement comptable retenu est le suivant :

Conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 3R et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice alors que la différence entre la valeur comptable des minoritaires et la valeur actualisée de la dette est comptabilisée en capitaux propres des propriétaires de la société. Ensuite lors des arrêtés ultérieurs, l'impact de la désactualisation comme l'impact de l'ajustement de la valeur estimée est passé en capitaux propres.

Le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage de parts détenu dans la filiale, sans tenir compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente cédées.

Les principes comptables décrits ci-dessus pourraient être revus en fonction de l'évolution des normes.

6.15 Impôts différés

Le traitement des impôts différés a historiquement été très étroitement lié aux régimes fiscaux dérogatoires dont bénéficient ou ont bénéficié les sociétés CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de capital-risque) et IRD NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de développement régional jusqu'au 31 décembre 2006).

Il est à noter que suite à l'évolution de la réglementation fiscale applicable aux plus-values sur cession de titres (hors titres à prépondérance immobilière), il n'y a plus lieu de comptabiliser une provision pour impôt différé passif au titre des plus-values latentes sur justes valeurs. A contrario les plus-values latentes sur immeubles de placement donnent bien lieu à comptabilisation d'impôt différé passif. La société a pour usage de recouvrer les valeurs comptables par voie de cession, plutôt que par consommation de la quasi-totalité des avantages économiques (loyers perçus).

Les sociétés du groupe sont assujetties à l'impôt sur les sociétés selon le régime de droit commun - hormis CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS qui est assujetti au régime des Société de Capital Risque - conduisant ainsi à la constatation à la clôture de l'exercice des

impôts différés actif et passif. L'activation des déficits fiscaux n'est enregistrée les concernant que s'il existe une capacité avérée de récupération de ces déficits.

6.16 Provisions

Toute charge probable née d'une obligation existante fait l'objet d'une évaluation conformément aux principes de la norme IAS 37. Une provision est constatée dans les comptes à hauteur de la sortie de ressources financières estimées.

6.17 Indemnités de départ à la retraite & avantages au personnel

Une provision pour indemnité de départ en retraite est enregistrée dans les comptes consolidés du groupe IRD NORD PAS DE CALAIS, elle traduit l'engagement d'accorder à ses employés une indemnité de départ au moment de leur départ à la retraite. Le calcul de cette provision s'appuie sur les droits acquis par le salarié du fait de son ancienneté à la date d'évaluation de l'engagement par l'entreprise en fonction des dispositions propres au droit du travail et/ou de la convention collective, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Il est notamment tenu compte dans le calcul de la probabilité pour le salarié d'être présent dans le groupe à l'âge de la retraite (table de mortalité et de turn over) et de la politique de l'entreprise en matière d'augmentation de salaire.

Le montant de l'engagement est ensuite actualisé à un taux de 3.68% (contre 3.41% en 2014) puis proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ (âge de référence retenu pour date de départ : 65 ans). Ces taux correspondent à des maturités et durées spécifiques au groupe L'effet d'actualisation est passé en autres éléments du résultat global. La variation des indemnités de départ à la retraite hors effet d'actualisation est comptabilisée en résultat sur chaque période.

La créance représentative de l'assurance souscrite en vue de couvrir une quote-part de ces indemnités vient réduire le montant de la provision à passer.

6.18 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titres des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée et déduction faites des ventes intra-groupe. Le chiffre d'affaires est composé :

- De prestations de services qui sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle elles sont rendues.
- De locations immobilières et facturations de charges immobilières.
- De facturation de prestations d'accompagnement comptabilisées au cours de la période durant laquelle elles sont réalisées.

6.19 Location simple : Franchise de loyer

Le groupe IRD a consenti des franchises de loyers pour faciliter la conclusion d'un bail. Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de locations » et à l'interprétation SIC 15 relatives aux avantages consentis par le bailleur au preneur dans le cadre de contrats de location simple, le bailleur doit comptabiliser le coût cumulé des avantages (ex : franchise de loyer) consentis comme une réduction des revenus locatifs sur la durée totale du bail sur une base linéaire.

6.20 Subventions

Certaines filiales du groupe peuvent bénéficier dans le cadre de leur activité de subventions. Conformément aux dispositions IAS 20.12 et 20.16, les subventions obtenues sont rattachées au résultat du ou des exercices au cours desquels ont été enregistrés les coûts qu'elles sont destinées à compenser.

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient. La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement. Le groupe traite les crédits d'impôts comme des actifs d'impôts et non comme des subventions

7 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

7.1 Goodwill

Les Goodwill proviennent de la différence entre la valeur de l'apport réalisé en juin 2006 de RESALLIANCE CONSEIL et RESALLIANCE FINANCES (et de leurs filiales) comparativement aux capitaux propres de ses entités.

Au 31/12/2015, le poste Goodwill se décompose comme suit :

Goodwill en K€	31/12/2013	Transfert	Variation de Périmètre	Dépréciation	31/12/2014
MAP HOLDING	375	-	-		375
NORD TRANSMISSION	391	-	-		391
TOTAL	766	-	-	-	766

Goodwill en K€	31/12/2014	Transfert	Variation de Périmètre	Dépréciation	31/12/2015
MAP HOLDING	375	-	-	375	-
NORD TRANSMISSION	391	-	-		391
TOTAL	766	-	-	375	391

7.2 Contenu et évolution des immobilisations

Les immobilisations ont évolué comme suit :

Variation des immobilisations (valeurs brutes) en K€	31/12/2013	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Acquisitions	Variation de juste valeur	Cessions	31/12/2014
Concessions, brevets & droits similaires (brut)	336	-	-	18	-	-	354
Fonds commercial (brut)	105	-	-	-	-	-	105
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	441	-	-	18	-	-	459
Terrains portant des immeubles de placement	23 790	-	1 650	527	444	- 942	25 469
Immeubles de placement (brut)	103 920	-	15 016	6 155	3 083	- 5 357	122 814
Immobilisations corporelles en cours (brut)	15 190	-	12 582	496	-	-	3 104
IMMEUBLES DE PLACEMENT	142 900	-	4 084	7 178	3 527	- 6 299	151 387
Terrains & aménagements (brut)	181	-	181	-	-	-	-
Constructions & aménagements (brut)	1 869	-	1 869	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage (brut)	52	-	-	-	-	-	52
Autres immobilisations corporelles (brut)	804	-	1	34	-	- 92	749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 907	-	- 2 049	34	-	- 92	801

Variation des immobilisations (valeurs brutes) en K€	31/12/2014	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Acquisitions	Variation de juste valeur	Cessions	31/12/2015
Concessions, brevets & droits similaires (brut)	354	-123		37	-	-50	220
Fonds commercial (brut)	105			-	-	-	105
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	459	-123	-	37	-	-50	325
Terrains portant des immeubles de placement	25 469	-	-1 644	264	1 738	-209	25 617
Immeubles de placement (brut)	122 814	-	-14 538	1 465	320	-2 273	107 787
Immobilisations corporelles en cours (brut)	3 104	-	-125	4 347	-	-131	7 194
IMMEUBLES DE PLACEMENT	151 387	-	-16 307	6 076	2 058	-2 613	140 598
Terrains & aménagements (brut)	-	-				-	-
Constructions & aménagements (brut)	-	-	1	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage (brut)	52	-5	-	-	-	-28	19
Autres immobilisations corporelles (brut)	749	-396	-	22	-	-30	345
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	801	-401	1	22	-	-58	364

Parallèlement, les amortissements ont évolué de la façon suivante :

Variation des immobilisations (dépréciations) en K€	31/12/2013	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotation aux amortissements	Reprise sur cessions	31/12/2014
Concess, brevets & droits similaires (amt/prov)	241	-	-	31	-	272
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	241	-	-	31	-	272
Constructions & aménagements (amt/prov)	319	-	398	79	-	-
Instal. techniques, mat. & outillage (amt/prov)	43	-	-	2	-	45
Autres immobilisations corporelles (amt/prov)	555	-	1	69	81	543
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	916	-	397	150	-	588

Variation des immobilisations (dépréciations) en K€	31/12/2014	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotation aux amortissements	Reprise sur cessions	31/12/2015
Concess, brevets & droits similaires (amt/prov)	272	-79	-	28	-50	172
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272	-79	-	28	-50	172
Constructions & aménagements (amt/prov)	-	-	-	-	-	-
Instal. techniques, mat. & outillage (amt/prov)	45	-5	-	2	-28	13
Autres immobilisations corporelles (amt/prov)	543	-352	-	65	-27	229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	588	-357	-	67	-55	242

Les principales variations de l'année sont les suivantes :

- Virement de poste à poste, on y retrouve :

- Le reclassement en actifs destinés à être cédés des compromis signés sous Forelog
- Acquisition de terrains et constructions et du poste immobilisations en cours :
 - SCI du 36 2.212 K€ (dont 2.063 K€ de constructions)
 - SCI ATC MARQUETTE 489 K€
 - LA PILATERIE 2.285 K€
- Les prises de Juste Valeur latente se décomposent principalement de la manière suivante :
 - Immeubles d'habitation 14 K€
 - Immeuble de bureaux 306 K€
 - Terrains 1.738 K€
- Les Cessions :
 - Ventes de logements Forelog 2.482 K€

7.3 Titres évalués par mise en équivalence :

Titres évalués par mise en équivalence	31/12/2015	31/12/2014
Titres mis en équivalence	13 719	12 469
Total	13 719	12 469

Ce poste est composé des titres de Batixia pour 2.8M€, de 2C Invest pour 1.4M€, de la SCI Ephimmo pour 2M€, de la SAS Finovam pour 6.8M€ et de la société ADER Investissement pour 0.7M€

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève pour ce semestre à + 505 K€ contre -158K€ au 31 décembre 2014.

Comme en 2014, le Groupe n'a pas reçu de dividendes relatifs à ses entreprises mises en équivalence en 2015

Informations Financières résumées au titre des entreprises mises en équivalence, sans prise en compte du taux de participation détenu par le Groupe :

En K€	Participation	Actifs Courants	Actifs non Courants	Total Actifs	Passifs Courants	Passifs Non courants	Total Passifs	Produits	Charges	Bénéfice / Perte
2014										
Batixia	18%	2 884	13 027	15 911	228	15 683	15 911	681	- 791	- 110
Ephimmo	40%	270	14 247	14 517	4 238	10 279	14 517	235	- 258	- 23
2C Invest	43%	1 281	1 533	2 814	133	2 681	2 814	141	- 68	73
Finovam	50%	4 994	9 715	14 709	945	13 764	14 709	944	- 1 266	322
Total		9 429	38 522	47 951	5 544	42 407	47 951	2 001	- 2 383	- 382
2015										
Ader	22%	1 932	1 540	3 472	75	3 397	3 472	-	-	-
Batixia	18%	1 803	14 225	16 028	229	15 799	16 028	888	- 578	309
Ephimmo	40%	167	14 640	14 807	3 930	10 878	14 807	1 221	- 521	700
2C Invest	43%	936	2 338	3 274	152	3 123	3 274	802	- 358	443
Finovam	50%	4 465	9 471	13 936	305	13 631	13 936	1 946	- 1 992	- 46
Total		7 371	40 675	48 046	4 615	43 431	48 046	4 857	- 3 450	1 407

7.4 Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

Ils comprennent :

Actifs financiers évalués à la juste valeur en K€	31/12/2015	31/12/2014
Actions activité de portefeuille capital développement	56 918	51 977
Actions activité de portefeuille immobilier	4 593	4 362
TIAP - OC	14 940	19 181
Créances rattachées à des participations	6 710	6 156
Prêts (brut)	2 749	2 990
Autres immobilisations financières	11	70
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	85 921	84 736

L'augmentation du poste pour 1 185 K€ s'explique notamment par les variations suivantes :

7.4.1 Les Actions

Variation de + 5.2 M€

Variations Titres	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2013	5 205	49 125	5 242	59 572
Virements de postes à postes	-	-	1 293	1 293
Investissements	228	2 390	117	2 735
Désinvestissements	- 1 533	- 4 179	- 83	- 5 795
Variation de Juste Valeur	311	429	379	1 119
SOLDE AU 31/12/2014	4 211	47 766	4 362	56 339
Virements de postes à postes	-	1 139	-	1 139
Investissements	5 000	4 327	116	9 443
Désinvestissements	- 384	- 2 792	- 81	- 3 257
Variation de Juste Valeur	- 445	371	196	122
SOLDE AU 31/12/2015	8 382	48 533	4 593	61 508

CROISSANCE a investi pour 2 M€ en actions, NORD CREATION pour 1.5 M€ et IRD pour 5 M€. Inovam a cédé pur 0.5 M€ d'actions, NORD CREATION et CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS pour respectivement 1.1 M€ et 1.2 M€.

7.4.2 Les Obligations Convertibles

Variation de – 4.2 M€.

Variations Obligations	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2013	17 839	100	17 939
Virements de postes à postes	-	-	-
Investissements	4 476	-	4 476
Désinvestissements	-	1 923	-
Variation de Juste Valeur	-	34	-
SOLDE AU 31/12/2014	19 115	66	19 181
Virements de postes à postes	-	254	-
Investissements	3 439	-	3 439
Désinvestissements	-	6 627	-
Variation de Juste Valeur	-	799	-
SOLDE AU 31/12/15	14 874	66	14 940

Au niveau du capital développement, CROISSANCE a investi pour 2.5 M€ en obligations et NORD CREATION pour 0.6 M€, à contrario CROISSANCE et NORD CREATION ont désinvesti pour respectivement 3.2 M€ et 0.8 M€. IRD a également cédé des obligations ETY pour 2.5 M€.

7.4.3 Les Comptes courants et autres créances

Variation de + 0.5 M€

Variations Crées	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2013	2	5 431	1 964	7 397
Virements de postes à postes	-	-	866	866
Investissements	2	1 368	198	1 568
Désinvestissements	-	1 315	60	1 375
Variation de Juste Valeur	-	296	272	568
SOLDE AU 31/12/14	4	5 188	964	6 156
Virements de postes à postes	-	141	-	141
Investissements	-	2 202	261	2 463
Désinvestissements	2	985	45	1 032
Variation de Juste Valeur	-	622	115	737
SOLDE AU 31/12/15	2	5 642	1 065	6 709

Au niveau du capital développement, CROISSANCE a investi pour 1.2 M€ en comptes courants et NORD CREATION pour 0.4 M€.

Coté Immobilier, BATIXIS s'est engagé pour 0.2 M€ en comptes courants et a touché pour 45 K€ de remboursement de comptes courants.

7.4.4 Les Prêts

Variation de -0.2 M€

Variations Prêts	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	CONSEIL	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2013	30	2 475	1		2 507
Virements de postes à postes	-	-	-	-	-
Investissements	-	484	-	-	484
Désinvestissements	-	-	-	-	-
Variation de Juste Valeur		-	-	-	-
SOLDE AU 31/12/14	30	2 959	1	-	2 990
Virements de postes à postes	-	-	-	-	-
Investissements	-	75	-	350	425
Désinvestissements	-	664	-	-	664
Variation de Juste Valeur	-	-	-	-	-
SOLDE AU 31/12/2015	30	2 370	1	350	2 751

En 2015, NORD CREATION a touché pour 664 K€ de remboursement de prêts participatifs en coopération avec la CCI Grand Lille.

7.5 Autres actifs non courants

Au 31/12/2015, le poste « autres actifs non courants » se compose des titres des sociétés suivantes : NORD FINANCEMENT, BPI.

Le poste est composé d'une avance preneur versée en décembre 2010 pour 4M€ à Sogefimur suite au refinancement sous forme de crédit-bail des immeubles d'Entreprises et Cités. La variation sur 2015 s'explique principalement par le remboursement de cette avance preneur portant le solde à 2 776 K€ et par la provision des titres Nord financement pour 174 K€.

Autres actifs non courants	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations financières diverses (brut)	4 783	4 889
Immobilisations financières diverses (prov)	365	-
Total	4 419	4 889

7.6 Stocks, produits et services en cours

Cette rubrique reprend notamment le terrain du Sartel pour 1.246 K€ et 3 179K€ dans les structures sous Aménagement et Territoires. Ces terrains ont été placés au sein d'une structure spécifique ayant le statut de marchand de bien et se trouvent enregistrés en rubrique « stocks » en vertu de la norme IAS 2. Ils sont évalués, conformément à cette norme à la plus faible valeur entre le coût d'acquisition et la valeur de réalisation, à savoir en l'occurrence le coût d'acquisition qui reprend la valeur nette comptable et les coûts de démolition.

La variation du poste correspond aux aménagements de terrains sur Croisette, Aménagement et Territoires Herlies, et Immobilières et Territoires.

Cette rubrique reprend également la cellule restante du Village 2 sous Immo Avelin pour 270 K€.

Le Stock d'actifs immobiliers tout comme celui des En-cours de production de biens et services n'ont pas subi de dépréciations.

Stock, produits et services en cours	31/12/2015	31/12/2014
Stocks d'actifs immobilier	4 715	2 780
En cours de production biens & services (brut)	1 336	1 437
Total	6 051	4 217

7.7 Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés	31/12/2015	31/12/2014
Clients & comptes rattachés (brut)	3 724	2 806
Clients & comptes rattachés (prov)	287	348
Total	3 437	2 457

Les créances clients nettes sont essentiellement composées de créances sur le pôle immobilier 2.807 K€. La variation du poste est particulièrement due à la hausse des créances sur la branche immobilière pour 2.243 K€, contrebalancée par une baisse sur l'activité de conseil pour 1.224 K€.

7.8 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

Autres actifs courants	31/12/2015	31/12/2014
Créances sur immobilisations	-	-
Créances fiscales et sociales	1 232	861
Charges constatées d'avance	241	281
Autres créances	2 733	3 727
Total	4 206	4 868

Les créances fiscales et sociales intègrent notamment des crédits de TVA liés aux opérations de construction au sein du pôle immobilier.

La ligne « autres créances » reprend notamment les montants des augmentations de capital souscrites non appelées (pour la QP des minoritaires lorsqu'il s'agit de sociétés intégrées) pour un montant de 375 K€, 1.6M€ de compte courants versés entre Avenir et Territoires et Ephimmo,

7.9 Actifs et passifs destinés à être cédés

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisation corporelles		
Immeuble de placement	15 961	
Participation par mise en équivalence		
Titres disponibles à la vente		
Abandon d'activité		
Autres actifs non courants		
Actifs d'impôts non courants		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	15 961	-
Clients et comptes rattachés		
Autres actifs courants		
Actif d'impôt courant		
Trésorerie et équivalent de trésorerie		
Comptes de régularisation de charges		
TOTAL ACTIFS COURANTS	-	-
TOTAL ACTIF	15 961	-

Les actifs destinés à être cédés sont composés des bâtiments, maisons et des terrains, sous compromis de vente signés en 2015, qui seront cédés en 2016, soit chez Forelog 1.373 K€ et chez Avenir et Territoires 14.588 K€.

Conformément à IFRS 5 ces maisons et terrains étaient évaluées à leur valeur comptable (c'est à dire à leur juste valeur IAS 40).

7.10 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie et équivalent de trésorerie	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement (brut)	9 267	11 906
Banque	7 632	4 902
Valeurs mobilières de placement (prov)		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16 899	16 808
Découverts Bancaires	-87	- 24
Trésorerie et équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie	16 812	16 784

Les investissements en valeurs mobilières de placement sont des placements à capitaux garanties (Comptes à terme, BMTN) pour 9.2M€.

7.11 Niveau de juste Valeur

	Niveau de JV	2015			2014		
		Valeur Brute d'achat	Déférence d'estimation	Juste Valeur	Valeur Brute d'achat	Déférence d'estimation	Juste Valeur
Immeubles	3	148 081	8 478	156 559	144 581	6 806	151 387
TIAP	3	84 743	1 178	85 921	83 574	1 162	84 736
VMP	1	9 267	0	9 267	11 906	0	11 906

La juste valeur des Immeubles comprend la valeur des Actifs destinés à être cédés pour 15.961 K€ et la juste valeur des Immeubles de placement pour 140.598 K€.

PASSIFS	Niveau de JV	2015	2014
		Juste Valeur	Juste Valeur
Swaps de taux d'intérêts utilisés comme couverture	2	1 179	1 813

Typologie de bien concerné	Juste Valeur retenu au 31/12/2015	Méthode d'évaluation	Données non observables clé	Relations existant entre données non observables clés et évaluation de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS	85 921	Multiple de l'EBIT (3)		Plus le multiple retenu est important plus la juste valeur estimée augmente
BUREAU	83 227	Capitalisation des loyers (1)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'actualisation (entre 6,16% et 11,91%, moyenne de 8,76%) ▪ Loyers annuels (entre 27 K€ et 1 819 K€, moyenne pondérée à 1 153 K€) 	Plus le taux d'actualisation est bas, plus la juste valeur estimée augmente.
COMMERCE	16 947	Capitalisation des loyers (1)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'actualisation (entre 7,32% et 8,22%, moyenne de 7,82%) ▪ Loyers annuels (entre 13 K€ et 387 K€, moyenne pondérée à 261 K€) 	Plus le loyer est élevé plus la juste valeur estimée augmente.
ENTREPOT	3 093	Capitalisation des loyers (1)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'actualisation (entre 10,58% et 13,13%, moyenne de 12,68%) ▪ Loyers annuels (entre 54 K€ et 276 K€, moyenne pondéré à 206 K€) 	Plus le loyer est élevé plus la juste valeur estimée augmente.
HABITATION	21 097	Prix de vente au m ² (2)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prix de vente moyen "maison" (entre 2 215 € et 3 940 € le m²) ▪ Prix de vente moyen "appartement" (entre 2 258 € et 5 280 € le m²) 	Plus le prix de vente au m ² est élevé plus la juste valeur estimée augmente.
TERRAIN	16 235	Coût historique		

(1) Méthode détaillée au point 5.5.1 "Immobilier d'entreprise"

(2) Méthode détaillée au point 5.5.2 "Immobilier d'habitat"

(3) Méthode détaillée au point 5.8.1.1 "Actifs financiers évalués à la juste valeur"

7.12 Contenu et évolution des provisions

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

Variation de provisions pour risques et charges en K€	31/12/2013	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotations	Reprises	31/12/2014
Provisions pour risques > 1 an	51	-	-	-	-	51
Provisions pour charges >1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions indemnités de départ en retraite	202	-	27	16	-	245
Provisions non courantes	253	-	27	16	-	245
Provisions pour risques < 1 an	10	-	-	-	-	10
Provisions pour charges <1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions courantes	10	-	-	-	-	10

Variation de provisions pour risques et charges en K€	31/12/2014	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotations	Reprises	31/12/2015
Provisions pour risques > 1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges >1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions indemnités de départ en retraite	245	-124	17	-	-18	120
Provisions non courantes	245	-124	17	-	-18	120
Provisions pour risques < 1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges <1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions courantes	-	-	-	-	-	-

La variation des provisions s'explique principalement par :

- Diminution de la provision d'indemnité de départ en retraite : 125 K€ (dont 20K€ par autres éléments **d** résultat global correspondant à l'effet d'actualisation).

Les reprises de provision ont été utilisées à hauteur de 0 K€ sur les 18K€ de l'année.

7.13 Actifs et passifs d'impôts différés

Les Impôts différés portent sur les éléments suivants :

IMPOTS DIFFERES	2015			2014		
	Actifs	Passifs	Net	Actifs	Passifs	Net
Immeubles de placements		11 139	11 139		9 580	9 580
Actifs financiers à la juste valeur		923	923		663	663
Stocks	303	-	303	357	-357	-357
Dérivés à la juste valeur	393	-	393	604	-604	-604
Loyers		168	168		199	199
Emprunts		7	7		10	10
IDR	21	-	21	77	-77	-77
Activation des déficits	2 007	-	2 007	1 804	-1 804	-1 804
Ecarts temporaires	40	-	40	17	-17	-17
Compensation	-	2 406	-	-2 419	-2 419	-
Total	357	9 831	9 473	440	8033	7 593

Au 31 décembre 2015, figure dans les comptes des impôts différés passifs pour 9.830K€ contre 357 K€ d'actifs soit un net de 9.473 K€. L'essentiel de ces impôts différés passifs portent sur les immeubles de placement (11.139 K€).

7.14 Produits dérivés ayant une juste valeur négative

Le groupe IRD a couvert la majeure partie de ses emprunts à taux variable par un taux fixe sur une durée de 7 ans. Ces couvertures rentrent dans le champ de la norme IAS 39 et sont qualifiées de couverture de flux de trésorerie. La juste valeur de ses instruments financiers a entraîné un passif non courant dans la présentation des comptes du Groupe IRD.

En 2015, le groupe IRD n'a pas couvert d'emprunt supplémentaire. Le contrat de couverture sur Forelog s'est achevé sur le premier semestre 2015.

Société	Montant couvert	Durée de couverture	Taux de couverture	Juste Valeur 31/12/2015 en K€	Juste Valeur 31/12/2014 en K€
AVENIR ET TERRITOIRES	14 M€	7 ans	2,85% à 2,97%	- 89	- 350
BATIXIS	4,8 M€	7 ans	2,75% à 2,85%	- 9	- 45
TOUR EURAVENIR	5 M€	7 ans	2,30%	- 11	- 54
FORELOG	2 M€	3 ans	1,12%	-	- 5
FIMMO 2007	4M€	6 ans	1,06%	- 141	- 151
IRD	16,5 M€	7 ans	2,415% à 2,98%	- 929	- 1 207
Total				- 1 179	- 1 813

7.15 Échéancier des dettes

Echéancier des dettes financières en K€	2015				2014			
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Obligataires convertibles - échéances	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Emprunts Obligataires - Echéances	-	15 300	-	15 300	-	15 300	-	15 300
Emprunts auprès des établis. de crédit - échéances	8 548	25 874	27 051	61 474	7 766	26 002	31 181	64 950
Leasing & locations de biens - échéances	1 312	5 614	7 891	14 817	1 278	5 466	9 351	16 095
Dettes rattachées à des participations - échéances	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts & dettes financières - échéances	419	9 191	-	9 610	3 365	8 791	-	12 156
Sous total dettes financières	10 279	55 979	34 942	101 201	12 409	55 559	40 532	108 501
Dépôts & cautionnements reçus - échéances	0	1 302	-	1 302	-	1 273	-	1 273
Fournisseur BPI	623	-	-	623	519	-	-	519
Découverts & soldes créditeurs de banque	87	-	-	87	24	-	-	24
Dettes liées au put sur minoritaires	-	7 695	-	7 695	-	6 032	-	6 032
Total Dettes et autres passifs	18 684	57 281	34 942	110 908	12 952	62 864	40 532	116 349

L'échéancier reprend les rubriques suivantes :

- Emprunts long-terme 66 430 K€
- Obligations 15.300 K€
- Autres passifs non courants 18.811 K€
- Dettes financières courantes 10.367 K€

Les autres passifs non courants se décomposent notamment de la dette liée aux engagements d'achats sur titres minoritaires pour 6.7M€, de comptes courants bloqués pour 4M€, de dépôts et cautionnements pour 1.3M€ et de la part à plus d'unan du capital non libéré sur les fonds « Vives II » pour 1.1M€ et « Cap Croissance » pour 0.6M€.

L'IRD a remboursé sur le premier semestre 2M€ de compte courant auprès de la CCI Grand Lille.

Au titre de la norme IFRS 7, vous trouverez ci-dessous les informations sur les dettes financières :

DETTES FINANCIERES	IRD	IMMOBILIER	TOTAL
MONTANT INITIAL	23 050	85 828	108 878
PART EN TAUX FIXE	1 202 (4,33% à 4,50%)	22 513 (1,5% à 5,23%)	23 715
PART EN TAUX VARIABLE	4 440 (livret A +0,80% à E3M+1,05%)	17 182 (LDD+0,80% à LDD+1%)	21 622
PART EN TAUX VARIABLE SWAPE	0 (taux fixe 2,70%)	30 953 (taux fixe de 3,15% à 3,85%)	30 953
CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2015	5 642	70 648	76 290

7.15.1 Lease Back

Les échéances des passifs relatifs aux contrats de Lease back sont les suivantes :

En K€	Paiement minimaux futurs	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs	Paiement minimaux futurs	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
	déc.-15	déc.-15	déc.-15	déc.-14	déc.-14	déc.-14
A moins d'un an	1 692	380	1 312	1 692	414	1 278
Entre un an et cinq ans	6 773	1 159	5 614	6 772	1 305	5 466
A plus de cinq ans	8 450	560	7 891	10 232	881	9 351
Total	16 915	2 099	14 817	18 696	2 601	16 095

La redevance liée au contrat de crédit-bail sur 2015 s'élève à 1 513 K€. Le crédit-bail a été conclu sur une période de 15 ans à un taux variable. Les intérêts financiers liés au crédit-bail pèsent pour 235 K€ dans les comptes consolidés du 31/12/2015.

Le Groupe a conclu un contrat de sous-location sur cet actif immobilier pour une durée de 9 ans ferme.

7.16 Fournisseurs et compte rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs & comptes rattachés	2 168	1 250
Dettes sur acquisition immo. incorp. & corp.	478	673
Total	2 646	1 922

7.17 Actif et Passif d'impôts courants

IMPOTS COURANTS	Actifs		Passifs	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Impôt courant (dont intégration fiscale)	108	147	217	163
Total	108	147	217	163

La créance d'impôt est due essentiellement à des crédits d'impôts (qui ne sont pas traités comme des subventions) sur la branche Capital Développement pour 66 K€ et à des acomptes sur l'impôt sur les sociétés pour 32 K€ par l'IRD.

7.18 Autres Passifs Courants :

Ce poste comprend notamment les éléments suivants :

En K€	31/12/2015	31/12/2014
-Dettes fiscales et sociales	1 974	2 071
-Autres dettes	10 396	6 556
-QP K non libéré sur titres	3 906	4 255
-Produits Constatés d'avance	2 219	614
Autres passifs courants	18 495	13 496

Sur les 3.906 K€ de quote-part non libéré sur titres, 1.000 K€ concerne GEI, 1.500 K€ Cathay 3, 200 K€ Vives 2, 1.000 K€ Cap Croissance. Ces différents passifs ont une échéance à court terme soit moins d'un an. Les autres dettes sont composées principalement de comptes courants pour 2.8 M€ (dont 2.5 M€ en partenariat avec la CCI grand Lille), d'avances de la MEL sur les programmes d'aménagements pour 6.9 M€.

8 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

8.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année se présente comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014	Variation
Pôle Capital Investissement	317	280	13%
Pôle Immobilier	12 527	11 210	12%
Pôle Intermédiation	1 026	601	71%
Pôle Conseil	2 706	3 054	-11%
IRD holding	353	466	-24%
Chiffre d'affaires consolidé	16 929	15 611	8,44%
(à périmètre constant)	16 929	15 611	8,44%

L'année 2015 est marquée par une hausse du chiffre d'affaires du groupe de 8.44%.

L'augmentation du CA au cours de cette année 2015 provient pour l'essentiel de la croissance des revenus immobiliers, liée, d'une part à la réception de nouveaux immeubles au cours de l'année 2014 et d'autre part au succès de la commercialisation de la vente en VEFA d'un programme immobilier de commerce en métropole lilloise.

L'essentiel de l'activité du groupe IRD repose sur la gestion d'actifs et sur la capacité à en générer de la valeur, notamment par la réalisation de plus-values. La notion de chiffre d'affaires ne traduit donc pas la véritable performance du groupe.

8.2 Résultat de l'activité de portefeuille

Résultat de l'activité de portefeuille 31/12/2015	CAPITAL INVESTISSEMENT		INTERMEDIATION		IMMOBILIER		CONSEIL		IRD		TOTAL	
	2 015	2 014	2 015	2 014	2015	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014
VARIATION JV IMMOBILIER	-		-	-	2058	3 527	-	-	-	-	2 058	3 527
PLUS VALUE REALISEE	- 464	1 157	-	-	662	351	306	-	1 084	729	1 588	2 237
VARIATION JV TIAP	- 873	- 1 146	-	-	81	73	-	-	- 591	311	- 1 383	- 762
REVENUS DES CREANCES TIAP	2 409	1 781			100	126			8	116	2 517	2 023
GARANTIE BPI	640	361							-		640	361
TOTAL	1 712	2 153	-	-	2 901	4 077	306	-	501	1 156	5 420	7 388

Le résultat d'activité de portefeuille a baissé de 26% par rapport à 2014. La nette hausse du résultat de l'activité de portefeuille sur l'immobilier compense le recul sur la branche capital développement.

8.3 Autres produits opérationnels

	31/12/2015	31/12/2014
Autres Produits opérationnels	333	526

Ce poste est composé essentiellement de transferts de charges et de produits immobilisés.

8.4 Autres achats et charges externes

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Production stockée	-19	-392	373
Variation stocks immobiliers	-1 677	-75	-1 602
Achats non stockés	122	134	-12
Loyers crédit-bail	13	94	-81
Sous-traitance générale	616	552	64
Locations, entretien & assurances	1 652	1 645	7
Honoraires, prestations extérieures	1 050	1 292	-242
Transports, déplacements & réceptions	207	187	20
Frais postaux & de télécommunications	130	127	3
Services bancaires	116	136	-20
Autres Achats & Charges externes	65	67	-2
Achats d'actifs immobiliers	2 880	159	2 721
Autres achats et charges externes	5 192	4 709	483

Les achats et charges externes, principalement composés de frais généraux, ont baissé de 300 K€ entre les deux périodes si l'on retire les éléments liés à la promotion immobilière.

8.5 Charges de personnel

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Salaires & traitements	4 368	4 344	24
Charges sociales	1 928	1 969	-41
Charges de personnel	6 296	6 313	-17

Les charges de personnel sont restées stables entre les deux périodes.

La rémunération des dirigeants est mentionnée dans le paragraphe « 7.15 Transactions avec les parties liées ».

8.6 Impôts, taxes et versements assimilés

Impôts, taxes et versements assimilés	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Impôts & taxes s/ rémunérations	182	153	29
Autres impôts & taxes	1 687	1 575	112
Total	1 869	1 728	141

La hausse des autres impôts et taxes provient de la première taxation en impôt foncier des immeubles réceptionnés en 2014.

8.7 Provisions

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Dotations aux Provisions	745	85	660

La variation du poste s'explique principalement par la provision pour 0.2M€ des titres Nord financement et par la dépréciation du compte courant INOVAM chez FINOVAM pour 0.4 M€.

8.8 Amortissements

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Dotations aux Amortissements	95	182	-87

La variation s'explique par l'absence d'immeuble d'exploitation contrairement à 2014 où ce poste reprenait essentiellement l'amortissement du bâtiment « Cité Haute Borne » qui était l'immeuble d'exploitation du groupe IRD.

8.9 Autres charges opérationnelles

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Autres Charges opérationnelles	267	556	-289

Ce poste contient essentiellement :

- 110 K€ de jetons de présence

La baisse de ce poste provient de l'absence de pertes irrécouvrables contre 329 K€ au 31 décembre 2014

8.10 Produits Financiers

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Plus ou moins-values de cessions	129	225	-96
Variation Juste Valeur VMP	0	0	0
Revenus des VMP	4	9	-5
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	133	235	-101

La baisse des produits financiers s'explique principalement par la baisse des taux d'intérêts.

8.11 Charges Financières

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Charges Financières	3 338	3 703	-365

La baisse des charges financières s'explique par le mécanisme du remboursement de la dette.

8.12 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés du par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôts latente sur les plus-values constatées en juste valeur

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Impôt exigible	204	325	- 121
Impôts différés générés	1 631	1 603	28
ID Générés sur Instruments dérivés	2	5	- 3
Impôts	1 837	1 933	- 96

En 2008, le groupe IRD Nord - Pas de Calais a mis en place une intégration fiscale entre les structures : IRD Nord Pas de Calais, Batixis et CMI. En 2009, Nord Transmission est venue s'ajouter à cette intégration fiscale.

A compter de 2010, la convention d'intégration fiscale a été élargie aux sociétés Forelog, Foncière de la Pilaterie, et Immobilière et Territoires. En 2013, c'est au tour d'Aménagement et Territoires et Aménagement et Territoires Herlies de faire partie de l'intégration fiscale puis en 2014 Fée des Rêves et Des Deux Ponts ont également adopté la convention.

L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

Preuve d'impôt global 2015	BASE	IS	Incidence sur le taux d'impôt	Preuve d'impôt global 2014	BASE	IS	Incidence sur le taux d'impôt
Résultat net des sociétés intégrées	3 178 645			Résultat net des sociétés intégrées	4 552 013		
Impôt exigible	204 190			Impôt exigible	324 806		
Impôts différés	1 632 378			Impôts différés	1 607 768		
Base taxable	5 015 212	1 671 570	33,33%	Base taxable	6 484 586	2 161 313	33,33%
Différences permanentes		5 234	0,10%	Différences permanentes		-114 737	-1,77%
Ecritures conso sans incidence d'impôt		4 331	0,09%	Ecritures conso sans incidence d'impôt		2 526	0,04%
Impact des déficits		-68 161	-1,36%	Impact des déficits		76 682	1,18%
Intégration fiscale		-377 651	-7,53%	Intégration fiscale		0	0,00%
Crédit d'impôt		-23 441	-0,47%	Crédit d'impôt		-36 188	-0,56%
Incidence des différences de taux		624 687	12,46%	Incidence des différences de taux		-157 023	-2,42%
IS comptabilisé	1 836 569	36,62%	IS comptabilisé			1 932 573	29,80%

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le groupe a conclu que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

8.13 Détermination du nombre d'action et du résultat par action

Les actions propres détenues en fin de période viennent en déduction des capitaux propres. Les pertes ou produits supportés sur les actions propres sont exclus du résultat.

Le résultat par action, en application de la norme IAS 33, et l'obligation d'imputer obligatoirement sur les fonds propres les actions d'autocontrôle est déterminé en divisant le résultat net par le nombre d'actions de la société, déduction faite du nombre d'actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultat par action	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de la Période	3 242	3 953
Actions Ordinaires (en milliers)	2 903	2 903
Actions Auto-détenues (en milliers)	37	36
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 866	2 867
Résultat par action	1,13	1,38
Résultat de la Période	3 242	3 953
Actions Ordinaires (en milliers)	2 903	2 903
Actions Auto-détenues (en milliers)	37	36
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 866	2 867
Options d'achats et de souscription	145	145
Résultat dilué par action	1,08	1,31

8.14 Location simple

Le Groupe donne en location simple ses immeubles de placement. Les paiements futurs minimums au titre des contrats non résiliables se détaillent comme suit :

Loyers à percevoir		
En K€	31/12/2015	31/12/2014
A moins d'un an	7 446	7 970
Entre un an et cinq ans	22 486	25 648
A plus de cinq ans	5 782	8 294
Total	35 713	41 912

8.15 Transactions avec les parties liées.

En 2011, l'IRD a reçu en compte courant 3M€ de la part d'un de ces actionnaires « la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille ». Ce compte courant est porteur d'intérêts au taux de 3.77% et a généré une charge d'intérêt de 22 K€ sur 2015 contre 92 K€ sur l'année 2014. Ce Compte courant a fait l'objet d'un remboursement intégral par anticipation pour 2M€ sur le 1^{er} semestre 2015.

Pour mémoire, le groupe IRD a conclu avec un autre actionnaire « le GIPEL » un accord portant sur deux comptes courants, l'un de 1.4M€ sur l'IRD en 2009 et l'autre sur sa filiale Avenir et Territoires pour 2M€ également en 2009. La charge d'intérêts de compte courant liée s'élève à 28 K€ contre 36 K€ sur l'année 2014.

Il existe par ailleurs une convention d'assistance opérationnelle entre la Société Batixis et l'association « Entreprises et Cités – GSR », concernant la prestation de son Directeur Général et de monteur d'opération immobilière, rémunérée à hauteur de 227 K€ sur 2015 contre 225 K€ sur 2014.

Enfin, l'IRD facture la sous-location de l'ensemble immobilier « Entreprises et Cités » à l'association GSR et à la Cité des échanges, filiale de l'actionnaire Résalliance SA. Cette sous-location a généré 1.868 K€ de chiffre d'affaires sur 2015 contre 1.932 K€ de chiffre d'affaires sur 2014.

Au cours de l'année 2013, l'IRD a émis 8 M€ d'obligations auprès de ces actionnaires GIPEL, Crédit Coopératif et CCI Grand Lille au taux de 4% sur une durée de 5 ans, ces obligations ont généré 320 K€ d'intérêts dans le comptes consolidés au 31 décembre 2015.

8.16 Engagements hors bilan

8.16.1 Engagements accordés :

- Différentes entités du groupe ont donné des garanties dans le cadre des emprunts qu'elles ont contractés

Société	Capital restant dû (en K€)	Nature de la garantie
IRD	4 848	Nantissements de titres
BATIXIS	1 767	Hypothèques sur bâtiments ou privilèges de prêteur de deniers
AVENIR & TERRITOIRES	11 390	Hypothèques sur bâtiments
FORELOG	14 107	Caution IRD, nantissement titres, promesses d'hypothèques et privilèges de prêteur de deniers
SCI BUREAUX DU SART	6 438	Hypothèque
IMMO AVELIN	5 006	Hypothèques sur bâtiments et nantissement titres
SCI SIRS	705	Caution IRD
ATC MARQUETTE	4 000	Hypothèque
SCI FIMMO 2007	3 807	Hypothèque sur bâtiment + caution Avenir et Territoires

- Covenants : dans le cadre des emprunts souscrits, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS s'est engagé à respecter les ratios suivants :
 - Un emprunt IRD dont le capital restant dû représente 2 857 K€ et une ligne de tirage de 1.2M€, ratio dettes financières nettes / capitaux propres conso < 70% ; au 31/12/2015, ce ratio s'élève à 37,46%. (Les Obligations émises 11M€ et les comptes courants bloqués 4M€ figurent dans le calcul des capitaux propres consolidés, les dettes financières sont nettes d'une avance préneuve de 2.8M€)
 - Des emprunts FORELOG dont le capital restant dû représente 9 258 K€, ratio valeur d'actifs de FORELOG en cours > 140% ; au 31/12/2015, ce ratio s'élève à 215%.

- VEFA : Plusieurs sociétés du groupe sont en cours d'acquisition de biens immobiliers dans le cadre de contrats souscrits sous la forme d'une Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) sur lequel IRD a engagé sa caution :
Il s'agit notamment de :

Société	Montant en K€	Nature
PILATERIE	19 631	Immeubles de bureaux à Marcq en baroeul

8.16.2 Engagements reçus :

- Des lignes de crédit par tirage respectif de 10 M€ et 2 M€ ont été souscrites en 2011 et 2012. Au 31/12/2015, ces lignes n'ont pas été utilisées.
- Une ligne de crédit par tirage de 5,25 M€ a été souscrite en 2010. Cette ligne de crédit est valable sur 7 ans. Cette ligne de crédit est dégressive au fur et à mesure des années. Au 31/12/15, elle s'élève à 1.2M€ et elle n'a pas été utilisée.
- Une ligne de crédit par tirage de 10 M€ a été souscrite en 2010. Cette ligne de crédit est valable sur 7 ans. Cette ligne de crédit est dégressive au fur et à mesure des années. Au 31/12/2015, elle s'élève à 2.9M€.

9 INFORMATIONS EN MATIERE D'ANALYSE SECTORIELLE

L'approche bilancielle par activité des éléments consolidés se présente comme suit :

ACTIF 31/12/2014 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Goodwill	766	-	391	-	375	-
Autres Immobilisations incorporelles	187	1	105	-	44	38
Immeubles de placement	151 387	-	-	151 387	-	-
Autres Immobilisations corporelles	213	7	2	64	65	76
Titres évalués par mise en équivalence	12 469	8 001	-	4 468	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur	84 736	77 407	-	5 407	45	1 877
Impôts différés actifs	440	14	9	376	42	-
Autres actifs non courants	4 889	5	-	3 253	-	1 631
ACTIF NON COURANT	255 087	85 435	506	164 955	570	3 621
Stock, produits et services en cours	4 216	-	-	4 095	122	-
Clients et comptes rattachés	2 457	384	209	564	1 108	192
Autres actifs courants	4 868	1 324	6	3 289	161	88
Impôts Courants	147	53	-	8	85	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16 808	5 153	13	1 438	71	10 134
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
ACTIF COURANT	28 497	6 914	228	9 393	1 548	10 414
TOTAL ACTIF	283 585	92 349	734	174 348	2 118	14 035

ACTIF 31/12/2015 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Goodwill	391	-	391	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	153	16	120	4	-	13
Immeubles de placement	140 598	-	-	140 598	-	-
Autres Immobilisations corporelles	122	4	2	41	-	76
Titres évalués par mise en équivalence	13 719	8 915	-	4 804	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur	85 921	73 855	-	5 725	350	5 992
Impôts différés actifs	357	-	13	344	-	-
Autres actifs non courants	4 419	-	-	3 002	-	1 416
ACTIF NON COURANT	245 680	82 789	526	154 518	350	7 497
Stock, produits et services en cours	6 051	-	-	6 051	-	-
Clients et comptes rattachés	3 437	352	89	2 808	-	188
Autres actifs courants	4 206	484	7	3 604	-	111
Actifs destinés à être cédés	15 961	-	-	15 961	-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16 899	3 174	37	696	-	12 992
Impôts Courants	108	66	-	8	1	32
ACTIF COURANT	46 661	4 076	133	29 128	2	13 322
TOTAL ACTIF	292 341	86 865	659	183 646	352	20 820

PASSIF 31/12/2014 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Capital souscrit	44 275	-	-	-	-	44 275
Primes d'émission	13 185	-	-	-	-	13 185
Réserves	27 090	15 151	-653	14 925	-2 506	173
Résultat	3 953	538	44	3 967	26	-623
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	88 503	15 689	-609	18 892	-2 479	57 010
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	52 618	44 900	-	14 216	46	-6 545
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	441	-772	-	1 211	1	-
Capitaux Propres	141 562	59 817	-609	34 319	-2 432	50 466
Obligations	15 300	-	-	-	-	15 300
Emprunts long-terme	72 000	-	-	66 358	-	5 643
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	1 813	-	-	1 813	-	1
Provisions non courantes	245	63	21	61	124	-24
Impôts différés passifs	8 033	10	-	7 876	-	147
Autres passifs non courants	16 615	4 822	-	2 829	-	8 963
Passif non courant	114 006	4 895	21	78 937	124	30 030
Fournisseurs et comptes rattachés	1 922	319	10	1 123	250	220
Impôts Courants	163	13	-	32	-	117
Dettes financières courantes	12 433	20	-	6 689	-	5 723
Provisions courantes	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	13 497	27 283	1 312	53 247	4 176	-72 521
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Passif Courant	28 015	27 635	1 322	61 091	4 426	-66 461
TOTAL PASSIF	283 585	92 349	734	174 348	2 118	14 035

PASSIF 31/12/2015 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Capital souscrit	44 275	-	-	-	-	44 275
Primes d'émission	13 185	-	-	-	-	13 185
Réserves	28 791	15 027	-	611	17 130	-
Résultat	3 242	-	47	393	3 552	203
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	89 493	14 980	-	218	20 682	-
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	59 014	43 619	-	22 262	48	-
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	441	-	819	-	1 253	8
Capitaux Propres	148 949	57 779	-	218	44 197	-
Obligations	15 300	-	-	-	-	15 300
Emprunts long-terme	66 430	-	-	63 458	-	2 972
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	1 178	-	-	1 178	-	-
Provisions non courantes	120	63	23	59	-	-
Impôts différés passifs	9 830	127	-	9 189	-	514
Autres passifs non courants	18 811	2 877	-	2 858	-	13 076
Passif non courant	111 669	3 067	23	76 742	-	31 836
Fournisseurs et comptes rattachés	2 646	169	23	2 208	4	242
Impôts Courants	217	117	-	100	-	-
Dettes financières courantes	10 367	-	1	7 675	-	2 691
Provisions courantes	-	-	-	-	-	-
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	18 495	25 733	831	52 722	2 569	-
Passif Courant	31 725	26 019	855	62 705	2 573	-
TOTAL PASSIF	292 341	86 865	659	183 646	352	20 820

Compte de Résultat 2014 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Chiffre d'affaires	15 611	281	601	11 209	3 054	466
Résultat de l'activité de portefeuille	7 388	2 154	-	4 077	-	1 157
Autres Produits opérationnels	526	82	2	328	81	34
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	23 524	2 516	603	15 614	3 135	1 657
Autres achats et charges externes	-4 709	-580	-59	-2 240	-1 032	-797
Charges de personnel	-6 313	-1 343	-442	-1 051	-1 938	-1 540
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 728	-255	- 14	-1 265	-127	-66
Dotations aux Provisions	-85	-157	-1	17	47	10
Dotations aux Amortissements	-182	- 5	-1	-112	-23	-41
Autres Charges opérationnelles	-556	-370	-43	-774	-39	670
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	-13 572	-2 711	-561	-5 425	-3 110	-1 764
RESULTAT OPERATIONNEL	9 953	-195	42	10 189	24	-108
Produits Financiers	235	88	-	-	-	147
Charges Financières	-3 703	- 10	-	-2 654	-	-1 039
RESULTAT FINANCIER	-3 468	78	-	-2 654	-	-892
Part dans le résultat net des MEE	-158	-129	-	-29	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	6 327	-246	42	7 506	24	-1 000
Impôts	-1 933	12	2	- 2 295	4	345
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	4 394	-234	44	5 179	28	-623
Participations ne donnant pas le contrôle	441	-772	-	1 211	1	-
Résultat des propriétaires de la société	3 953	538	44	3 967	26	-623

Compte de Résultat 31/12/2015 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIACTION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Chiffre d'affaires	16 929	317	1 026	12 528	2 705	354
Résultat de l'activité de portefeuille	5 420	1 712	-	2 901	306	502
Autres Produits opérationnels	333	85	2	133	69	45
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	22 682	2 114	1 028	15 561	3 079	901
Autres achats et charges externes	- 5 192	- 405	- 120	- 2 865	- 952	- 850
Charges de personnel	- 6 296	- 1 462	- 491	- 1 082	- 1 731	- 1 529
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 869	- 263	- 22	- 1 414	- 91	- 79
Dotations aux Provisions	- 745	- 359	- 99	- 44	- 25	- 357
Dotations aux Amortissements	- 95	- 5	- 1	- 27	- 23	- 40
Autres Charges opérationnelles	- 267	- 440	- 94	- 840	- 96	1 014
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	- 14 463	- 2 933	- 638	- 6 184	- 2 868	- 1 841
RESULTAT OPERATIONNEL	8 219	- 819	389	9 378	211	- 940
Produits Financiers	134	36	-	-	-	99
Charges Financières	- 3 338	- 10	-	- 2 436	-	893
RESULTAT FINANCIER	- 3 204	26	-	- 2 436	-	- 794
Part dans le résultat net des MEE	505	169	-	336	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	5 520	- 624	389	7 278	211	- 1 734
Impôts	- 1 837	- 242	3	- 2 473	-	875
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	3 683	- 866	393	4 805	211	- 859
Participations ne donnant pas le contrôle	441	- 819	-	1 253	8	-
Résultat des propriétaires de la société	3 242	- 47	393	3 552	203	- 859

10 HONORAIRES CAC

En milliers d'euros	Total	KPMG	Aequitas	Grant Thornton	Autres
CAC IRD	92	50	43	-	
CAC filiales	147	56	52	32	7
Honoraires autres diligences liés à CAC IRD	3	3			
Honoraires autres diligences liés à CAC Filiales	27	5	1	21	
Autres prestations rendues par les CAC ou leur réseau juridique, fiscal, social IRD	-				
Autres prestations rendues par les CAC ou leur réseau juridique, fiscal, social Filiales	-				
Total	269	114	96	52	7

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Je soussigné,

Monsieur Marc VERLY, Directeur Général de l'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS, Société Anonyme au capital de 44.274.913,25 €, dont le siège social est situé au 40 rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ-EN -BAROEUL, inscrit au RCS de LILLE sous le numéro 456 504 877,

Atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à MARCQ-EN-BAROEUL,
Le 29 avril 2016



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Aequitas Audit

9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

**Institut Régional de Développement de la région
Nord-Pas-de-Calais SA**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015
Institut Régional de Développement de la région Nord-Pas-de-Calais SA
40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Baroeul



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Aequitas Audit

9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

Institut Régional de Développement de la région Nord-Pas-de-Calais SA

Siège social : 40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Baroeul
Capital social : €.44 274 913

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2**Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les immobilisations financières, et notamment les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3.3 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations en tenant compte des secteurs d'activité des titres de participation concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 28 avril 2016

La Madeleine, le 28 avril 2016

KPMG Audit Nord

Aequitas Audit

Patrick Lequint
Associé

Jean-François Darrousez
Associé



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Aequitas Audit

9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

**Institut Régional de Développement de la région
Nord Pas-de-Calais SA**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015
Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA
40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Baroeul



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Aequitas Audit

9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA

Siège social : 40 rue Eugène Jacquet - 59700 Marcq-en-Baroeul
Capital social : €.44 274 913

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Institut Régional de Développement de la région Nord-Pas-de-Calais SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2**Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwills selon les modalités décrites dans la note 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 6.1 de l'annexe donne une information appropriée. Les prévisions reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à l'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement selon les modalités décrites dans la note 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces estimations ainsi que les données utilisées et les hypothèses retenues, et nous avons vérifié que la note 6.2 et 6.11 de l'annexe donnent une information appropriée.
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à l'évaluation à la juste valeur de certains actifs financiers notamment les actions, parts de société et obligations convertibles du portefeuille Capital Développement selon les modalités décrites dans la note 5.8.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces estimations ainsi que les hypothèses retenues, et nous avons vérifié que la note 6.4 et 6.11 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3**Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marcq en Baroeul, le 28 avril 2016

La Madeleine, le 28 avril 2016

KPMG Audit Nord

Aequitas Audit

Patrick Lequint
Associé

Jean-François Darrousez
Associé

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

**Institut Régional de Développement de
la Région Nord-Pas-de-Calais S.A.**

**Rapport de l'organisme tiers
indépendant, sur les
informations sociales,
environnementales et
sociétales consolidées figurant
dans le rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2015
Institut Régional de Développement de la Région Nord-Pas-de-
Calais S.A.
40 rue Eugène Jacquet – 59700 Marcq-en-Baroeul
Ce rapport contient 5 pages

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Institut Régional de Développement de la Région Nord-Pas-de-Calais S.A.

Siège social : 40 rue Eugène Jacquet – 59700 Marcq-en-Baroeul
Capital social : € 44 274 913,25

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société Institut Régional de Développement de la Région Nord-Pas-de-Calais S.A., accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹ et membre du réseau KPMG International comme l'un de vos commissaires aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés en avril 2016 sur une durée totale d'intervention d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené deux entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau du siège du Groupe, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 100% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

³ Informations sociales : Effectifs et répartition par sexe, Age moyen, Charges de personnel, Nombre de salariés formé dans l'année, Nombre d'heures de formation.

Informations environnementales : L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement, L'utilisation des sols.

Informations sociétales : Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional, Les actions engagées pour prévenir la corruption.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- les rôles et responsabilités des différents intervenants dans le processus de reporting des Informations RSE, doivent être formalisés ;
- les définitions des indicateurs et méthodes de calcul utilisées doivent être davantage décrites dans une procédure de reporting afin de clarifier les processus.

Paris-La Défense et Marcq-en-Baroeul, le 28 avril 2016

KPMG S.A.

Philippe Arnaud
Associé

*Département Changement Climatique &
Développement Durable*

Patrick Lequint
Associé